

Poursuite du dépôt des dossiers de recrutement EDUCATION de 19 000 enseignants

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Lundi 27 Avril 2015 - 8 Rajab 1436 - N° 942 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

FÊTE NATIONALE
DE TANZANIE
**Le Président
Bouteflika félicite
le Président Jakaya
Mrisho Kikwete**

P.28

10^È SESSION DU COMITÉ
POUR L'INFORMATION
ET LES AFFAIRES
CULTURELLES DE L'OCI
**M. Grine attendu
à Dakar (Sénégal)**

P.28

L'AMBASSAEUR DU VIETNAM
À ALGER, VU THE HIEP
**«Le peuple algérien
a été un soutien
important pour le
Vietnam dans sa guerre
de libération»**

P.8

ALGÉRIE-FRANCE
**Activité
de coopération
opérationnelle entre
les marines algérienne
et française en
Méditerranée**

P.28

LA CAMPAGNE A ÉTÉ LANCÉE HIER EN PRÉSENCE DE PLUSIEURS MEMBRES DU GOUVERNEMENT

Consommer algérien, c'est relancer l'économie nationale

Boualem Branki

La campagne «Consommons algérien» que vient de lancer le ministère du Commerce est de celles que les producteurs, commerçants et consommateurs applaudissent. D'abord cela procède du patriotisme économique. Ensuite que cette campagne donne l'occasion aux producteurs algériens de montrer leurs produits, de rivaliser avec la concurrence rude des produits importés, et également est de nature à soutenir la production nationale. L'initiative du ministère du Commerce, qui coïncide avec l'annonce du retour du crédit à la consommation donne en fait un éclairage nouveau sur la stratégie du gouvernement en matière d'encouragement et de soutien autant à la production nationale qu'aux producteurs locaux. C'est en quelque sorte une revanche que le gouvernement donne à l'industrie et aux producteurs algériens de montrer de «quel bois ils se chauffent».

tant les produits importés, et souvent de très mauvaise qualité et de surcroit dangereux

pour la santé, ont envahi les étals des commerçants, les rues et marchés du pays. Une excellente initiative également que cette campagne «Consommons algérien», car elle est de nature à soutenir un peu plus l'industrie

nationale, le produit du terroir. Le retour des consommateurs algériens vers le produit local est

par ailleurs un coup de fouet pour la production, donc pour la création d'emplois et une plus grande redistribution des salaires.

P.4-5



TRANSPORT FERROVIAIRE
**Lancement d'une étude
de faisabilité pour la
réalisation d'une ligne
Djelfa - Touggourt**

P.3

RÉORGANISATION DU SECTEUR
PUBLIC MARCHAND
**Le nouveau groupe
public industriel
Imetal finalise sa
«feuille de route»**

SANTÉ

Boudiaf :
«Il est impératif
de développer
l'hospitalisation
et les soins
à domicile»

JUSTICE

AFFAIRE DE L'AUTOROUTE
EST-OUEST
**Suspension
de l'audience,
le procès reprendra
aujourd'hui**

P.7

SANTÉ

OBÉSITÉ

Rien de
mieux qu'un
traitement
personnalisé

Pages 14-15

VIOLENCES FAITES
AUX ENFANTS:
**L'Unicef
relance
la campagne
de sensibilisation
en Algérie**

P.12

FOOTBALL
**26^e JOURNÉE
DE LA LIGUE 1 MOBILIS
Ça se complique
en haut et en
bas du tableau**

P.26

MDN

**Arrestation de
2 contrebandiers
et saisie d'une
quantité de
carburant dans
le sud du pays**

P.3

Météo



Régions Nord : 19° à Alger

Temps nuageux sur les régions Centre et Est avec quelques pluies notamment en matinée. Sur les régions Ouest, alternance d'éclaircies et de passages nuageux en cours de journée. Les vents seront modérés à parfois assez forts notamment près des côtes Centre et Est. La mer sera agitée à localement forte.

Régions Sud : 34° à Tamanrasset

Temps partiellement voilé sur le Nord Sahara et les Oasis. Ailleurs, temps assez chaud et ensoleillé.

Les vents seront modérés en général avec soulèvements de sable locaux.

CE MATIN À HYDRA

Colloque sur «La santé et la sécurité au travail au sein de la DGSN»



La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), organise aujourd'hui et demain au siège de la Direction de l'administration générale, sis à Hydra, Alger, un colloque de deux jours sur «La santé et la sécurité au travail».

FACULTÉ DES SCIENCES POLITIQUES

Conférence : «Les défis d'Obama au Moyen-Orient»

La faculté des sciences politiques et relations internationales (Université Algérienne), organise ce matin à partir de 10h, une conférence du Pr Emeritus William B-Ouandt sur «Les défis d'Obama au Moyen-Orient».



CE MATIN À LA SAFEX

Salon national des produits de la main-d'œuvre pénitentiaire

Sous le patronage du ministère de la Justice, le Salon national des produits de la main-d'œuvre pénitentiaire ouvrira ses portes ce matin à 9h30 au Palais des Expositions des Pins-Maritimes, Alger.



CE MATIN À L'AURASSI

62^e session du Comité de liaison de la route transsaharienne



Dans le cadre d'une stratégie africaine visant à doter le continent d'un réseau routier reliant Alger-Lagos, l'Algérie abritera aujourd'hui et demain mardi 28 avril à l'hôtel El Aurassi, la 62^e session du Comité de liaison de la route transsaharienne. Dans ce cadre, le ministre des Travaux publics Abdelkader Kadi, présidera ce matin à 8h30 l'ouverture de cette rencontre qui se déroulera en présence des représentants des pays concernés par ce grand projet.

CLRT, les représentants des institutions financières nationales et internationales et les ambassadeurs des pays membres du

SOLIDARITÉ NATIONALE

Mme Mounia Meslem Si Amer à Tiaret



Dans le cadre d'une stratégie africaine visant à doter le continent d'un réseau routier reliant Alger-Lagos, l'Algérie abritera aujourd'hui et demain mardi 28 avril à l'hôtel El Aurassi, la 62^e session du Comité de liaison de la route transsaharienne. Dans ce cadre, le ministre des Travaux publics Abdelkader Kadi, présidera ce matin à 8h30 l'ouverture de cette rencontre qui se déroulera en présence des représentants des pays concernés par ce grand projet.

JUSQU'AU 30 AVRIL

Portes ouvertes sur la sécurité ferroviaire



La société nationale de transports ferroviaires (SNTF), organise jusqu'au 30 avril 2015 des journées portes ouvertes sur la sécurité ferroviaire

DEMAIN AU FORUM D'ECHAÂB

«La démocratie participative et la société civile» en débat



Le Forum du quotidien Echaâb, abritera demain mardi à partir de 9h30 au siège du journal sis 39, rue des Martyrs, Alger, une conférence-débat sur le thème «La démocratie participative et la société civile». La rencontre sera animée par des experts et universitaires.

DU 30 AVRIL AU 2 MAI

À L'HÔTEL HILTON

Congrès national du sommeil



La société algérienne de médecine du sommeil organise du 30 avril au 2 mai à l'hôtel Hilton, le Congrès national du sommeil. Cette manifestation s'adresse à l'ensemble des médecins spécialistes (pneumologue, cardiologue, endocrinologue, diabétologue, interniste, pédiatre, neurologue, psychiatre et autres) et généralistes ainsi qu'à tous les autres acteurs de la santé et de la prévention dans l'entreprise : médecins du travail, assistants sociaux, responsables de sécurité et les représentants d'organismes institutionnels.

CE MATIN À 11H

Le SG du HCA Si El Hachemi Assad invité du Forum de Liberté



Le Forum du quotidien Liberté reçoit aujourd'hui à 11h au siège du journal sis à El Aouchour, le secrétaire général du Haut-commissariat à l'amazighité (HCA), M. Si El Hachemi Assad, pour une conférence-débat à l'occasion de la célébration du printemps berbère.

FILAHÀ INNOVE

Conférence demain sur la «Valorisation des produits agricoles»



Le président de la fondation Filaha Innoye, le Dr Amine Bensemmane, et le président du CEIMI M. Moula Kamel, animeront une conférence demain 28 avril à 10h à la Salle de conférences au Club hippique de Blida, sous le thème de la «Valorisation des produits agricoles pour que l'agriculture soit le fer de lance de l'industrie agroalimentaire».

JEUNESSE

La caravane «Khawa Fi Koul Mkan» débarque à Sétif



La caravane "Khawa Fi Koul Mkan" (frères en tout lieu), initiée par le ministère de la Jeunesse, fera escale cet après-midi à partir de 15h à la maison de la Culture Houari Boumediene de Sétif.

ÉDUCATION**CONTINUATION du dépôt des dossiers de recrutement de 19000 enseignants**

Le dépôt des dossiers d'inscription pour le concours de recrutement dans le secteur de l'éducation nationale à travers les 50 directions de l'éducation réparties à l'échelle nationale, se poursuivait après avoir débuté mercredi dernier à l'effet de recruter plus de 19 000 enseignants, tous paliers confondus (primaire, moyen et secondaire).



Le concours concerne les diplômés des Ecoles supérieures des enseignants et diplômés universitaires dans les différentes spécialités requises entre les enseignants contractuels et vacataires. L'ancienneté de ces derniers permettra d'augmenter leur taux de réussite conformément à ce qui est stipulé par la loi.

Il s'agit de pourvoir 9 012 postes de l'enseignement primaire, 6 850 pour le moyen et 3 400 pour le secondaire. La liste des spécialités a été étendue cette fois-ci, pour englober 18 nouvelles spécialités par rapport au concours organisé en juillet 2014.

A cet effet, les parties concernées ont arrêté une série de conditions et critères auxquels devront répondre les postulants à commencer par l'opération d'inscription, le dépôt des dossiers au recrutement passant par la préformation. Selon les organisateurs du concours du ministère de l'Education nationale et représentants de la Fonction publique et conformément aux dispositions de l'article 14 du décret exécutif 12/194 en date du 25 avril 2012, les dossiers de candidature sont inscrits selon l'ordre chronologique d'arrivée dans un registre spécial numéroté et visé mis, à cet effet, à la disposition de chaque direction de l'éducation.

Entre autres conditions de candidature au poste d'enseignant du cycle primaire, il est requis une licence

d'enseignement supérieur ou un diplôme équivalent dans les spécialités requises. Pour le moyen, une licence d'enseignement supérieur est exigée conformément à la liste des diplômes et qualifications conformément à la décision ministérielle en date du 7 avril 2014.

Les postulants à l'enseignement secondaire doivent répondre aux conditions de recrutement et de promotion au poste d'enseignant du secondaire tel que stipulé dans l'article 22 du décret 12/240.

Le concours de recrutement est ouvert à titre exceptionnel aux candidats détenteurs d'un Master ou un diplôme d'ingénieur d'Etat dans la spécialité ou un diplôme équivalent et aux candidats détenteurs d'une licence d'enseignement supérieur ou un diplôme équivalent.

Le recrutement se fera après «examens des dossiers» puis classification pour enfin, procéder aux entretiens le 27 mai prochain. Les candidats admis entameront de suite une formation en prévision de la nouvelle rentrée scolaire.

D'autre part et en vue d'assurer le déroulement transparent du concours, le ministère de l'Education nationale a pris, en coordination avec les services de la Fonction publique, plusieurs mesures dont un bordereau remis au concerné fixant ses nom et prénom ainsi que les documents inclus dans le dossier. Le bordereau comporte également la date et lieu de l'entretien et les détails afférents au délai des recours.

Les candidats dont les dossiers ont été rejetés ont la possibilité d'introduire un recours au niveau du bureau d'inscription de la direction de l'éducation nationale concernée. Une réunion de la commission des recours est prévue avant le 22 mai 2015.

Concernant les concours de recrutement des administratifs, il a été décidé de les organiser avant fin décembre prochain outre le concours de recrutement des directeurs d'établissements pour les trois paliers prévu, lui, avant septembre 2015.

En exécution des conventions conclues entre le ministère de l'Education nationale et les syndicats après la grève qu'a connue le secteur, la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrir, avait affirmé récemment qu'un examen professionnel sera organisé au profit de 45 000 candidats pour bénéficier de promotion aux postes d'enseignant principal et enseignant formateur.

Elle avait annoncé par ailleurs, l'ouverture d'un concours de recrutement de 19 262 enseignants dans les différentes spécialités pour les trois paliers.

Un concours initialement prévu en mars dernier mais retardé pour des raisons «administratives».

Arrestation de deux contrebandiers et saisie d'une quantité de carburant dans le sud du pays (MDN)

Deux contrebandiers ont été arrêtés et une quantité de carburant destinée à la contrebande a été saisie dans le sud du pays par les éléments de la Gendarmerie nationale, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement des forces de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar (6^e Région militaire) a saisi un véhicule tout-terrain, trois (3) détecteurs de métaux et deux (2) téléphones portables», précise la même source.

«D'autre part, les éléments de la Gendarmerie nationale de Reggane relevant du secteur opérationnel d'Adrar (3^e région militaire) ont arrêté deux (2) contrebandiers et ont saisi deux (2) camions et une quantité de 3.130 litres de carburant destinée à la contrebande», ajoute le communiqué.

«Dans un autre contexte, les éléments du Groupement territorial des gardes-côtes d'El Kala (5^e Région militaire) ont saisi un sondeur, quatre (4) boîtier de plongées, deux gilets, quatre (4) tenues de plongées, 600 grammes de corail et trois GPS», conclut la même source.

**FORMULE LOCATION-VENTE
2.600 logements projetés dans la wilaya d'Ouargla**

Un programme de 2.600 unités de logement selon la formule location-vente sera lancé avant la fin de l'année dans la wilaya d'Ouargla, a annoncé hier le directeur régional de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL).

Ce programme, visant à améliorer le cadre de vie du citoyen, est réparti entre 1.900 unités au niveau du Grand Ouargla (dairas d'Ouargla et Sidi-Khouiled), et 700 autres au niveau du Grand Touggourt (Touggourt, Témacine et Mégraine), a précisé Abdellak Dib, lors d'une visite de terrain, en compagnie du wali d'Ouargla Ali Bouguerra et du directeur des ressources humaines du ministère de l'Habitat, l'Urbanisme et la Ville, Abdallah Moungi, dans les dairas d'Ouargla et Sidi-Khouiled.

Les opérations d'aménagement des assiettes devant accueillir ces projets ont été déjà entamées au niveau de certains des sites retenus pour ce projet, notamment par la mise

**TRANSPORT FERROVIAIRE
Lancement d'une étude de faisabilité pour la réalisation d'une ligne Djelfa - Touggourt**

Le ministre des Transports, Amar Ghoul, a annoncé, hier, à Djelfa, le lancement d'une étude de faisabilité pour la réalisation d'une ligne ferroviaire qui reliera la wilaya à Touggourt, dans la wilaya de Ouargla, en passant par la ville de Messaâd, au sud de Djelfa.

«L'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif) a reçu des instructions pour le lancement d'une étude de faisabilité pour la réalisation de cette importante ligne ferroviaire, qui va apporter une cohésion et une communion culturelle et historique aux régions qu'elle traversera», a souligné M.Ghoul lors de son inspection de projets de son secteur dans la wilaya, notamment ceux du secteur ferroviaire.

Il a estimé que cette voie ferrée va «compléter les lignes déjà programmées, à l'instar de celles d'Ouargla-Ghardaïa, et Laghouat-Djelfa, tout en joignant les lignes Hassi Messaoud-Ouargla, Biskra-Et Oued-Batna-Constantine».

Le ministre des Transports a entamé sa visite à Djelfa par le chantier de la station ferroviaire mixte du chef-lieu de wilaya, où un exposé lui a été présenté sur le secteur local des transports, dont les projets ferroviaires.

Il s'agit, en l'occurrence, des projets de quatre (4) lignes ferroviaires en cours de réalisation, d'une longueur de 325 km, dont la ligne Djelfa-Boughezoul (140 km), et Djelfa-Laghouat (110 km), alors que deux autres lignes traverseront le nord de la région, outre deux projets, en études, relatifs à la réalisation de deux autres lignes entre Djelfa-El Beyadh, en passant par Aflou, et une ligne Djelfa-M'sila, en passant par Bousaâda.

S'exprimant sur les projets confiés aux entreprises de Cosider(travaux publics et ouvrages d'art), M. Ghoul s'est dit «satisfait» de la cadence des travaux. Il a, en outre, donné des instructions en vue d'exploiter au mieux les périodes de printemps et d'été, en fournissant davantage d'efforts pour le parachèvement des ouvrages d'art et la pose des rails», après l'ouverture des couloirs et les travaux de terrassement.

M. Ghoul a, notamment, insisté auprès des chargés de ces entreprises, de veiller à la préparation des équipements de signalisation, de communication et d'exploitation, de même que la réalisation à l'avance des gares de ces projets, visant la réalisation de 12.500 km de lignes ferroviaires, à l'échelle nationale, dont la mise en exploitation, à terme, assurerà, une fluidité du transport des voyageurs, doublée d'une dimension économique, représentée par le trafic des marchandises et containers, de et vers les ports.

Inspectant le chantier du projet de réalisation d'un tunnel de 800 m, dans le région de Chbika, à une dizaine de km au nord de la ville de Djelfa, le ministre a affirmé que «cette voie ferrée sera rapide, électrifiée et double, à l'avenir».

D'autre part, M.Ghoul a assuré que le projet de l'aéroport de Djelfa «bénéficie de toute l'importance requise», signalant des instructions en vue du parachèvement des études analytiques de l'espace de sécurisation.

Le ministre a clos sa visite par l'inauguration, à Ain Ouessara, à 100 km au nord de Djelfa, d'une usine de traverses de chemin de fer, en béton, relevant de l'entreprise Cosider, et employant près de 300 travailleurs de la région.

Un contrat de concession a été offert, à l'occasion, à l'entreprise, en vue de la réalisation d'une unité régionale pour l'entretien des matériaux, qui va générer à sa réception plus de 300 postes d'emploi.

APS

«CONSOMMONS ALGERIEN»

Patriotisme économique

Kamel Cherif

La campagne «Consommons algérien» est officiellement lancée depuis hier. C'est une campagne à même d'encourager les Algériens à consommer des produits fabriqués localement. En fait, il ne s'agit pas d'une première ou d'une action propre à l'Algérie dans la mesure où de grandes puissances avaient recours et recourent encore à ce procédé. C'est le cas des Etats-Unis d'Amérique, de l'Allemagne du Japon ou de la France, pour ne citer que ces pays. Cette initiative vise à protéger l'outil de la production nationale, à travers des campagnes de communication et d'information ciblant directement le consommateur algérien. Le matraquage médiatique et surtout l'information du citoyen demeure primordiale dans ce genre de campagne. Cela permettra d'abord de faire connaître la production nationale pour mieux la promouvoir ensuite. Il faut relever que plusieurs citoyens ignorent ce qui est fabriqué en Algérie, sachant que les produits locaux sont de meilleure qualité comparativement à ceux importés à des prix bon marché. La campagne de consommer localement intervient consécutivement aux décisions prises lors de la dernière tripartite, gouvernement-patronat-Ugta au cours de laquelle il a été recommandé de relancer l'outil de la production nationale par la réhabilitation de l'industrie algérienne. La chute des prix du pétrole et

la baisse des réserves de change du pays ont également amené le gouvernement à accélérer la procédure d'encourager le citoyen algérien à consommer le produit local. A travers ce comportement qui relève du patriotisme économique, le citoyen qui consomme des produits algériens permettra ainsi aux entreprises nationales de fonctionner et de continuer de créer des emplois et donc des richesses. En ce sens, les campagnes de sensibilisation

Sont nécessaires pour informer les Algériens de la portée et de l'importance de la décision de consommer algérien. Au-delà de ce geste patriote, il faut reconnaître que les produits algériens sont de bonne qualité, mais ils restent encore méconnus du grand public. C'est donc l'occasion de les faire connaître à l'occasion de cette campagne de grande envergure.

Mieux encore, des produits algériens sont écoulés à l'étranger sous le label d'autres pays voisins, à l'exemple de la datte et d'autres produits frais algériens. Aussi, la décision de consommer algérien est plus que salutaire quand on sait que la politique de tout-importer a dangereusement nui à l'économie nationale au point où des chips, de la mayonnaise et même des allumettes sont importés ! Il s'agit de mettre un terme à ces importations qui ont fini par démanteler la base industrielle du pays pour faire de l'Algérien un passif et mauvais consommateur alors que l'Algérie disposait d'une industrie florissante dans les années 1970-1980 !

**OFFRIR DES PRODUITS DE QUALITÉ
POUR CONVAINCRE LE CONSOMMATEUR**

Amara Benyounès : «Gagner la bataille de la compétitivité»

Le renforcement de l'offre de produits nationaux de qualité sur le marché, en améliorant la compétitivité des entreprises algériennes, est le meilleur moyen d'inciter le citoyen à consommer national et de contribuer à la réduction des importations.



C'est autour de ce message qu'une journée dédiée au lancement de la campagne nationale «Consommons algérien» a été organisée, dimanche à Alger, en présence de membres du gouvernement, de la Centrale syndicale, des organisations patronales et d'associations de protection des consommateurs.

A cet effet, les ministres, respectivement, du Commerce, de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, a estimé, de son côté, que produire et consommer algérien sont les grandes lignes d'une politique qui accorde une préférence à la production nationale tout en privilégiant la compétitivité et la qualité des produits.

«Dans un contexte d'ouverture économique, il faut que l'entreprise algérienne arrive à gagner la bataille de la compétitivité pour préserver ses parts de marché et faire face à la rude concurrence des produits importés», a souligné le ministre du Commerce, Amara Benyounès.

Selon lui, une croissance économique forte et durable ne peut se réaliser qu'en s'appuyant, en premier lieu, sur son propre marché intérieur tout en prenant en charge les questions liées à l'amélioration de la qualité des produits fabriqués localement, à la maîtrise des coûts de production et à la densification et au développement de la chaîne logistique.

A cet effet, le ministre a incité les chefs d'entreprises et les industriels algériens à doubler d'effort en vue d'améliorer la compétitivité et les performances de leurs entreprises et combler les retards enregistrés en matière technologique et managériale.

La mise à niveau de l'appareil national de production, l'amélioration de la qualité des produits et le renforcement des capacités de conservation et de stockage, le lancement de nouveau produits et le développement de nouveaux procédés de fabrication constituent, selon lui, des éléments à maîtriser afin de hisser le produit local au niveau des standards internationaux.

En outre, le développement de la production nationale en qualité et en quantité doit constituer «une des priorités majeures de tous les acteurs écono-

miques, pouvoirs publics, chefs d'entreprises et partenaires sociaux pour arriver à la substitution des importations en une offre locale suffisante susceptible de répondre aux besoins du marché intérieur et, également, de dégager des excédents à exporter», a-t-il insisté.

Le ministre de l'Industrie et des mines, Abdesselam Bouchouareb, a estimé, de son côté, que produire et consommer algérien sont les grandes lignes d'une politique qui accorde une préférence à la production nationale tout en privilégiant la compétitivité et la qualité des produits.

«C'est pourquoi l'une de nos priorités est de conforter la production nationale par le soutien à l'entreprise nationale productive lorsqu'elle dispose d'un marché et qu'elle soit capable de concurrencer avantageusement les importations et de s'y substituer», a-t-il dit.

M. Bouchouareb a cité, dans ce cadre, l'exemple de la filière sidérurgique à travers la relance du complexe d'El Hadjar et le lancement du projets de Bellara qui feront passer le taux de couverture du marché intérieur par la production nationale de moins de 10% en 2014 à plus de 90% en 2017.

Autrement dit, l'Algérie substituera près de 3 milliards de dollars d'importation par une production nationale créatrice de richesse et d'emplois pour réaliser par la même occasion l'autosuffisance de l'économie nationale dans la plupart des produits sidérurgiques.

Aussi, la réalisation de ces grands projets permettra au pays de développer des filières à haute valeur ajoutée capables de contribuer à réduire le rythme de croissance des importations.

Pour améliorer davantage la compétitivité des entreprises, le ministère de l'Industrie travaille actuellement à mettre en place un certain nombre de mesures comme la mise en oeuvre d'un programme national de la qualité en direction des entreprises et la promulgation d'une nouvelle loi sur la normalisation, en phase d'examen par le gouvernement.

Le secteur envisage aussi de lancer un projet de mise à niveau des orga-

nismes nationaux en charge de la qualité (Tanor, Algerac, Onml, Inapi) qui seront regroupés au sein d'un guichet unique: «la Maison de la qualité».

Les importations massives ont porté des coups sévères à l'agriculture et à l'industrie

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelouahab Nouri, a mis en garde contre des importations de biens et services avec des qualités insuffisantes et ne répondant pas aux règles de conformité, engendrant une concurrence déloyale pour la production nationale.

«Cette tendance à l'importation a porté des coups sévères à la production nationale agricole ou industrielle», a-t-il relevé, tout en ajoutant que cette situation a provoqué un ralentissement de l'investissement et l'abstention de producteurs nationaux qui se sont retrouvés pénalisés par des contraintes liées à cette concurrence malgré leurs performances avérées.

«Il est inacceptable d'importer des produits de large consommation dont le pays possède une base industrielle qui peut satisfaire le marché national», a déploré le ministre.

Le secrétaire général de la centrale syndicale, Abdelladjid Sidi Saïd, a, pour sa part, présenté neuf propositions pour rationaliser les importations et promouvoir la production nationale.

Il s'agit notamment d'interdire l'activité d'importations aux opérateurs étrangers et de mettre fin à la procédure de paiement des importations par anticipation.

Il a aussi proposé de diminuer les importations des produits agroalimentaires et électroménagers, pouvant économiser jusqu'à 10 milliards de dollars par an.

La campagne, «Consommons algérien», qui durera une semaine à travers les 48 wilayas du pays, verra l'organisation d'une multitude d'opérations de communication, d'information, de vulgarisation ainsi que d'ateliers et de conférences, à travers le territoire national, pour sensibiliser les consommateurs sur l'importance de promouvoir la production nationale.

«CONSOMMONS ALGERIEN»

Des mesures pour encourager les entreprises productives dans la LFC 2015

Le ministre du Commerce, Amara Benyounès a affirmé dimanche que toutes les mesures relatives à l'encouragement des entreprises économiques nationales productives seront prévues au titre de la loi de finances complémentaire (LFC) 2015.

A une question de la presse sur une possible révision de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) fixé par la loi de finances à 23% pour toutes les entreprises nationales, M Benyounès a indiqué que toutes questions liées à l'encouragement des entreprises économiques en Algérie seront prévues au titre de la LFC 2015.

Le taux de l'IBS (productives ou prestataires de services) est fixé par la loi de Finances 2015 au taux unique de 23% alors qu'auparavant il était de 19% pour les entreprises activant dans la produc-



tion des biens, le bâtiment, les travaux publics et le tourisme et à 25% pour les entreprises activant dans le commerce et les services.

De nombreux opérateurs économiques ont déploré les nouvelles mesures apportées par la loi de Finances 2015, notamment celle concernant l'uniformisation de l'IBS estimant qu'une telle mesure «pénalise» contre les entreprises productives qui risque de défavoriser l'économie nationale.

S'exprimant en marge de la journée nationale sur l'encouragement de la consommation du pro-

duit algérien, le ministre a insisté, par ailleurs, sur la nécessité pour chaque importateur d'accompagner son activité d'un investissement industriel.

Il a déclaré dans ce sens que «certains opérateurs travaillent depuis plus de 20 ans dans l'importation pour une valeur de 100 à 200 millions de dollars par an sans aucun investissement industriel. Une telle situation est inacceptable», a martelé M. Benyounès pour qui «il est temps d'envisager de créer une activité industrielle».

«Made in Algeria»

DK NEWS

La consommation nationale va être relancée et cela sera le fait non pas exclusivement d'une augmentation du pouvoir d'achat des ménages mais des facilités d'accéder au crédit à la consommation. Au crédit bancaire. Il y a deux options pour l'utilisation du crédit à la consommation. Soit acheter des produits d'importation ce qui impliquerait fatallement la relance de l'économie du pays de nos fournisseurs, soit acheter des produits qui sont bien de chez nous, ce qui aurait pour implication de relancer notre économie.

Cruel dilemme. Priorité patriotique, ou priorité accordée au rapport qualité-prix sans considération aucune pour l'économie algérienne ? Une campagne pour la promotion du produit national est lancée pour le moment, mais nous ne disposons pas encore d'un sondage national. Comment va réagir le consommateur algérien dont on attend qu'il réagisse en patriote ? Il y a deux paramètres importants qui vont conditionner le choix. Il y a le prix et il y a la qualité. Considérons les prix. Com-

ment sont formés leurs composants ? Au regard du constat déjà fait chez nous et à l'étranger, les normes sociales du pays producteur sont les plus importantes. Si le coût de la main-d'œuvre est extrêmement bas, le prix sera compétitif. Ajoutons la capacité à produire rapidement et en grande quantité.

Voilà un produit qui se présentera avec beaucoup de chance de convaincre les acheteurs. Ajoutons également que dans quelques années, en 2020 normalement, les barrières douanières seront levées, ce qui permettra aux producteurs étrangers de voir leurs coûts diminuer à nouveau. Il est évident que nos dirigeants le savent car eux-mêmes ont déjà exprimé leurs préoccupations tout en appelant les citoyens (car c'est un acte de citoyenneté) à acheter ce qui est produit chez nous, en Algérie.

La concurrence dans la sphère économiques ne fait pas encore partie de nos traditions. Il n'y a ni concurrence entre les entreprises algériennes, ni concurrence entre nos entreprises et les entreprises étrangères. Certes, le commerce est un facteur de développement, mais à condition que nos producteurs bénéficient auprès de nos consommateurs nationaux de la préférence nationale.

Défi !

Boualem Branki

La campagne «Consommons algérien» que vient de lancer le ministère du Commerce est de celles que les producteurs, commerçants et consommateurs applaudissent. D'abord cela procède du patriotisme économique. Ensuite que cette campagne donne l'occasion aux producteurs algériens de montrer leurs produits, de rivaliser avec la concurrence rude des produits importés, et également est de nature à soutenir la production nationale. L'initiative du ministère du Commerce, qui coïncide avec l'annonce du retour du crédit à la consommation donne en fait un éclairage nouveau sur la stratégie du gouvernement en matière d'encouragement et de soutien autant à la production nationale qu'aux producteurs locaux. C'est en quelque sorte une revanche que le gouvernement donne à l'industrie et aux producteurs algériens de montrer de «quel bois ils se chauffent», tant les produits importés, et

souvent de très mauvaise qualité et de surcroît dangereux pour la santé, ont envahi les étals des commerçants, les rues et marchés du pays. Une excellente initiative également que cette campagne «Consommons algérien», car elle est de nature à soutenir un peu plus l'industrie nationale, le produit du territoire. Le retour des consommateurs algériens vers le produit local est par ailleurs un coup de fouet pour la production, donc pour la création d'emplois et une plus grande redistribution des salaires. Une courroie qui alimente plus globalement l'économie nationale qui voit ainsi tous ses grands indicateurs macro-économiques fonctionner comme une «horloge suisse». La demande sur les produits nationaux crée ainsi un plus de l'offre, et les exigences de qualité impactent l'amélioration du produit industriel ou agroalimentaire, sinon dans le secteur de l'électroménager et les technologies de la communication. C'est en fait une chaîne qui est à l'origine de la prospérité des Na-

tions, car avec l'excédent de production, ce sont les exportations qui se trouvent soutenues, alors que, à l'inverse, le pays va diminuer en proportion ses importations et donc ses engagements financiers à l'extérieur. Le ministre du Commerce Amara Benyounès a ainsi annoncé une série de mesures pour encourager la production et les industriels nationaux. A cet effet, il a déjà indiqué que toutes les mesures relatives à l'encouragement des entreprises économiques nationales productives seront prises par la prochaine loi de finances complémentaire pour 2015. Le gouvernement va revoir dans cet effort de soutien à la production et aux industriels nationaux une batterie de mesures fiscales pour relancer les investissements orientés vers la production donc vers la création de l'emploi, mais également pour la mise sur le marché national de produits de consommation de qualité. Un objectif bien en place en fait dans le programme économique du Président Bouteflika.

ORAN

Pour une production nationale riche et diversifiée

Les participants à la semaine de la production nationale, ouverte dimanche au siège de la chambre de commerce et de l'industrie de l'Oranie (Ccio) à Oran, ont insisté sur une production nationale riche et diversifiée, pour favoriser la consommation des produits «made in Algeria». «Pour ce faire, une adhésion de l'ensemble des acteurs directs et indirects est souhaitable», a souligné Pr Khadija Guennachi, directrice du laboratoire des sciences des risques industriels, technologiques et environnement de l'université Ahmed Benbella.

Il est prévu, pour la journée de lundi, une caravane de sensibilisation composée d'une quinzaine d'étudiants encadrés par des cadres de la Ccio et de la direction de l'industrie et des mines, a annoncé le président de la Ccio. La première journée de cette semaine de la production nationale a été marquée par la tenue d'une exposition avec la participation d'un nombre d'entreprises locales dont une spécialisée dans la production de groupes électrogènes et énergie solaire, la société «Electrolux» qui fabrique des batteries de cuisine pour les collectivités, la société de transformation de tréfilage des aciers (TPL) et autres artisans versés dans les produits d'aliment et le miel. Un concours du meilleur produit national exposé sera organisé pour la circonstance, selon les organisateurs. Plusieurs thématiques animées par des experts sont également au programme de cette semaine de la production nationale abordant, entre autres, l'état des lieux en entrepreneuriat local de production locale et les produits bio, de même qu'une table ronde télévisée sur «la démarche assurance qualité: un challenge commun entre l'entreprise et l'université».

L'objectif de cet événement est de renforcer l'acte d'achat du produit national par le consommateur algérien et de mieux connaître l'éventail des produits et services disponibles sur le marché, a indiqué, pour sa part, le président de la chambre de commerce et de l'industrie de l'Oranie, Mouad Abed, qui a soutenu que la priorité doit être accor-

TLEMCEN

Le rôle du mouvement associatif dans la promotion du produit national souligné

Les participants à une rencontre sur le produit national et sa promotion ont souligné, dimanche à Tlemcen, que le mouvement associatif a un grand rôle à jouer pour sensibiliser le citoyen sur la nécessité de consommer algérien. Dans ce cadre, le directeur du commerce de la wilaya, Hellali Amroua a indiqué que des associations, notamment celle de protection du consommateur, accomplissent leur rôle de sensibilisation de l'opinion publique sur l'importance d'acheter le produit national, ce qui peut contribuer à la création de postes d'emploi et à l'encouragement de l'investissement local. Il a cité, dans ces termes, les moyens de promotion de ce produit par la consécration d'une culture de consommation s'appuyant notamment sur l'ouverture des marchés devant le produit national, l'intensification des marchés populaires et l'accord de facilités administratives

SKIKDA

20 exposants à une semaine de la production nationale

Vingt-trois (23) exposants prennent part à la manifestation «semaine de la production nationale», ouverte dimanche à Skikda, sur une initiative commune de la direction du commerce et de la chambre de commerce et d'industrie (CCI-Safsaf). La manifestation baptisée «consommons algérien» a lieu au centre culturel Aïssat-Idir où elle réunit des producteurs d'huile d'olive, de miel et autres produits en osier, venus de plusieurs localités de la wilaya. Il s'agit d'une «action de sensibilisation citoyenne à l'importance de la consommation des produits locaux» qui présente «le triple avantage de soutenir l'économie nationale, de réduire les importations et de préserver les emplois existants», a indiqué à l'APS le président de la CCI Safsaf, Kamel Hammami.

APS



Le dédoublement de la RN-1, ultime étape de réalisation de l'autoroute Nord-Sud

Le projet de dédoublement de la route nationale N1 constitue l'ultime étape pour la réalisation de l'autoroute Nord-Sud, a indiqué dimanche à Ghardaïa, le ministre des Travaux publics, Abdellak Kadi.

S'exprimant à l'issue d'une visite d'inspection visant à faire un état des lieux du réseau routier dans la wilaya de Ghardaïa, le ministre a souligné que le dédoublement de la RN-1 est un projet d'envergure et demeure incontestablement celui relatif à l'ouverture de la nouvelle autoroute reliant le Nord et le sud.

«Cette gigantesque voie de communication routière constitue indéniablement un axe structurant», a-t-il assuré. M. Kadi a mis en exergue l'intérêt «croissant» porté par les pouvoirs publics aux réseaux routiers, pour accompagner les programmes de développement socioéconomique dans les différentes wilayas traversées par cette infrastructure, notamment dans le Sud du pays.

D'importants chantiers visant la mise à niveau de la RN-1, pour la dynamisation de l'économie nationale et l'équilibre et la cohésion territoriale, ont vu le jour afin de permettre à cette infrastructure routière de répondre aux besoins du trafic routier dans un but de désenclavement des différentes zones du pays, a indiqué le ministre des travaux publics.

A terme, ce projet de 800 km devant être achevé à la fin de 2016, contribuera à l'essor économique et touristique des régions du Sud grâce, entre autres, à l'accessibilité et aux retombées positives générées par les réseaux autoroutiers sur les usagers, en termes de coût, de fluidité et de sécurité dans la circulation des personnes et des biens, a-t-il estimé.

Le ministre a, lors de son déplacement le long du tronçon de la RN-1 entre Alger, Ghardaïa et El-Menea, insisté sur la nécessité d'accélérer la cadence de réalisation des projets, notamment les tunnels dans la wilaya de Médéa, les ouvrages d'art et autres échangeurs et l'aménagement externe le long de cet axe routier afin qu'ils répondent aux exigences du développement intégré, durable et global que connaît l'Algérie.

Auparavant, le ministre des travaux publics s'est enquisi, durant deux jours de sa visite de travail, des différents chantiers en cours dans la wilaya de Ghardaïa, notamment les projets de routes de contournement des localités de Berriane et de la vallée du M'Zab.

Ces projets présentent de forts enjeux socio-économiques et un impact significatif sur l'environnement et sur l'aménagement du territoire, en plus d'une amélioration du transport des personnes et des marchandises pour les wilayas du sud et de l'extrême sud.

Par ailleurs, et pour palier la dégradation récurrente du réseau routier dans les wilayas du sud, par l'effet du climat aride et des fortes chaleurs, le ministre a annoncé l'étude, en cours, de nouvelles techniques et procédés d'utilisation de bitume, avec des bureaux d'études étrangers, en vue de mettre un terme définitivement à la dégradation de la chaussée sur les routes du Sud.

Le ministre des Travaux publics a entamé samedi une visite de travail dans les différentes communes de Ghardaïa, notamment les localités situées sur l'axe de la RN-1 ainsi que le projet de route El-Menea-Ouargla.

La wilaya de Ghardaïa dispose d'un réseau routier de 1.037 km de route nationale (sans tenir compte des 50 km de la route d'évitement de la vallée du M'Zab non encore classée), de 292 km de chemins de wilaya et de 463 km de routes communales, dont 258 km revêtus.

A cela, s'ajoutent deux aérodromes, l'un de classe internationale à Ghardaïa et l'autre de classe nationale à El-Menea, avec deux pistes d'envol chacun, en plus de 80 ouvrages d'art et neuf maisons cantonnieres, dont quatre alimentées en énergie solaire et situées dans des zones enclavées.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE Nécessité de «prévenir les dysfonctionnements» qui accompagnent la dynamique de production pédagogique et scientifique

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Mohamed Mebarki a affirmé, dimanche à Alger, la nécessité de «prévenir» les dysfonctionnements qui accompagnent la dynamique de production pédagogique et scientifique et de leur apporter des réponses.

«Le réseau universitaire ne cesse de s'élargir, le recrutement d'enseignants universitaires et de chercheurs se poursuit de manière soutenue et l'évolution de la dynamique de production pédagogique et scientifique est accompagnée de dysfonctionnements qui s'ajoutent à ceux qui accompagnent l'évolution de notre société», a souligné M. Mebarki qui a présidé l'installation du conseil d'éthique et de déontologie de la profession universitaire.

Pour prévenir ces dysfonctionnements «signalés tous les jours, mais grossis parfois», le ministre a préconisé de leur apporter des solutions, «car ils nuisent à l'image de l'Université». Dans ce contexte, le ministre a souligné que le présent



conseil, le troisième après ceux installés en 2005 et en 2012, était chargé «d'évaluer» la situation en ce qui a trait aux droits et devoirs de chacun des membres de la communauté universitaire, avant l'entame de la mise en place d'une stratégie de travail.

Rappelant les fonctions de cette instance, le ministre a affirmé qu'il est attendu du conseil de veiller à la stricte application des règles qui régissent l'éthique et la déontologie universitaires, car l'université a toujours constitué l'exemple, le

guide et l'avant-garde de la droiture dans l'effort.

Le conseil est aussi appelé à faire un travail vis-à-vis de la communauté universitaire et l'environnement social qui est hautement attentif à tout ce qui concerne l'université», a ajouté M. Mebarki.

Le conseil d'éthique et de déontologie de la profession universitaire est un organe prévu par la loi d'orientation de l'enseignement supérieur 99-05 du 4 avril 1999 et le décret exécutif 04-180 du 13 juin 2004.

Ouverture sur l'environnement socio-économique, une responsabilité sociétale de l'Université

L'université d'Oran 1 «Ahmed Ben-Bella», à l'instar de nombreux établissements d'enseignement supérieur, s'est engagée dans la mise en place d'une collaboration plus marquée avec son environnement socioéconomique.

Cette ouverture, caractérisée par une feuille de route axée sur la formation et le partenariat, s'inscrit dans «la logique de la responsabilité sociétale de l'université pour répondre aux ambitions et objectifs affichés par la nouvelle loi sur la recherche scientifique et le développement technologique de 2015», soutient des chercheurs.

«Déjà, la loi 05-08 de février 2008, relative à la recherche et au développement technologique, a été la consécration de la recherche scientifique en tant que facteur essentiel de développement socioéconomique et culturel du pays pour la période 2008-2013», rappelle Pr Khadija Guenachi, directrice de laboratoire et membre du Bureau de liaison université/entreprises (Blue).

«Propulser la recherche scientifique au rang de levier efficace du secteur socioéconomique est l'un des premiers objectifs de la nouvelle loi sur la recherche scientifique et le développement technologique du quinquennat 2015-2020», a-t-elle indiqué.

«La tendance dans la nouvelle législation est en faveur de la consolidation des passerelles entre le secteur de la recherche et la sphère économique», observe Pr Guenachi, expliquant que l'ambition est de «rendre la recherche scientifique productrice de savoir-faire».

Cet objectif passe inéluctablement par le développement des mé-

tiers de l'ingénieur, la conceptualisation des savoir-faire et la formation de gestionnaires à même d'accompagner et d'assurer le fonctionnement de toutes les institutions telles celles de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur.

D'autres acteurs sont également impliqués, dont ceux relevant des ministères des Collectivités locales, de l'Environnement et de l'Aménagement des Territoires, du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, de l'Industrie et de la Promotion de l'Investissement, du Commerce et des Finances.

L'association de ces différents secteurs permet de «réunir les conditions adéquates à mettre en place pour que la stratégie de développement durable, l'émergence de l'innovation et la recherche soient intégrés à tous les niveaux», suggère l'universitaire.

Mettre en place des passerelles

Directrice du Laboratoire de recherche sur les Risques industriels, technologiques et environnementaux (Rite), Pr Guenachi a initié de nouveaux parcours de formation dans le domaine des cyndiniques (sciences du danger).

«Cette filière qui vise à rendre intelligibles, donc prévisibles, les accidents, et, à défaut de les supprimer, en diminuer l'impact sur l'environnement en cas de survenance, permet de repenser les activités socioéconomiques en terme de durabilité, de sûreté et de sécurité», a-t-elle expliqué.

L'Université d'Oran 1 est à ce titre porteuse d'un projet de création d'un Centre national de recherche en risques majeurs et en chimie

verte, visant à développer le concept de l'écosystème, de l'innovation et de l'entrepreneuriat en s'inscrivant dans la perspective de l'économie verte synonyme d'industries propres. L'opération a pour but de favoriser l'adaptation à un futur environnement qui se veut propre, utilisant des sources d'énergies renouvelables et préservant l'écosystème d'éventuels process polluants, donnant aussi la possibilité de création de nouveaux métiers en perspective.

Ce projet et d'autres encore portés par l'Université d'Oran évoluent dans un contexte marqué par les défis de développement humain durable, d'où la nécessité de faire le saut qualitatif dans la collaboration avec les acteurs socioéconomiques.

Le partenariat université-entreprises se traduit par le montage de projets structurants et d'utilité publique qui peuvent être refléchis conformément aux orientations des différents Sommets de la Terre avec la principale recommandation d'évoluer vers l'économie verte, donc les industries propres.

Parallèlement au développement de la recherche, l'Université d'Oran 1 a également lancé, en mars dernier, une action intersectorielle portant promotion de la formation et de l'insertion professionnelle des jeunes.

L'accompagnement qualitatif des jeunes constitue l'objectif essentiel de cette action définie par une convention-cadre signée entre l'Université d'Oran 1, les Directions de l'emploi et de la formation professionnelle ainsi que la Chambre de commerce et d'industrie de l'Oranie (Ccio).

APS

GARDE COMMUNALE

Le dialogue reste la meilleure voie pour faire aboutir les revendications

Le dialogue constitue «la meilleure voie pour faire aboutir les revendications», ont estimé dimanche à Skikda les participants aux travaux d'une rencontre régionale du Conseil national des gardes communaux.

Les membres du Conseil national qui sont intervenus au cours de cette rencontre, organisée au centre culturel Aïssat-Idir, ont estimé que tous les éléments de ce corps doivent se convaincre que la seule voie pour satisfaire leurs revendications réside dans le dialogue et «non par d'autres moyens susceptibles d'affecter la stabilité du pays». Un membre de ce conseil, Ahmed Lakehal, a indiqué que les portes du ministère de l'Intérieur et des collectivités locales sont «ouvertes» et que le ministère est «disposé au dialogue et la satisfaction des revendications des gardes communaux» qui doivent «s'écartier des méthodes anarchiques pour faire entendre leur voix». De son côté, Omar Mellal, président du Conseil national des gardes communaux a affirmé à l'APS que les revendications des gardes communaux, fortement socioprofessionnelles, ne sont ni partisanes, ni politiques. Il a également rappelé que le corps de la garde communale a sacrifié 4.700 martyrs et «a droit à une vie digne», avant d'affirmer que les membres de ce corps sont «pour la sécurité et la stabilité du pays» et soutiennent le «droit des veuves et enfants des martyrs à vivre dans la dignité». Un autre membre de ce Conseil national, Zoheir Kouadria, a estimé, dans son intervention, que les revendications non encore satisfaites se doivent d'être, citant notamment l'indemnité de fonction, le relèvement de la prime de rentabilité et le reclassement dans les grades à l'instar des autres corps de sécurité.

La liste des revendications adressée par le Conseil au ministère de l'Intérieur comprend également la révision du montant de l'indemnité forfaitaire d'heures supplémentaires et le relèvement des pensions des retraités et de la prime de départ à la retraite. Les travaux de la rencontre ont été sanctionnés par l'adoption d'un communiqué final où il est souligné «la nécessité d'agir au sein d'une structure civile légale pour fermer la porte aux aventuriers qui veulent pousser les éléments de la garde communale sur les chemins de l'incertitude». Cette rencontre régionale a réuni des éléments de la garde communale des wilayas de Skikda, Batna, Khencela, El Tarf, Annaba, Guelma, Oum El Bouaghi, Tizi ouzou, Souk Ahras, Jijel, Constantine, Bordj Bou Arréridj, Sétif, Mila et Bejaia. Parallèlement à cette rencontre, plusieurs centaines de gardes communaux venus de différentes wilayas de l'Est du pays, ont observé un sit-in devant le siège de la wilaya de Batna pour appuyer certains points en suspens, à savoir un redéploiement stable et le retrait proportionnel exceptionnelle», a-t-on constaté. Cette action de protestation s'inscrit dans le cadre de la plateforme de revendications que la coordination de la garde communale avait adoptée lors du congrès d'Ifrî (Béjaïa), en août dernier, a rappelé le coordinateur régional de la garde communale, Abdelhafid Yahia, au cours de ce sit-in qui a réuni les gardes communaux venus notamment de Guelma, de Sétif d'El Oued, d'Oum El Bouaghi, de Tébessa et de Batna.

Les contestataires, qui n'ont pas manqué de rendre hommage aux victimes de la tragédie nationale, ont toutefois souligné que le dialogue était «l'unique moyen de régler ce problème», insistant néanmoins sur un «règlement en profondeur» de leurs revendications. «Cela fait trois ans que nous luttons pour nos droits et nous n'avons que des promesses non encore tenues», a ajouté Abdelhafid Yahia.

AFFAIRE DE L'AUTOROUTE EST-OUEST

Suspension de l'audience, le procès reprendra lundi

Le procès de l'affaire de l'autoroute est-ouest dans laquelle sont impliquées 16 personnes et sept entreprises étrangères pour corruption a été suspendu dimanche, l'audience devant reprendre lundi, a annoncé le président du tribunal criminel d'Alger.

Après deux reports, le procès de l'affaire de l'autoroute est-ouest impliquant 16 personnes et sept entreprises étrangères pour corruption a débuté dimanche avec la présence du collectif de la défense du principal accusé, Chani Medjdoub, de 15 témoins sur les 27 (un témoin étant décédé).

Le président du tribunal, qui a entamé l'audience par l'appel des accusés, dont un est en fuite et quatre en détention, a désigné le jury et a donné lecture de l'arrêt de renvoi de cette affaire.

L'acte d'accusation à l'encontre des personnes (physiques et morales) impliquées dans cette affaire porte sur des délits «d'association de malfaiteurs, corruption, blanchiment d'argent, trafic d'influence et dilapidation de deniers publics».

Le procès, qui a été reporté la semaine dernière pour désigner une nouvelle défense du principal accusé (Chani Medjdoub) dans cette affaire, après la destitution de son collectif d'avocats, a repris dans une salle archiconvole du tribunal criminel d'Alger, ont constaté des journalistes de l'APS.

Le président du tribunal, qui a ouvert l'audience, l'a immédiatement suspendue, les personnes en détention n'étant pas encore arrivées au tribunal.



Parmi les 16 accusés, un (1) est en fuite, et quatre sont en détention en plus des sept entreprises étrangères (en tant que personnes morales). Le procès avait fait l'objet d'un premier report le 25 mars dernier en raison de l'absence des avocats étrangers du principal accusé dans cette affaire, Chani Medjdoub.

Il avait repris une seconde fois dimanche dernier. Mais, ce procès a été renvoyé une seconde fois au 26 avril après que Chani Medjdoub ait récusé son collectif de défense, qui a, de son côté, annoncé son retrait du procès.

La défense de Chani Medjdoub avait récusé dans sa totalité «la procédure judiciaire dans l'instruction» de ce dossier, et demandé «la nullité des actes préparatoires» de ce procès.

Rebondissements

Finalement, la défense de Chani s'est retirée car «le tribunal n'avait pas répondu rapidement à notre demande», avait annoncé un des défenseurs de Chani.

En outre, le collectif de la défense de Chani Medjdoub reproche au tribunal de n'avoir pas communiqué dans les délais (trois jours avant le procès) la liste complète des témoins. Mais, jeudi

dernier, un des membres du collectif de défense de Chani Medjdoub, avait affirmé à l'APS que celui-ci a finalement décidé de reconduire ses avocats pour sa défense. Ce collectif de défense est constitué de maîtres Zahia Aït Amar, Amine Sidhoum et Mohand Tayeb Belarif du barreau d'Alger, ainsi que de deux autres avocats, Philippe Penning du barreau du Luxembourg, et William Bourdon du barreau de Paris, absents à l'audience de dimanche.

Deux autres avocats ont été désignés d'office par le bâtonnier d'Alger, à savoir Me. Aziz Brahimi et Si El Abdi Chara. Ils ont indiqué à l'APS qu'ils vont poursuivre le procès, car «on connaît ce dossier». L'affaire, qui a éclaté en 2009, porte sur des faits de corruption et octroi de commissions dans la passation de marchés publics pour la réalisation du projet autoroutier «est-ouest», sur 1216 km.

Initialement, le projet de l'autoroute est-ouest avait été de 6 milliards de dollars. De réévaluations en réévaluations, l'enveloppe financière avait atteint les 11 milliards de dollars en 2011-2012, puis fin 2014 plus de 13 milliards de dollars, selon le ministre des travaux publics Abdelkader Kadi.

BOUIRA

Des citoyens protestent contre la vente illicite de boissons alcoolisées dans un bivouac

Des dizaines de citoyens d'Akboub, dans la commune de Bechloul (30 km au nord-est de Bouira), ont fermé dimanche le chemin de wilaya CW 98 reliant ce village à Tikjda pour protester contre la vente de boissons alcoolisées dans une baraque de fortune située près de leurs habitations, a-t-on constaté.

C'est pour la deuxième fois que les habitants de ce village, appelé communément la Crête rouge, ferment cette voie pour exiger des autorités municipales la démolition de cette baraque de vente d'alcool installée au bord de la route et qui, selon les protestataires, cause de sérieux problèmes aux riverains.

«Ce commerce illicite constitue un danger pour nous et pour nos enfants», ont déploré des manifestants à l'APS. La route était fermée dans la matinée à l'aide de pierres et troncs d'arbres, et aucun véhicule n'a été autorisé à circuler, ce qui a contraint plusieurs automobilistes à rebrousser chemin. Contacté par l'APS, le P/APC de Bechloul, Ammouche

Abdelkader, a expliqué que les services municipaux avaient décidé auparavant d'éradiquer la baraque en question mais son propriétaire avait déposé déjà une plainte contre cette dernière.

«Cette affaire a donc été transférée à la justice qui devrait prendre la décision idoine», a précisé M. Ammouche. La vente des boissons alcoolisées se fait de façon illicite et anarchique sur cette voie menant vers Tikjda et ce, malgré les missions de contrôle qu'effectuent régulièrement les services de la Gendarmerie nationale.

Plusieurs vendeurs illicites d'alcool avaient été arrêtés dernièrement par les services de la Gendarmerie, mais le phénomène perdure.

Selon la Gendarmerie nationale, quelques actes d'agression ont été signalés ces derniers mois sur cet axe routier qui emprunte des dizaines d'automobilistes visiteurs se rendant notamment chaque week-end dans la station climatique de Tikjda.

GÉRONTOLOGIE

Plaidoyer à Batna pour une prise en charge adéquate

Les participants à une rencontre dédiée à la prise en charge des personnes âgées ont estimé, samedi à Batna, que le soutien médical, social et psychologique est «crucial» pour garantir une vie décente aux vieilles personnes en situation de précarité.

Les responsables d'institutions de prise en charge et les acteurs associatifs ayant pris part à cette rencontre, organisée au centre culturel islamique (CCI) par l'association de protection de l'enfance et des personnes âgées, ont évoqué la «vulnérabilité» qui caractérise cette frange de la société.

Intervenant à cette occasion, Mme Namarine Meguellati, présidente de l'association organisatrice, a souligné la «révolution silencieuse» que connaît la pyramide des âges dans

la population nationale, avant d'évoquer «le processus de vieillissement de la population qui s'engage progressivement et va en s'amplifiant».

De son côté, Mme Zohra Djeghlal, sociologue au sein de l'Agence de développement social (ADS) de Batna, a rappelé les initiatives de la tutelle en matière d'accompagnement de cette évolution rapide qui n'est pas, selon elle, sans conséquences sur les conditions de vie de la population âgée. En vue d'améliorer les mesures de protection, la tutelle s'attelle à la préparation d'une nouvelle stratégie fondée sur un recensement des personnes âgées en situation de précarité afin qu'elles puissent bénéficier du nouveau service d'aide à domicile (auxiliaire de vie). Des intervenants ont relevé, lors

du débat, que de nombreuses personnes du troisième âge restent «confrontées à de grands problèmes en matière d'accès aux soins et aux médicaments, surtout en milieu rural». Il a également été souligné «le manque d'adaptation de la prise en charge des personnes âgées de manière à répondre à leurs particularités physiques, psychologiques et sociales». Les participants ont également plaidé pour le «développement de la gériatrie» puisque la population, qui tend à vieillir, aura besoin de plus de soins spécialisés. Il reste cependant, a-t-on noté, que «l'orientation principale» reste la solidarité familiale et la prise en charge des patients âgés dans leurs familles, qui constituent le cœur de la société».

ALGÉRIE - PALESTINE

«Les risques de scission qui menacent la région arabe ne servent pas la cause palestinienne»

L'ambassadeur de l'Etat de Palestine à Alger, Louâï Aissa, a plaidé samedi pour une vision palestinienne future unifiée, estimant que les divisions internes et les événements enregistrés sur la scène arabe ne servaient pas la cause palestinienne. Intervenant lors d'une conférence politique organisée par les Fronts démocratique et populaire pour la libération de la Palestine, l'ambassadeur palestinien a souligné que «les événements qui secouent les pays arabes constituent une menace pour notre cause», mettant en garde contre le risque de «céder aux conspirations qui ciblent le peuple palestinien».

M. Aissa a souligné la nécessité «de surmonter les différends pour pouvoir avancer et s'attacher aux constantes nationales pour l'édification d'un Etat palestinien indépendant».

«L'évolution de la situation sur la scène arabe sert le plan colonialiste visant à établir un nouveau plan dans la région pour servir les intérêts économiques américains et occidentaux et partant garantir la sécurité d'Israël», a estimé pour sa part le représentant du FPLP en Algérie, Salah Mohamed.

«Les tentatives de plonger les peuples arabes dans le désespoir qui viennent s'ajouter aux problèmes internes que connaît la région sont préjudiciables aux causes arabes, notamment à la cause palestinienne», a-t-il fait remarquer.

«Les Palestiniens ne sont pas partie au conflit syrien», a indiqué le représentant du FDLP à Alger, Mohammed el Hamami. «Le règlement de la crise syrienne passe par une solution politique consensuelle», a-t-il précisé.

Le camp «Yarmouk» qui compte 18.000 réfugiés palestiniens, dont 3500 enfants est depuis le 1 avril 2015 pris d'assaut par des groupes armés.

MONDE ARABE

Vers l'élaboration des cartographies de la pauvreté



Un atelier de formation pour l'élaboration des cartographies de la pauvreté dans les pays arabes a été lancé, hier à Alger, sur recommandation du Conseil des ministres arabes des Affaires sociales. La ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, Mounia Meslem a présidé cet atelier de quatre jours qui verra la participation de 150 représentants des pays membres de la Ligue arabe.

Cette session vise essentiellement à présenter les méthodologies de la pauvreté dans les pays arabes aux acteurs activant en matière de lutte contre la pauvreté en vue d'échanger les expériences entre les pays de la région, indiquent les organisateurs. Elle vise à former les formateurs en cartographie de la pauvreté dans la région.

A cette occasion, la ministre a souligné que la disponibilité des cartographies de la pauvreté constitue «un outil efficace pour élaborer des politiques sociales efficaces permettant la prise en charge des besoins des catégories démunies pour trouver les moyens de les intégrer de façon permanente dans le processus de développement durable».

L'Algérie avance vers «la concrétisation des Objectifs du Millénaire pour le développement selon les estimations de plusieurs agences de l'ONU à la faveur des efforts que déploie l'Etat pour concrétiser des politiques sociales basées sur plusieurs programmes complémentaires au profit des catégories démunies», a-t-elle dit.

Pour sa part, le directeur du développement et des politiques sociales à la Ligue arabe, Tarek Nabil Al Naboulsi a précisé que l'organisation, à Alger, de cette session de formation affirme le rôle «important» de l'Algérie et tire profit de son expérience.

De son côté, le chef du département du développement économique à la commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie de l'Ouest (Cesa), Khaled Abou Ismail a insisté sur la nécessité d'un recensement arabe unifié pour «permettre aux pays de la région d'évaluer le niveau de développement et l'impact des politiques économiques et sociales sur le bien-être de leurs citoyens».

VIETNAM

Le peuple algérien a été un soutien important pour le Vietnam dans sa guerre de libération

Le peuple algérien a été un soutien important pour le Vietnam durant sa longue guerre de libération, qui représentait un symbole de la lutte des peuples pour la liberté et le progrès, a indiqué hier l'ambassadeur du Vietnam à Alger, Vu The Hiеп.

«Le peuple algérien a soutenu le Vietnam dans sa guerre de libération face aux forces coloniales, qui a duré trois décennies», a souligné M. The Hiệp lors d'une conférence de presse organisée à l'occasion du 40e anniversaire de la libération du Sud Vietnam et de la réunification du pays. Il a tenu à rappeler que l'Algérie qui «a été le premier pays à reconnaître le Front de libération du Sud Vietnam» avait organisé au début des années 1970 «un front pour soutenir le peuple vietnamien».

La résistance du Vietnam contre le colonialisme français avait duré 9 ans, de 1945 au 1954. Ce combat a été couronné par la victoire de Dien Bien Phû, alors que la résistance contre les Américains a duré 21 ans, du juillet 1954 au 30 avril 1975.

Dans son long combat pour la liberté, le peuple vietnamien a payé un lourd tribut, en luttant contre deux puissances qui sont les Etats-Unis et la France, a-t-il dit, rappelant que le Vietnam continue de subir à ce jour «les conséquences de ces guerres meurtrières».

Il a cité à ce propos les bombardements de l'armée américaine qui a largué dans tout le pays plus de 7,8 millions de tonnes de bombes, «une quantité énorme», affirme-t-il, et qui «dépassé tout record dans d'autres guerres du passé».

Il a ajouté qu'en dix ans, de 1961 à 1971, les Américains ont déversé «plus de 18,2 millions de gallons (plus de 68 millions de litres) d'agent orange» qui est un défoliant très



toxique, faisant des victimes aujourd'hui encore. Ce défoliant a «détruit des milliers d'hectares de forêts et de terres agricoles et a entraîné également des conséquences très graves sur la santé des générations vietnamiennes pendant et même après la guerre», a-t-il fait savoir.

En dépit des souffrances qu'il a enduré, le Vietnam, a-t-il soutenu, a réussi à «mettre en échec une guerre d'agression la plus dure et des plus grandes portées et des plus longues menée» par l'impérialisme après la deuxième guerre mondiale (1939-1945).

Le diplomate vietnamien a tenu à saluer particulièrement l'héroïsme et le courage d'Algériens qui, à cette époque, étaient engagés de force au sein de l'armée coloniale française, et qui avaient déserté pour exprimer leur «opposition à la guerre».

Le long combat du peuple vietnamien s'était couronné par la victoire d'avril 1975 qui a conduit à la libération du Sud du Vietnam, ouvrant ainsi la voie à la réunification du pays, a-t-il conclu.

Vietnam, quarante ans après la victoire et la libération du Sud

O. Larbi

«L'amitié du Vietnam et de l'Algérie est un lien indéfectible» pour l'ambassadeur Vu The Hiệp.

La conférence de presse organisée à l'occasion de la célébration de la libération du Sud Vietnam et de Saigon, «capitale des mercenaires opposés au peuple vietnamien épris de liberté» survient alors que le Vietnam enregistre des succès dans son développement, sa modernisation et son insertion plus large dans les relations internationales.

Pour se faire une idée de ces succès, les recettes du Vietnam ont enregistré 300 milliards \$ en 2014. (les échanges avec l'Algérie ont atteint 380 millions \$), la pauvreté a reculé pour 25 millions de Vietnamiens, et l'économie des zones montagneuses progresse très vite.

Le Vietnamiens

Les qualités du Vietnamiens sont autant d'atouts : «Le patriotisme révolutionnaire, l'amour de la liberté, le travail sans relâche et l'esprit de sacrifice ont forgé la personnalité vietnamienne depuis des siècles».

Ces qualités sont mobilisées pour le développement économique, social et culturel. «La décision des autorités centrales de rompre avec la bureaucratie, l'économie centralisée, l'option pour une économie de marché à orientation socialiste- qui demande à être enrichie- ont libéré des énergies : des coopératives, de petits capitalistes, des investisseurs étrangers ont fait que l'on peut parler d'économie capitaliste au service de tous. Le principal est que la décision revient à l'Etat vietnamien» confirme l'ambassadeur.

Histoire

En 40 ans, le pouvoir et le peuple vietnamiens ont reconstruit un pays dévasté par la colonisation, les interventions armées dans les affaires intérieures du Vietnam qui a eu à combattre dès 1941, le colonialisme français et les envahisseurs japonais.

La déclaration d'indépendance a été prise le 2 septembre 1945, après la fin de Deuxième Guerre mondiale, par Ho Chi Minh et ses compagnons, concrétisant la volonté du peuple.

La France n'a pas accepté ce choix et a engagé une guerre de reconquête qui s'est achevée par la débâcle de Dien Bien Phû, le 7 mai 1954 consacrant l'art militaire et la détermination des soldats vietnamiens au combat.

La division du pays en 2 entités, le Nord et le Sud, pour une période de 2 ans, avant d'organiser un référendum n'a pas été respectée par les USA qui se sont engagés auprès des «fantoches» du Sud.

Cinq présidents américains ont été impliqués dans cette guerre : Eisenhower, Kennedy, Johnson, Nixon, Ford

et toutes leurs stratégies ont été mises en échec sur le terrain : guerre unilatérale, guerre spéciale, guerre «locale» et enfin vietnamisation.

550 000 soldats américains, 70 000 d'autres pays et 1 million de «Sud-Vietnamiens» ont combattu contre la liberté et le respect des accords de 1954.

Les USA ont dépensé 676 milliards \$, ont largué sur tout le Vietnam plus de 7,8 millions de tonnes de bombes !

«Ils ont déversé sur 10% de la superficie du Sud Vietnam, plus de 18,2 millions de gallons d'agent orange dont la composition principale est la dioxine qui détruit des millions d'hectares de forêts et de terres agricoles, entraînant des conséquences graves sur la santé de générations de Vietnamiens... A l'heure actuelle, le nombre de Vietnamiens affectés par l'agent orange est de 4,8 millions, dont des milliers de morts, des millions d'autres et leurs enfants subissent la pauvreté et des maladies à cause de ce agent.» La victoire du 30 avril 1975 clôt la résistance du peuple vietnamien contre «les Américains pour le salut national, pour l'indépendance, la liberté et la réunification du pays»

Un siècle de colonialisme a été relégué aux archives de l'Histoire.

«C'est un tournant décisif pour la reconstruction et la défense du peuple vietnamien» lit-on.

Pour le monde «c'est une grande victoire des forces de paix, d'indépendance nationale et de progrès dans le monde entier contre les forces bellicistes et agressives du colonialisme et de l'impérialisme».

Algérie-Vietnam, un exemple de relations

Quelles sont les relations entre le Vietnam et L'Algérie ? La réponse de l'ambassadeur Vu The Hiệp est claire nette : «Elles sont très bonnes ! Elles sont très anciennes, très solides, se développant sans cesse. La solidarité, le soutien, l'aide politique et diplomatique de l'Algérie au Vietnam en lutte ont, à chaque moment de l'histoire été précieux ; l'Etat et le peuple algérien ont montré une constance dont nous nous félicitons. En pleine guerre antiaméricaine, l'Algérie a permis l'ouverture d'une ambassade du FNL, le président Boumediene a visité le Vietnam en 1974. Depuis les relations se renforcent toujours au niveau parlementaire, sportif, d'amitié entre les peuples» souligne l'ambassadeur, pour qui cette histoire commune est un repère.

L'émotion a gagné l'assistance quand une jeune femme a demandé ce que représente le fait que des soldats algériens de l'armée française à Dien Bien Phû aient choisi de rejoindre l'armée vietnamienne ?

M. Vu The Hiệp a répondu à M^e Mihoubi en disant que leur choix était dicté par l'amour de la liberté, du respect de la volonté du peuple vietnamien. Ils ont combattu à nos côtés. Certains ont épousé des vietnamiennes. Vous êtes l'une des preuves de ces relations.»

IMPORTATIONS DES MÉDICAMENTS Baisse de plus de 38% au 1^{er} trimestre 2015



Les importations des produits pharmaceutiques se sont chiffrées à 317,4 millions de dollars (usd) durant le 1^{er} trimestre 2015, contre 515,38 millions usd à la même période de l'année écoulée (-38,47%), apprend-on auprès des Douanes.

Les quantités importées des produits pharmaceutiques ont également connu une tendance baissière passant de 5.364 tonnes, durant les trois premiers mois de 2014, à 5.103 tonnes à la même période de l'année en cours (-5%), indique le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis). Cette baisse de la facture s'explique essentiellement par un recul, respectivement, de plus de 38% des importations des médicaments à usage humain, et de plus de 50% des produits para-pharmaceutiques.

Ainsi, les importations des médicaments à usage humain ont atteint 301,67 millions usd entre janvier et fin mars 2015, contre 492,12 millions usd à la même période de 2014 (-38,7%). Malgré cette forte baisse, la facture des importations des médicaments à usage humain est restée la plus importante puisqu'elle a représenté plus de 95% des importations globales des produits pharmaceutiques durant le 1^{er} trimestre de l'année en cours.

Cependant, les quantités des médicaments à usage humain importés ont baissé pour passer de 4.945 tonnes, au 1^{er} trimestre 2014, à 4.607 tonnes au 1^{er} trimestre 2015 (-6,8%). Quant à la valeur des importations des produits parapharmaceutiques, elle a chuté de 51,12% durant le 1^{er} trimestre 2015 à 8,24 millions usd (268 tonnes), contre 16,86 millions usd (320 tonnes) à la même période de 2014 (+12,45%).

Concernant les médicaments à usage vétérinaire, les achats extérieurs de l'Algérie ont, par contre, augmenté à près de 7,2 millions usd (227 tonnes) au 1^{er} trimestre 2015, contre 6,4 millions usd (98 tonnes) à la même période de 2014 (+12,45%).

En 2014, les importations algériennes des produits pharmaceutiques se sont chiffrées à près de 2,6 milliards usd, contre 2,34 mds usd en 2013 (+10,44%).

Pour réduire les importations des produits pharmaceutiques, le gouvernement s'est engagé à encourager la production nationale et œuvre à faciliter l'acte d'investir dans ce créneau industriel afin de stimuler la production.

Des directives ont ainsi été données au groupe pharmaceutique Saïdal à l'effet d'augmenter la production des médicaments. A l'instar des autres produits, l'encouragement de la fabrication locale des médicaments vise à réduire la lourde facture des importations des produits stratégiques, notamment en cette conjoncture de rétrécissement des recettes extérieures du pays, induit par la forte chute des prix de pétrole.

RÉORGANISATION DU SECTEUR PUBLIC MARCHAND Le nouveau groupe public industriel Imetal finalise sa «feuille de route»

Le nouveau groupe public «Industries métallurgiques et sidérurgiques» (Imetal) a finalisé son plan d'action qui devra être examiné, dans les prochaines semaines, par le ministère de l'Industrie et des mines avant d'être soumis au Conseil des participations de l'Etat (CPE) pour approbation.

Par Hayat LAZRI

Né de la réorganisation du secteur public marchand, opérée en février dernier, le groupe Imetal s'est fixé comme priorité le développement de l'investissement national pour se substituer aux importations et l'augmentation de son chiffre d'affaires qui devra passer de 80 milliards de DA actuellement à 150 milliards de DA à l'horizon 2020, avance son P-dg, Boudjemaa Talai, dans un entretien accordé à l'APS.

Le principal objectif du groupe, qui compte 63 entreprises issues de la fusion-absorption des deux ex-Sociétés de gestion des participations de l'Etat Contrumet (construction métallique) et Transoil (transformations sidérurgiques) avec un capital global de 65,37 milliards de DA, est de relancer l'investissement dans ses filiales.

«L'Algérie importe annuellement près de 3 millions de tonnes d'acier, et notre priorité est de barrer la route à l'import et de promouvoir le produit +made in Algérie+», avance le même responsable. Les filiales de ce groupe qui sont spécialisées, jusque-là, dans les activités de la sidérurgie, de la métallurgie et de la construction métallique devraient être organisées par métiers pour la mai-trise du développement du groupe no-



tamment dans la fabrication de tubes à gaz, à pétrole et hydrauliques, du fil métallique, du fil machine en acier ainsi que dans la fonderie.

En outre, le groupe a signé trois protocoles d'accord avec des partenaires étrangers, en privilégiant le transfert technologique et les nouveaux métiers pour le renforcement des capacités de production de ses entreprises.

Deux de ces protocoles d'accord font l'objet d'élaboration de pactes d'actionnaires dont l'un concerne un projet d'industrialisation de la construction avec un partenaire australien, tandis que le second concerne un partenariat avec une entreprise espagnole portant sur la construction métallique dans le secteur des énergies renouvelables.

Quant au troisième protocole, il est en cours de discussion, indique-t-il. Interrogé sur les autres aspects du contenu de la «feuille de route» d'Imetal, M.Talai fait savoir que toutes les opérations relatives à l'organisation du groupe qu'il dirige ont été finalisées tandis que le volet financier accompagnant cette restructuration est quasiment fin prêt.

«Notre travail a consisté à procéder, tout d'abord, à un diagnostic du secteur et à élaborer la réorganisation des filiales, le plan de développement ainsi que la mise en place juridique et administrative du groupe», explique-t-il. Selon lui, la feuille de route du groupe sera présen-

tée au ministère de l'Industrie et des mines dans trois semaines, et dès son avalisation par le CPE, le groupe deviendra réellement opérationnel.

A rappeler que le ministre de l'Industrie et des mines, Abdesslam Bouchareb, avait indiqué que les plans d'actions des douze (12) nouveaux groupes industriels devraient être soumis à l'examen du CPE avant fin juillet prochain. Une fois ces plans d'action avalisés par le CPE, les 12 groupes pourront signer leurs contrats de performances et entrer en activité. S'agissant des ressources financières qui seront mobilisées pour la mise en oeuvre du plan d'action d'Imetal, M. Talai précise qu'un plan financier devra appuyer cette restructuration, et ce, notamment pour deux ou trois entreprises du groupe qui sont actuellement en difficultés financières.

«Je ne demanderai pas au gouvernement un accompagnement financier mais probablement des crédits bancaires à taux bonifiés», note le P-dg d'Imetal qui admet que l'Etat a suffisamment accompagné le secteur public sur le plan financier. Mais pour lui, la réussite du programme de relance repose sur quatre conditions incontournables: l'autonomie de l'entreprise, la dépenalisation de l'acte de gestion, une bonne rémunération des cadres du secteur et la protection de la production nationale.

APS

PROTECTION DE LA FAUNE MARINE La nouvelle loi sur la pêche et l'aquaculture publiée au JO

La nouvelle loi relative à la pêche et à l'aquaculture, adoptée récemment par l'APN et le Conseil de la Nation, a été publiée au Journal officiel n°18.

Modifiant et complétant celle de juillet 2001, cette loi vise la réorganisation de la profession dans ce secteur et durcit les sanctions liées à la pêche illicite dont essentiellement celle du corail, dans le but de mettre de l'ordre dans ce secteur et préserver les ressources halieutiques, rappelle-t-on.

Elle introduit de nouveaux instruments pour le développement des activités de pêche et d'aquaculture dans le cadre du principe d'une «pêche responsable» et de la protection de la ressource halieutique et de l'environnement marin. Par ailleurs, les instruments introduits concernent la mise en place des plans d'aménagement et de gestion des pêcheries, l'action participative des professionnels dans l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques du secteur, les systèmes de surveillance à distance des navires de pêche par la géo localisation ainsi que l'aménagement des zones d'activités aquacoles.

La loi accorde une importance particulière au corail dont la haute valeur marchande sur le marché international et les moyens de pêche rudimentaires utilisés par les braconniers ont démultiplié sa pêche illicite.

Le texte devra faciliter la mise en oeuvre du programme aquapêche 2020 qui prévoit de doubler la production actuelle à 200.000 tonnes et de créer plus de 30.000 emplois productifs dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture. Quant aux sanctions prévues par cette loi, elles vont d'un emprisonnement



de trois à cinq ans et des amendes variant entre 200 000 DA et 20 millions de DA selon le degré de gravité de l'infraction. Les plus lourdes peines concernent les infractions liées à la pêche au corail s'appliquant aux personnes qui le pêchent sans concession ou celles qui ne tiennent pas de registre de plongée, ou qui dépassent le quota annuel autorisé ou quiconque exporce le corail à l'état brut ou semi fini.

Ces peines vont d'un emprisonnement de 6 mois à 5 ans et d'une amende oscillant entre 10 millions et 20 millions de DA. Pour ce qui est des sanctions applicables à la pêche du poisson et à l'aquaculture, le texte prévoit un emprisonnement de 3 à 5 ans et/ou une amende de 500 000 DA à 2 millions de DA quiconque détient,

à bord du navire, des substances chimiques, des matières explosives, notamment la dynamite, l'appât toxique et des procédés d'électrocution, pouvant affaiblir ou détruire les ressources biologique et les milieux aquatiques.

Une amende de 500 000 DA à 1 million de DA est prévue pour quiconque pêche à l'aide d'une arme à feu. La loi interdit aussi la capture, la détention, le transport, la mise en vente, l'entreposage ou le traitement de produits de pêche n'ayant pas atteint la taille marchande.

Le ministère de la Pêche et des ressources halieutiques œuvre actuellement à mettre en vigueur 14 plans d'aménagement des pêcheries pour les wilayas du littoral et 29 zones d'activités aquacoles ainsi que la réalisation de 350 projets d'aquaculture marine et continentale, rappelle-t-on.



ADRAR

Caravane de solidarité pour les enfants aux besoins spécifiques

La caravane de solidarité avec les enfants aux besoins spécifiques, qui a pris son départ d'Alger à l'initiative de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), est arrivée hier à Adrar.

Le programme de cette caravane, organisée en coordination avec l'association «Amel» (espoir) pour les personnes aux besoins spécifiques et le secrétariat de wilaya d'Adrar de l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA), sous le signe «Pour une alliance forte entre les handicapés du Nord et du Sud», comporte différentes actions de solidarité, d'orientation et des compétitions sportives, a indiqué la secrétaire de wilaya de l'UNFA, Meriem Bendiba.

Une exposition d'activités de personnes aux besoins spécifiques et une journée d'étude sur la prévention contre les accidents de la route, l'usage des stupéfiants et les droits des personnes en difficulté à la lumière de la loi algérienne, sont au menu de cette initiative qui s'étalera sur six (6) jours, selon les organisateurs.

D'autres activités sont programmées, à l'instar d'un spectacle de clown et une rencontre de football de personnes aux besoins spécifiques, outre la remise de dons, par les éléments de la Sécurité de wilaya, au profit des enfants handicapés hospitalisés au niveau du service «Mère et Enfant» à l'établissement public hospitalier (EPH) d'Adrar.

Un semi-marathon et un tournoi de pétanque pour personnes aux besoins spécifiques, ainsi qu'une visite guidée à des sites touristiques, à l'instar de la grotte de Tamassakht, dans la commune de Tamest (Sud de la wilaya), sont aussi au programme de cette manifestation.

La caravane, composée d'une trentaine de membres, dont des académiciens, des sportifs, des artistes, des journalistes et des représentants de catégories de personnes aux besoins spécifiques des wilayas de Tamanrasset, Tindouf, Illizi et des camps de réfugiés sahraouis, clôturera ses activités par une cérémonie de remise de cadeaux et de chaises roulantes.

BISKRA

Randonnées ouvertes pour les amateurs de montagne à Djemora

Le festival du tourisme de montagne, ouvert hier dans la commune de Djemora (Biskra), a donné lieu à des randonnées pédestres pour des amateurs visiblement enchantés de découvrir la beauté des paysages de cette région.

Le chemin muletier suivi par les randonneurs, sur des sentiers tracés dans des reliefs rocheux extrêmement escarpés, a permis aux promeneurs d'admirer le panorama saisissant qui s'offre à eux, tout en se délectant des senteurs des bouquets d'arome et autres espèces végétales dans ce milieu austère semi-aride.

Un milieu épargné par la pollution où coule l'oued Abdi qui arrose un chapelet d'oasis où poussent, aux côtés des palmiers, des abricotiers, entre Beni Souik et Guedila qui a prêté son nom à une eau minérale réputée.

L'association locale du tourisme, initiatrice de cette randonnée "oxygénante", a mis à la disposition du public une carte des chemins de randonnées pédestres de la région, et désigné des guides pour accompagner les touristes-marcheurs jusqu'aux pics d'une partie du massif.

Cette manifestation prévue sur trois jours vise à relancer ce type de tourisme dans la région et à inciter les jeunes et les étudiants à pratiquer la marche et les sports de montagne, a souligné le président de l'association Abdelmadjid Bessam.

La commune de Djemora, se situe à 35 km au nord de Biskra. C'est une région se prêtant parfaitement au tourisme de montagne, sur les monts de l'Atlas Saharien.

Des troupes folkloriques de la région ont participé à l'ouverture du festival du tourisme de montagne de Djemora à la grande joie des participants.

BAPTISATION DES ÉDIFICES ET LIEUX PUBLICS L'opération achevée dans huit wilayas

L'opération de baptisation des édifices et lieux publics, lancée par la tutelle l'année dernière, a enregistré une avancée «notable», en atteignant un taux d'achèvement à 100% dans huit (8) wilayas du pays, a affirmé hier à Blida, la directrice de la Gouvernance locale auprès du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Fatima Hamrit.

«L'opération est achevée à 100% dans huit (8) wilaya, où elle est seulement en attente d'actualisation, alors que son taux d'avancement est de 80% au niveau de 22 wilayas, dont celle de Blida, où elle a beaucoup progressé», a indiqué Mme Hamrit, lors d'une rencontre ayant



réuni les présidents d'APC, les chefs de daïras et les directeurs exécutifs de la wilaya, consacrée aux modalités et critères de classement et de baptisation des édifices et places publiques.

«Il y a jusqu'à présent un total de 39.332 lieux baptisés au niveau national, contre 23.636 non encore baptisés», a-t-elle fait savoir, estimant que ce dernier chiffre reflète le déficit existant en matière de baptisation des artères et quartiers à l'échelle na-

tionale. Soulignant que l'opération est inscrite au titre de la rationalisation du service public, lancée par la tutelle à travers de nombreux chantiers, dont la numérisation de l'Etat civil, des passeports et de la carte d'identité nationale, elle a expliqué qu'elle vise à «localiser les lieux publics, afin de servir de plate-forme au Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH), qui est réalisé tous les 10 ans».

Parallèlement, l'opéra-

Mme Hamrit avait procédé, auparavant, à la baptisation de la cité AADL des 541 logements de la ville de Blida du nom des «Frères Boukert», deux enfants de la ville des roses tombés au champ d'honneur pour libérer l'Algérie du joug colonial.

Selon les chiffres fournis à l'occasion, l'opération de baptisation des édifices et lieux publics à Blida est «très avancée», grâce à la baptisation, à ce jour, de 646 rues, 383 quartiers, 393 édifices et 383 espaces publics, alors que l'effort se poursuit en vue de la baptisation de 535 rues, 186 quartiers, 175 édifices et 14 espaces publics.

BOUMERDÈS

Une enveloppe de 800 millions DA pour le renforcement de l'énergie électrique en 2015

Une enveloppe de 800 millions DA a été affectée, cette année, à la mise en œuvre des projets inscrits au titre du Plan d'urgence de renforcement de l'énergie électrique dans la wilaya de Boumerdes, a-t-on appris du directeur de l'entreprise locale de distribution de l'électricité et du gaz.

Ces projets, lancés en réalisation en début d'année, seront progressivement réceptionnés avant fin 2015, dans un souci de «couvrir les besoins croissants en énergie électrique» ainsi que d'«éviter les perturbations en alimentation électrique à travers la wilaya», a indiqué à l'APS Kamel Bouchenak.

Il s'agit, entre autres, de l'installation de 113 transformateurs à travers les daïras de Khmiss El khechna(23), Boudouaou(23), Baghlaia(13), Thenia, Bordj Menaiel, Issers et Dellys avec 11 transformateurs chacune, Boumerdes(7) et Naciria(3). Le Plan d'urgence pour le renforcement de l'énergie électrique à Boumerdes en globe, également, la pose de neuf(9) nouvelles lignes de transport d'électricité en vue de l'amélioration des prestations fournies aux localités



d'Ouled Moussa, Boudouaou, kherrouba, et Keddara Bouzegza, outre la réhabilitation de lignes de transport d'électricité et de transformateurs, ainsi que l'équipement de centres transformateurs, et autres.

En 2013, une enveloppe de plus d'un(1) milliard DA avait été destinée à la réalisation de projets inscrits au titre d'un Plan d'urgence similaire à travers la wilaya.

Parmi les projets concrétisés au titre de ce programme, M. Bouchenak a cité près de 140 centres transformateurs, deux(2) générateurs élec-

triques, la pose de 13 nouvelles lignes de transport électrique, la réhabilitation d'un linéaire de 68 km de lignes électriques, le renouvellement de plus de 300 transformateurs vétustes, et le rééquipement de 43 centres de transfert d'énergie.

«Ces dernières années, le niveau de consommation électrique a connu une hausse de l'ordre de 30%, à Boumerdes, en passant de 900 Gwe (gigawatt électrique) en 2009, à 1200 Gwe en 2012, avant d'atteindre les 1.300 Gwe actuellement», a relevé ce responsable.

SKIKDA

Les plages de la commune de Kheng Mayoun se font belles pour l'été

Une campagne de nettoyage des plages de Kheng Mayoun (Skikda) vient d'être lancée par la commune en collaboration avec l'association «Planète bleue» en prévision de la saison estivale, a indiqué dimanche le président de l'assemblée populaire communale (APC), Messaoud Medjerdaoui.

Des adultes de tous âges et des enfants participent à cette campagne qui concerne notamment les plages de Marsa-Ezzitouna et de Sidi-Abderahmane



qui sont parmi les plus belles et les plus fréquentées de la wilaya, a souligné cet élu.

Relevant la «dimension pédagogique» de l'opération en direction des enfants, M. Medjerdaoui a

également affirmé que ses services œuvrent à mettre en place les conditions nécessaires (éclairage et voies d'accès, notamment) pour que ces deux plages soient les plus accueillantes possible.

S'étendant sur près de 20 km, ces deux plages sont situées à la lisière de denses forêts, où l'on trouve des sources d'eau douce, et qui sont situées à l'abri de la pollution générée par l'homme, a soutenu le président de l'APC.

APS

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ**De nouvelles infrastructures pour renforcer le secteur de l'éducation nationale...**

De nouvelles infrastructures scolaires destinées à soulager la surcharge des classes dans certains établissements scolaires vont renforcer bientôt le secteur de l'éducation nationale à Bordj Bou-Arréridj, a-t-on appris, hier, auprès de la direction des équipements publics.



Dans ce cadre, neuf (9) lycées sur les seize (16) inscrits au bénéfice de cette wilaya affichent donc des taux d'avancement des travaux «appréciables» variant entre 20 et 95 pour cent dans les communes de Herraza, Bordj Bou-Arréridj, Ras El Oued, Sidi Embarek, El Anasser, El Main, Bordj Ghdir, El

Mehir et Bellimour, selon la même source. Pour ce qui est du cycle moyen, 6 collèges d'enseignement moyen (CEM), sur 17 projets inscrits, sont en phase de réalisation et d'équipement dans plusieurs autres localités dont El Chefa (dans la commune de Kheïl), Ouled Dahmane et Ras El Oued, a-

t-on ajouté. S'agissant du palier primaire 34 groupes scolaires ont été inscrits à travers l'ensemble des communes de Bordj Bou Arreridj, a également fait savoir la même source, rappelant que cette wilaya dispose actuellement de 487 écoles primaires, de 121 CEM et de 52 lycées.

...Identification du terroriste abattu vendredi à Djaâfra

Le terroriste abattu vendredi dernier à Djaâfra, une quarantaine de kilomètres au nord de la wilaya de Bordj Bou Arreridj a été identifié.

Il s'agit en fait du nommé Samir M., âgé de 32 ans. Ori-

ginaire du village Mesrah, dans la commune d'El Euch au sud de la wilaya, il avait rejoint un groupe armé qui active dans la région, il y a quatre ans.

M.B

CONSTANTINE**Concours du meilleur établissement scolaire «vert»**

Un concours du «meilleur établissement scolaire vert» a été lancé dans la wilaya de Constantine, à l'initiative de l'association de protection de la nature et de l'environnement (APNE), a indiqué hier à l'APS son président, Abdellatif Sebih.

Ciblant les établissements scolaires des trois paliers de l'enseignement, ce concours qui coïncide avec la manifestation «Constantine capitale 2015 de

la culture arabe», est organisé avec la collaboration de la direction de l'éducation, a précisé le même responsable. Placée sous le slogan «tous pour un établissement scolaire vert», l'opération, première du genre dans la

wilaya, vise à inculquer la «culture environnementale» dans les rangs des élèves afin de susciter chez eux un «esprit d'émulation» qui ne peut être qu'avantageux pour l'environnement», a souligné M. Sebih.

Donner une impulsion aux activités des Clubs

désigneront l'établissement vainqueur de ce concours en se basant sur l'embellissement des espaces verts, la propreté de l'établissement et l'activité écologique des Clubs Verts, a-t-il noté.

L'APNE, une association activant depuis 1999 en étroite collaboration avec l'Assemblée populaire communale (APC) de Constantine, la direction de la jeunesse et des sports et la direction de l'éducation, organise régulièrement des actions de sensibilisation à la protection de l'environnement et initie des opérations de reboulement à travers les quartiers, les maisons de jeunes et les centres de formation professionnelle.

ORAN**Nouvelle promotion de 402 avocats stagiaires**

Une nouvelle promotion forte de 402 avocats stagiaires a prêté serment au cours d'une cérémonie solennelle tenue samedi au siège de la Cour de justice d'Oran sous la présidence du bâtonnier Me Ouahrani Lahouari. La prestation de serment permet aux nouvelles recrues d'entamer leur stage de formation pratique avant d'intégrer le Barreau d'Oran, a indiqué Me Ouahrani, annonçant que la conférence inaugurale de ce stage est prévue le 2 mai 2015.

TLEMCEN**Aïn Fettah commémore le 58^e anniversaire de la bataille historique de Fellaoucene**

La wilaya de Tlemcen a commémoré samedi dans la commune d'Aïn Fettah le 58^e anniversaire de la bataille historique de Fellaoucene ou les forces du colonisateur français ont enregistré de grandes pertes. Lors de la cérémonie, qui s'est déroulée devant la stèle commémorative située sur les hauteurs d'Aïn Fettah dans les monts de Traras, les autorités locales et une foule de citoyens, des moudjahidine et l'imam de la région ont mis en exergue la dimension historique et nationale de cette bataille où l'Armée de libération nationale (ALN) a infligé aux forces coloniales de grandes pertes et une leçon de bravoure et d'organisation. Un arbre a été planté symboliquement des membres de la famille révolutionnaire et des troupes de jeunes activant dans divers domaines culturels et sportifs ont honoré en cette occasion. Pour rappel, la bataille de Fellaoucene s'est déroulée le 20 avril 1957 à Bechkouha et El Menchar dans les monts de Traras où 155 moudjahids ont été confrontés avec courage à des centaines de soldats français dotés de renforts aériens. Trente chahids sont tombés au champ d'honneur.

RELIZANE**La Sûreté de wilaya neutralise 8 trafiquants de drogue**

Les services de police de la sûreté de wilaya de Relizane ont arrêté récemment 8 individus impliqués dans des affaires de drogue, a-t-on appris vendredi auprès de la cellule de la communication et les relations générales de ce corps sécuritaire, précisant que la première opération a permis, à la brigade de recherche et d'investigation (BRI) de mettre hors d'état de nuire deux individus, âgés de 20 et 33 ans, des repris de justice, impliqués dans des affaires de détention de drogue aux fins de commercialisation. Après leur arrestation, il s'est avéré que l'un deux faisait l'objet d'une recherche par la justice pour deux affaires de détention de drogue à des fins de consommation et de menaces avec arme à feu. Les forces de police relevant des daïras de Oued R'hiou, la 5^e sûreté de daïra, la 6^e et la 8^e, ont arrêté 6 individus (entre 25 et 54 ans), tous impliqués dans des affaires de drogue et de stupéfiants, et la saisie d'une quantité de kif traité et de psychotropes.

Les mis en cause ont été présentés à la justice qui les a mis en détention provisoire pour les chefs d'inculpation de détention de drogue et de psychotropes à des fins de consommation et de commercialisation.

APS

AÏN TÉMOUCHENT**La deuxième ligne de production de la cimenterie de Beni Saf butte sur la lenteur des procédures**

Le projet d'extension de la cimenterie de Beni Saf par une deuxième ligne de production est confronté à des problèmes liés à la lenteur des procédures, a-t-on appris hier du directeur de l'industrie, la petite et moyenne entreprise et de la promotion de l'investissement de la wilaya d'Aïn Temouchent.

En réponse à un élu de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) concernant la réalisation de cet important projet, M. Abderrahim Khaldoune a indiqué que cette deuxième ligne, qui générera 460 emplois directs, a vu son étude achevée, ajoutant qu'un terrain de 370 hectares à l'intérieur de la cimenterie est consacré à ce pro-

jet. La société SCIBS (Société des ciments de Beni Saf) qui gère la cimenterie de Beni Saf a, pour sa part, lancé les procédures réglementaires, dont un avis d'appel d'offres, sachant qu'il s'agit-là d'un projet très important pour la wilaya et le pays, a-t-il souligné, rappelant que la première lettre d'intention pour sa réalisation remonte à 2008. Pour booster ce projet, le directeur de l'industrie a proposé, lors de la session de printemps de l'APW qui s'est déroulée en présence du wali par intérim, la tenue d'une rencontre regroupant les élus, le wali, les représentants de l'agence nationale des activités minières (ANAM), ceux du groupement d'intérêt des cimen-

teries (GICA), le groupe "Pharaon" qui participe à la gestion de la cimenterie de Beni Saf et le partenaire social.

Cette rencontre aura pour principal objectif de relancer ce projet dans l'intérêt de la wilaya et éviter son annulation, a expliqué M. Khaldoune. S'agissant de la gestion actuelle de la cimenterie, le même responsable a indiqué qu'en vertu d'une résolution du CPE (comité de participation de l'Etat), le groupe Pharaon a renforcé la production passant de 600.000 tonnes/an à un million. La dernière production signale un total de 1.044.000 tonnes.

Le gisement actuel étant exploité à 50% seulement, ce groupe n'a pu effectuer de

diversification de produits se limitant au clinker, a-t-il ajouté. S'agissant du filtre contre la pollution induite par la cimenterie de Beni Saf, M. Khaldoune a précisé que cet équipement d'une valeur de trois millions d'Euros a été acquis par la SCIBS qui attend la validation de son conseil d'administration pour l'installer.

La session de l'APW a adopté le bilan d'activités de la wilaya pour l'exercice 2014, le programme d'activités pour 2015 et les plans directeurs d'aménagement urbain (PDAU) des groupements des communes de Bouzedjar et M'saïd d'une part, et Terga, Ouled Boujemaa et Ouled Kihal, d'autre part.

VIOLENCES FAITE AUX ENFANTS : L'Unicef relance la campagne de sensibilisation en Algérie

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) a relancé hier à Alger la campagne de sensibilisation nationale sur les violences faites aux enfants, en vue d'attirer l'attention sur l'ampleur et la gravité de ce phénomène.

Lancée la première fois en 2013, la campagne, en partenariat avec divers intervenants, se décline sous le slogan «Enfance, zéro violence, zéro silence» et implique divers acteurs institutionnels et représentants de la société civile.

Il s'agit du centre d'information et de documentation des droits des femmes et de l'enfant (Ciddef), du réseau Nada de protection des enfants, du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition féminine, de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), du réseau Wassila et la Fédération algérienne des personnes handicapées (Faph). «En relançant cette campagne, il s'agissait de faire en sorte que la violence cesse et qu'elle soit dite lorsqu'elle se produit, car le silence a un coût social dramatique», a indiqué le représentant de l'Unicef en Algérie, Thomas Davin.

Tout en relevant le caractère «sociétal» du phénomène et sa dimension «mondiale», il a énuméré les types de violences ciblant l'enfance (domestiques, sexuelles, psychologiques) et celles touchant les enfants porteurs de handicap. «Il s'agit surtout de

rendre l'invisible visible en parlant de ce problème», a indiqué, de son côté la présidente du Ciddef, Nadia Ait-Zai, qualifiant cette campagne d'action d'éducation visant à «faire changer les comportements et qui ne doit pas s'arrêter à mi-chemin».

Le président du réseau Nada, Abderrahmane Arrar, s'est félicité, quant à lui, de «l'avancée» enregistrée en matière juridique pour une «meilleure protection» de l'enfance à travers la présentation prochaine au Parlement d'une loi dans ce sens.

«Il est, néanmoins, impératif de donner une autre réponse à ce phénomène en mettant en application ce dispositif juridique de manière concrète et en améliorant les conditions de vie et l'environnement familial de l'enfant», a-t-il poursuivi. M. Arrar a rappelé, par ailleurs, la mise en place par son organisation d'un numéro vert (30-33) au profit des enfants violentés, joignable depuis un réseau fixe en attendant qu'il le soit depuis un téléphone mobile. La représentante du réseau Wassila, Mme Fadhma Chitour, a déploré, quant à elle, le «déficit» enregistré en matière du système de protection de cette catégorie vulnérable de la société, de même que les «lacunes» dans le domaine de formation des acteurs impliqués dans la prise en charge des enfants maltraités.

1281 enfants victimes de violences multiformes durant le 1er trimestre 2015

Quelque 1281 enfants ont été victimes de violences multiformes durant le premier trimestre de l'année en cours, a révélé hier à Alger la commissaire divisionnaire à la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), chargée du Bureau national de la protection de l'enfance et de la délinquance juvénile, Mme Kheira Messaoudène.

Intervenant lors de la relance d'une campagne de sensibilisation sur le phénomène lancée par l'Unicef et d'autres partenaires, Mme Messaoudène a précisé que sur les 1281 enfants violents, 756 l'ont été physiquement, alors que 372 autres ont subi des agressions sexuelles.

Vingt (20) enfants ont également été victimes d'enlèvements, alors que 6 autres sont décédés des suites de coups et blessures, a ajouté la représentante de la DGSN.

En 2014, 6151 enfants ont

ALGER : IL TUE FROIDEMENT SA FEMME 20 ans de réclusion criminelle pour l'assassin

En ce mois d'avril 2015, le tribunal criminel prononce un lourd verdict à l'encontre d'une personne qui n'a pas hésité à assassiner sa femme.



A.Ferrag

Ce jour-là, un homme est en grande discussion avec sa femme, le mari a vu de loin toute la scène. Mais voilà qu'il l'a surprise. Rabah entre dans une colère noire, tire sa femme Lamia par les cheveux puis s'empare d'un bâton, frappe sa femme aveuglément, Lamia rend l'âme sur le coup.

Rabah sera arrêté, écroué et inculpé pour homicide volontaire.

Lors de son procès, Rabah reconnaît les faits retenus contre lui, l'accusé raconte les circonstances de son crime. «Je ne rendais pas compte de ce que je faisais, j'ai tué ma femme dans un moment de colère.»

Le représentant du ministère public en mettant en exergue la gravité des faits, réclame la peine

capitale. La défense, pour sa part, étant donné que le coupable a reconnu son crime, tente de minimiser la gravité des faits et l'acte de son mandant. «Je demande d'alléger cette peine, mon client a agi sous l'effet de la colère, et n'a aucun antécédent judiciaire.»

Après de longues délibérations, Rabah est condamné à 20 ans de réclusion criminelle pour homicide volontaire.

SÉTIF : Le parc communal en proie aux flammes

Azzedine Tiouri

Un grave incendie s'est déclaré samedi à l'intérieur du parc principal de la commune de Sétif, proche du centre de la ville, dans la rue Bahri Khier dans la cité Bizar. Rapidement les éléments de l'unité principale de la Protection civile de Sétif, renforcés par six autres unités d'Aïn Sébibet, Aïn Arnat, El Eulma, Aïn Oulmène, Aïn El Kebira et Amouche sont intervenus, pour circonscrire le sinistre avant de se propager aux autres structures environnantes et aux habitations.

L'intervention rapide et la maîtrise de l'incendie en moins de 40 mn, nous dit-on, a évité le pire avant de se propager aux autres magasins et à quatre ateliers, contenant des produits de peinture, de menuiserie, de la graisse, des pneumatiques, des matériaux de construction, le tout sur une surface de 2000 m². Dans la périphérie du parc et dans son enceinte se trouvent également une sta-



tion de carburant, des magasins de stocks de matières dangereuses et facilement inflammables, diverses machines, le garage des véhicules etc.

Cet incendie n'a heureusement enregistré au

cune victime, a indiqué le capitaine Ahmed Lamamra, chargé de la cellule de communication de la Protection civile de Sétif, à l'exception de blessures légères sur deux travailleurs, âgés de 36 et 45 ans, qui ont eu des problèmes de respiration. Ils ont été immédiatement évacués vers le Centre hospitalo-universitaire Saâdina Abdenour où ils ont été pris en charge.

Pour venir à bout de cet incendie, 80 agents, 12 camions anti-incendie de différents types, dont un pour le carburant et un à échelle, 3 ambulances, 2 véhicules multi disciplinaires et 7 de communication, ont été mobilisés sous la direction du lieutenant-colonel Abdellahim Chabour, directeur de la Protection civile de la wilaya de Sétif. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour déterminer avec exactitude les causes du sinistre.

Le wali de Sétif, les responsables des services de sécurité et communaux se sont rendus sur les lieux du sinistre.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ :

Les habitants de Aïn Trab bloquent la RN5

Les villageois de la petite localité de Aïn Trab, relevant de la commune de Sidi M'barek à une dizaine de kilomètres au sud du chef-lieu de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, se plaignent du manque de développement dans leur hameau. Tôt dans la matinée d'hier, les habitants ont fermé, la RN5, reliant Bordj Bou-Arréridj à Sétif, à l'aide de pneus brûlés et de barricades de fortune. Les

M.B.

villageois réclament leur part de développement dont le gaz naturel, l'Internet, l'aide au logement rural. « Nous sommes sur la RN5 à quelques kilomètres du chef-lieu de la wilaya et plusieurs habitations restent privées de gaz naturel et sans internet», dira un des protestataires. Les jeunes réclament aussi de l'emploi et plus de structures sportives.

IMMIGRATION CLANDESTINE

Le SG de l'ONU :**«Pas de solution militaire à la tragédie en Méditerranée»**

Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon est contre le recours à la force dans la tragédie des migrants en Méditerranée, a-t-il indiqué dans un entretien publié dimanche par le quotidien italien *La Stampa*.

«Il n'y a pas de solution militaire à la tragédie qui est en train de se produire en Méditerranée», a précisé M. Ban dans cet entretien, où il dit préférer un encouragement à l'immigration légale comme solution globale.

L'Union européenne, réunie jeudi en sommet extraordinaire, s'est dit prête à mener des actions armées contre les passeurs installés sur les côtes libyennes, à condition d'avoir le feu vert des Nations unies. La chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, a été chargée par les dirigeants européens de chercher ce mandat de l'ONU. Mais, le secrétaire général de l'ONU, lui, souhaite une «approche glo-

bale qui prenne en compte les racines du problème, la sécurité et les droits humains des migrants et des réfugiés, comme avoir des canaux légaux et réguliers d'immigration».

Quant aux mesures annoncées récemment à Luxembourg et à Bruxelles, pour M. Ban, «elles sont un premier pas important vers une action collective européenne. C'est l'unique approche qui peut fonctionner pour un problème de cette

nature, aussi large et transnational», a expliqué le SG de l'ONU qui est attendu aujourd'hui en Italie. Le chef du gouvernement italien, Matteo Renzi, Ban Ki-moon et Federica Mogherini vont participer ensemble à une sortie en Méditerranée aujourd'hui pour montrer leur «solidarité» après les récents drames de l'immigration, a annoncé le service diplomatique de l'Union européenne samedi.



2.500 morts

SEISME AU NEPAL

selon un nouveau bilan provisoire

MOBILISATION INTERNATIONALE
POUR FOURNIR ET ACHEMINER L'AIDE

Plus 2.500 personnes ont péri et des milliers d'autres ont été blessées dans le puissant séisme de magnitude 7,8 qui a dévasté samedi le Népal, selon un nouveau bilan provisoire des autorités népalaises.



Le séisme a provoqué l'affondrement de la tour historique de Dharhara, l'une des attractions touristiques de la capitale népalaise, selon des témoins qui affirment «qu'une dizaine de corps ont été extraits des ruines». Un responsable du tourisme népalais a confirmé 17 décès dans l'Everest, où le séisme a déclenché une avalanche meurtrière.

En Inde, les autorités ont fait état de 53 morts, en majorité dans l'Etat oriental du Bihar. Dix-sept personnes ont trouvé la mort au Tibet, selon la presse officielle chinoise. Le tremblement de terre a aussi touché le Bangladesh.

Les agences humanitaires présentes sur place et qui ont du mal à évaluer l'ampleur des destructions et des besoins, estiment que ce bilan devrait encore grimper. «On essaie d'évaluer l'ampleur de la catastrophe», a confié à un responsable de l'ONG Médecins du Monde.

L'aide internationale pour le Népal, s'organise rapidement même si les nombreuses agences humanitaires peinent à évaluer les besoins sur place.

L'accès aux zones sinistrées est très difficile au moment où la plupart des télécommunications ont été coupées dans le pays.

«Des volontaires et du personnel de l'agence de la Croix-Rouge au Népal s'efforcent à assister les secours pour rechercher d'éventuels survivants et administrer de l'aide aux blessés», a indiqué l'agence dans un communiqué.

«La banque du sang de la Croix-Rouge

à Katmandou approvisionne également les installations médicales de la capitale», a-t-elle indiqué, précisant que ses stocks dans le pays étaient «limités» et qu'elle allait mettre à contribution ses bureaux de Kuala Lumpur et de Dubaï.

L'ONG Christian Aid a fait état de «besoins urgents en abris provisoires, nourriture, eau potable, vêtements chauds, couvertures et kits d'hygiène».

En outre, «des communications, l'électricité et l'eau courante ont été coupées», a indiqué l'ONG Oxfam qui «se prépare à apporter de l'eau potable et des denrées de première nécessité», selon la directrice de son bureau au Népal, Cecilia Keizer.

L'ONG Action contre la Faim a également indiqué avoir envoyé dans les zones touchées des équipes «afin d'évaluer l'ampleur des dégâts et des besoins».

Des aides financières promises

La directrice générale du Fonds monétaire international Christine Lagarde a indiqué samedi que le FMI était prêt à évaluer rapidement les besoins financiers du Népal, après le puissant séisme qui a frappé le pays. «Une équipe du FMI est prête à se rendre au Népal dans les plus brefs délais afin d'aider le gouvernement à évaluer la situation macroéconomique et à déterminer les besoins financiers», affirme Mme Lagarde dans un communiqué.

La Norvège a promis une contribution de 30 millions de couronnes (3,5 millions d'euros) à l'aide humanitaire, précisant que le Népal pourrait lui adresser.

Le pays «pourrait contribuer davantage lorsque nous en saurons plus», selon le chef de la diplomatie Borge Brende.

Le Royaume-Uni devrait envoyer une équipe d'experts spécialisés dans la réponse d'urgence humanitaire pour accélérer les recherches.

«La priorité absolue doit être d'identifier les personnes piégées sous les décombres et les blessés, et fournir un abri et une protection à ceux qui ont perdu leurs maisons», a indiqué la secrétaire d'Etat aux Transports Justine Greening.

Quant à la Commission européenne, elle affirme avoir envoyé des experts sur les lieux du drame, expliquant qu'elle envisageait «de soutenir le Népal avec une aide financière». Les Etats-Unis ont annoncé l'envoi d'une équipe de secours et le déploiement d'une première enveloppe d'un million de dollars pour venir en aide aux victimes, a annoncé l'agence américaine d'aide USAID. Le président russe Vladimir Poutine a exprimé ses «condoléances» au président du Népal, Ram Baran Yadav, tout comme le président chinois Xi Jinping qui a indiqué vouloir lui «offrir de l'assistance».

La chancelière allemande Angela Merkel a aussi fait part de ses «condoléances» au Premier ministre népalais Sushil Koirala, affirmant que son gouvernement «se tient prêt à aider comme il le peut».

Le président François Hollande a déclaré que la France était prête à répondre aux demandes de secours et d'assistance» que le Népal pourrait lui adresser.

6,6 millions de personnes affectées

Moscou envoie ses sauveteurs

La Russie a déployé deux avions avec des sauveteurs à bord au Népal pour l'aider à faire face aux conséquences du puissant séisme qui l'a frappé samedi, a annoncé hier le vice-ministre russe des situations d'urgence (MSU) Vladimir Stepanov. «Les deux premiers avions partent aujourd'hui», a indiqué M. Stepanov, cité par l'agence Sputnik.

«Un groupe de plus de 50 secouristes possédant une riche expérience de recherche et de sauvetage dans les zones de tremblements de terre ainsi que des médecins et des psychologues se rendront au Népal à bord de ces avions», a-t-il précisé.

OBÉSITÉ RIEN DE MIEUX QU'UN TRAITEMENT PERSONNALISÉ



Il n'y a pas une obésité mais des obésités : telle est la conclusion d'une étude scientifique américano-britannique. Pour mieux traiter la maladie, il est donc indispensable de prendre en compte son hétérogénéité et d'adapter les soins à chaque cas. Explications.

Selon les résultats d'une étude scientifique publiée dans le *Journal of Public Health*, il existerait 6 grands sous-groupes dans l'obésité. Beaucoup plus hétérogène qu'il n'y paraît, l'obésité devrait donc être traitée de façon personnalisée en fonction du profil du patient.

Les scientifiques de l'Université de Sheffield (Royaume-Uni) et de la Harvard School of Public Health (Etats-Unis) ont utilisé les données de 4 144 adultes obèses âgés en moyenne de 56 ans, avec un indice de masse corporelle moyen de 34, participant à la cohorte appelée Yorkshire Health Study. L'échantillon comprenait 58% de femmes et de 42% d'hommes. Les chercheurs ont recueilli des informations liées à la situation sociodémographique, au mode de vie, à l'alimentation, à la pratique sportive ou encore à l'historique de tentatives de perte

de poids des participants. Grâce à des questionnaires précis, l'équipe a pu établir 6 sous-catégories de personnes en situation d'obésité, regroupées selon leurs caractéristiques cliniques.

Le premier groupe était constitué de jeunes femmes obèses en bonne santé, n'ayant pas encore développé de complications dues au surpoids (diabète, hypertension, cholestérol...). Le deuxième groupe comprenait des hommes buvant de façon excessive, avec au moins 12 unités d'alcool ingérées par semaine. Le troisième groupe était constitué d'une majorité de femmes, à tendance anxieuse et dépressive, alors que le quatrième groupe rassemblait des adultes d'âge mûr, en bonne santé mais présentant toutefois une hypertension artérielle et une consommation accrue d'alcool. Les adultes obèses âgés et

souffrant de pathologies chroniques telles que l'arthrose constituaient le cinquième groupe. Enfin, le sixième groupe comprenait les sujets vulnérables et démunis ayant développé plusieurs maladies chroniques.

Au vu de la diversité des profils des obèses, les chercheurs soulignent la nécessité de tenir compte de cette hétérogénéité dans la mise en place des traitements. Car si pour certains l'obésité est due à une trop grosse consommation d'alcool, elle est induite par une mauvaise alimentation et/ou un manque de sport chez d'autres individus. Une seule et même approche thérapeutique ne pourra donc pas fonctionner pour tous les profils d'obèses. Il est donc crucial d'identifier le sous-groupe de chaque patient afin de lui offrir la stratégie thérapeutique la plus adaptée.

LES PRODUITS LAITIERS PEUVENT-ILS ÊTRE CANCÉRIGÈNES ?

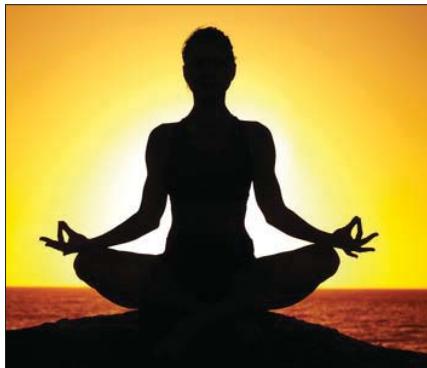
On le sait, dans notre alimentation de nombreux produits sont susceptibles de favoriser le cancer. Qu'en est-il des produits laitiers ? Une quinzaine d'études épidémiologiques ont montré qu'une consommation importante de produits laitiers entraînait un risque accru de cancer de la prostate, tandis que d'autres travaux suggèrent un rôle

protecteur dans le cancer du côlon. Les liens entre produits laitiers et cancer sont donc complexes. D'une part il existe une multitude de produits laitiers (lait, yaourt, fromages), plus ou moins riches en calcium, fermentés ou non. D'autre part, chaque personne possède ses propres capacités de digestion du lactose. En pratique, voici les

recommandations du Pr Michel Crépin :
Pour les adultes : 2 produits laitiers par jour
Pour les enfants : 3 à 4 produits laitiers par jour
Privilégier les laitages fermentés (yaourt, fromages, faisselle) plutôt que le lait.



DÉPRESSION : LA MÉDITATION SERAIT AUSSI EFFICACE QUE LES ANTIDÉPRESSEURS



Contre les rechutes de la dépression, la pratique de la méditation de pleine conscience serait aussi efficace que les antidépresseurs, selon une nouvelle étude scientifique britannique publiée dans la revue médicale *The Lancet*. Méditer plutôt que de prendre des comprimés pour lutter contre une rechute de dépression, la méthode semble un peu utopique. Et pourtant, selon une nouvelle étude scientifique britannique publiée dans la revue médicale *The Lancet*, la méditation est bien une méthode à prendre au sérieux. Contre les rechutes de dépression, elle serait même aussi efficace que les traitements classiques aux antidépresseurs. Pour le démontrer, l'équipe de recherche a suivi deux groupes de 212 patients ayant connu au moins trois épisodes de rechute. Le premier groupe a pratiqué la méditation, alors que le second a pris un traitement aux antidépresseurs pendant la même durée de deux ans. Au terme de l'étude, aucune différence n'a été observée entre les deux groupes pour ce qui est du

nombre de rechutes. En clair, que l'on prenne des antidépresseurs où que l'on pratique la méditation de pleine conscience, le risque de rechute est sensiblement le même.

Les auteurs estiment donc que « cette étude, ajoutée aux précédents travaux » sur le sujet, « donne des preuves solides de l'efficacité [de la méditation de pleine conscience] pour les patients qui veulent une alternative » aux antidépresseurs.

Car si leur efficacité est tout à fait correcte, les antidépresseurs peuvent entraîner des effets indésirables notables (prise de poids, vertiges, dépendance, fatigue, perte de libido...), inexistant dans la pratique de la méditation.

« Nous avons un nouveau traitement prometteur qui est raisonnablement bon marché et applicable à une large part des patients à risque de dépression », a estimé de son côté le Dr Roger Mulder, psychiatre à l'Université d'Otago de Christchurch (Nouvelle-Zélande), dans un commentaire publié par *The Lancet*.

ANTI ÂGE : ON MANGE DES FIBRES



Nous devons consommer des fibres tous les jours. Elles sont bonnes pour notre transit et nous permettent de rester en bonne santé. Ont elles aussi un rôle à jouer, dans la nutrition anti-âge ?

C'est bien connu : les fibres contribuent à un transit harmonieux et au maintien de notre poids de forme. Mais leur rôle ne s'arrête pas là. « Elles participent à la prévention de nombreuses maladies dites de civilisation telles que les maladies cardio-vasculaires, le diabète de type 2, le cancer colorectal », explique Florence Piquet. Par exemple, en ralentissant le passage du sucre dans le sang, elles aident à réguler la glycémie. En boostant le transit intestinal, elles favorisent une élimination rapide des déchets et, de ce fait, un moindre temps de contact des composés toxiques avec la muqueuse intestinale, facteur de risque de cancer colorectal. Enfin, elles participent activement au bon équilibre de la flore intestinale, pilier de notre système immunitaire.

En chiffre

La consommation régulière de fibres alimentaires entraînerait une diminution de 22 % de la mortalité, selon une étude américaine publiée en 2011 dans la revue *Archives of Internal Medicine*. Cette action protectrice vaut pour les maladies mais aussi pour les maladies infectieuses et respiratoires.

Les résultats ont également souligné l'efficacité accrue des fibres des céréales.

En pratique

Consommez tous les jours 2 à 3 portions de légumes et 2 à 3 portions de fruits.

Soyez à l'écoute de votre corps : si vous ne tolérez pas bien les crudités, préférez-leur les légumes cuits à la vapeur ou bien des légumes lactofermentés.

Choisissez des céréales complètes ou semi-complètes (si vous les tolérez bien).

Variez les féculents : quinoa, pois chiches, lentilles, riz rouge, boulgour, blé...

Pensez également aux fruits secs.

A LA MAISON, JE PROTÈGE MES YEUX AVEC UN BON ÉCLAIRAGE

Nos yeux sont des parties extrêmement sensibles de notre corps. Un bon éclairage aide à les ménager. Mais est-ce que tous les types d'éclairages se valent ?

Notre œil a été conçu pour fonctionner avec une lumière suffisante. Un manque de lumière n'abîme pas les yeux mais occasionne de la fatigue, car notre cerveau doit faire un effort supplémentaire pour compenser le manque de lumière », explique le Pr Gilles Renard, ophtalmologiste et directeur scientifique de la Société française d'ophtalmologie.

Plafonnier ou indirect ?

En fonction des pièces et de l'activité, l'idée est de moduler les sources d'éclairage :

Pour lire, un éclairage direct est nécessaire. « Attention à ce que la lampe ne vienne pas éclairer l'œil directement », met en garde le Pr Gilles Renard. Les lampes de bureau avec abat-jour sont donc conseillées.

Pour discuter ou se délasser, un éclairage doux, type lampe de salon, est suffisant.

Pour regarder la télévision, un léger éclairage d'ambiance suffit, en prenant garde à ce qu'il ne se reflète pas sur l'écran de télé.

Pour travailler sur ordinateur, l'idéal est d'avoir un bon éclairage naturel, sans reflet sur l'écran. Installer également une lampe d'appoint (lampe de bureau orientable de type halogène) en veillant à ce que l'ampoule n'entre pas dans le champ de vision et qu'elle ne se reflète pas.

Les ampoules basse consommation sont-elles dangereuses ?

Les lampes fluocompactes (LFC) à basse consommation sont moins énergivores (4 à 5 fois moins d'électricité et une durée de vie de 6 000 à 10 000 heures, contre 1 000 pour les ampoules classiques), mais elles contiennent sous forme de vapeur une substance extrêmement毒ique pour l'homme et l'environnement : le mercure. En principe, il ne peut s'échapper des ampoules, à moins qu'on ne les brise.

En cas de bris d'ampoule basse consommation, les médecins de l'Association Santé Environnement France (ASEF) recommandent de : Quitter la pièce et d'aérer une quinzaine de minutes en ouvrant les fenêtres avant de nettoyer les débris ;

Ne pas utiliser d'aspirateur au risque de répandre le mercure à travers la pièce ;

Récupérer les débris avec des gants, nettoyer la zone puis placer les débris dans un contenant hermétique ;

Continuer à aérer la pièce plusieurs heures après.

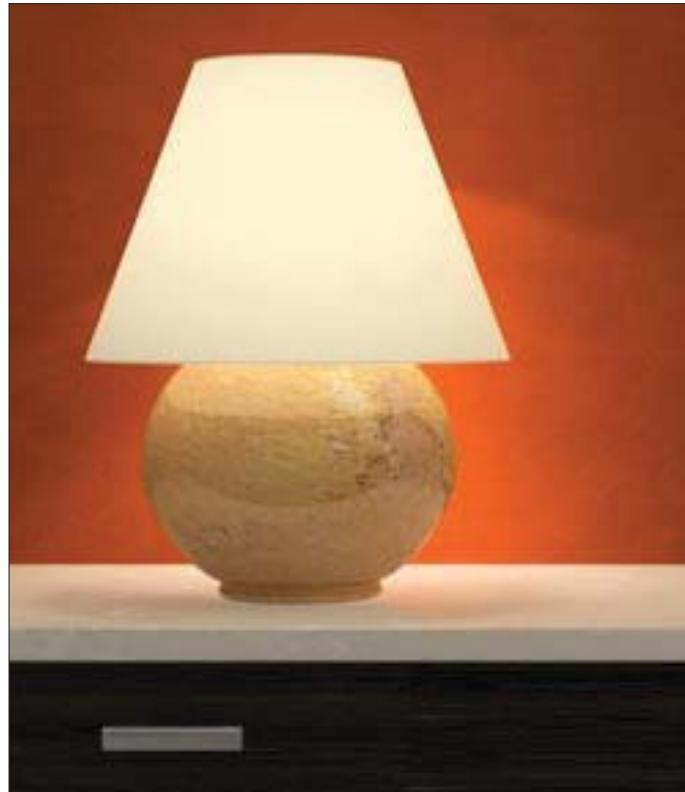
Choisir son ampoule basse consommation

La classe énergétique : préférer une ampoule de classe énergie A

Le flux lumineux : les lumens sont aux ampoules basse consommation ce qu'étaient les watts aux ampoules à incandescence. À choisir en fonction de l'activité : 1 300 à 1 400 lumens (100 watts) pour lire et travailler,

400 à 750 lumens (40 à 60 watts) pour une lumière d'ambiance.

La quantité de mercure : elle est obligatoi-



rement indiquée en mg Hg (Hg étant le symbole chimique du mercure). Depuis le 1er janvier 2012, la réglementation fixe la limite à 3,5 mg. Mais moins il y a de mercure, mieux c'est.

de bricolage), dans les déchetteries, auprès des collecteurs de déchets et des électriciens.

Et les leds, néfastes pour la vue ?

Si les éclairages à led (diode électroluminescente) ont beaucoup d'arguments côté économie et écologie avec une consommation électrique divisée par 10 et une durée de vie multipliée par 10, sur le plan sanitaire, la question se pose. Alerté sur le sujet, l'Anses a rendu, en 2010, un rapport sur les risques sanitaires liés à l'usage des leds. Premier point : la trop forte luminance de certaines leds peut entraîner un éblouissement nocif pour la vue. Second point, plus problématique, la présence de lumière bleue, car pour produire de la lumière blanche, le procédé le plus répandu couple une led bleue à un phosphore jaune. Or « cette lumière bleue est toxique pour la rétine, sur laquelle elle peut occasionner des lésions photochimiques », explique le Pr Renard. Le risque est accru chez l'enfant (son cristallin est transparent et donc la rétine plus exposée), les personnes atteintes de certaines maladies oculaires ou encore les professionnels soumis à des éclairages de forte intensité. En pratique, l'ophtalmologue conseille d'éviter un éclairage principal à base de leds et de les réservier à des éclairages d'appoint.

EBOLA: La BAD octroie 300 millions USD supplémentaires pour les pays les plus touchés



La Banque africaine de développement (BAD) annonce l'octroi d'une nouvelle aide de 300 millions de dollars en faveur des pays les plus touchés par le virus d'Ebola.

«Le financement de la BAD aidera les gouvernements des pays affectés par Ebola à investir dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'eau et de l'assainissement, de l'agriculture, ainsi que dans le secteur financier», selon un communiqué publié samedi.

«Ce n'est pas le moment de relâcher nos efforts», a déclaré le président de la BAD, Donald Kaberuka cité par le communiqué.

«Nous devons renforcer les soins de santé primaires en Afrique, réduire la dette des pays concernés, et nous préparer à repousser la prochaine épidémie», a-t-il ajouté.

Cette aide va permettre de soutenir, entre autres, la création d'un centre d'excellence pour la surveillance et la prévention des épidémies sur le continent africain mais également améliorer l'accès aux services socio-économiques de base et accroître la capacité de production des pauvres.

La BAD a déjà débloqué 523 millions de dollars destinés à renforcer les secteurs de la santé et du transport dans les pays touchés. Selon la Banque mondiale, l'épidémie d'Ebola continue à altérer sérieusement les économies des trois pays les plus affectés, à savoir la Guinée, la Sierra Leone et le Liberia, coûtant à leur PIB en 2015 une perte estimée à 2,2 milliards de dollars.

Au total de 26.079 personnes ont été contaminées par le virus Ebola depuis le début de l'épidémie et 10.823 d'entre elles sont mortes, a indiqué mercredi l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Le Néerlandais Peter Jan Graaff nommé à la tête de la mission de l'ONU

Le Néerlandais, Peter Jan Graaff a été nommé Représentant spécial par intérim du secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon et chef de la mission de l'ONU chargée de la réponse à l'ébola (UNMEER), a annoncé l'ONU samedi.

M. Graaff succède au Mauritanien, Ismail Ould Cheikh Ahmed. Il devra travailler en collaboration avec l'Envoyé spécial de l'ONU sur l'Ebola, David Nabarro, indique l'ONU dans un communiqué.

Le diplomate néerlandais est, depuis octobre dernier, gestionnaire de crise de l'ébola au Liberia. Il avait travaillé pendant de longues années au sein de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Afrique, en Afghanistan et à Haïti, ajoute le communiqué.

APS

BOUDIAF À PARTIR DE MÉDÉA Il est impératif de développer l'hospitalisation et les soins à domicile

**Le ministre de la Santé,
de la Population et de la
Réforme hospitalière,
Abdelmalek Boudiaf, a
mis l'accent, hier à
Médéa, sur l'impératif
de développer
davantage
l'hospitalisation et les
soins à domicile.**



«Le développement des soins à domicile mettra définitivement un terme au phénomène de malades ambulants», a-t-il expliqué, lors de son inspection de l'hôpital Mohamed Boudiaf, dans le cadre de sa visite de travail dans la wilaya.

M.Boudiaf a estimé qu'il était temps de «tourner la page du malade ambulant, contraint d'effectuer des allers-retours interminables au niveau des structures sanitaires, sans qu'il puisse bénéficier de soins ou de prise en charge approfondie».

Il a, à cet effet, exhorté l'ensemble des professionnels de la santé à s'impliquer dans la mise en place d'un système d'accompagnement, à domicile, au profit des malades, notamment ceux

issus des zones enclavées ou souffrant de pathologies chroniques.

«Nos structures sanitaires doivent être, dorénavant, capables d'assurer une bonne prise en charge du malade, de son admission, jusqu'à sa sortie de la structure de soins», a-t-il ajouté, insistant sur la nécessité d'aller vers un système de prise en charge médicale «plus moderne, susceptible de garantir des soins de qualité et moins contraignants pour le malade».

Le ministre, qui s'est rendu successivement au niveau des hôpitaux de Berrouaghia, Ain-Boucif, Chellalet-el-Audaoura et Beni-Slimane, a mis l'accent sur l'aspect de gestion, déplorant, à cet égard, «le peu d'intérêt qu'accordent certains gestionnaires d'établissements

de santé au volet financier». Il a, dans ce sens, appelé les gestionnaires des établissements hospitaliers à opter pour une «gestion cartésienne», méthodique et rationnelle, et capable d'assurer l'équilibre financier de l'établissement et de lui éviter des difficultés de trésorerie pouvant influer négativement sur son bon fonctionnement et des prestations qu'il est censé assurer aux patients.

M.Boudiaf a affirmé que son département ministériel œuvre actuellement à la modernisation de l'outil de gestion de façon à rendre les structures sanitaires plus performantes en les dotant d'un programme de gestion «qui puisse garantir leur équilibre financier et leur permettre d'assurer de meilleures prestations sanitaires».

LE DOCTEUR MALEK BENAKLI DU CENTRE PIERRE ET MARIE-CURIE (CPMC) 200 cas de leucémie enregistrés chaque année en Algérie

Plus de 200 cas de leucémie (cancer des cellules de la moelle osseuse) sont enregistrés chaque année en Algérie, a indiqué samedi le docteur Malek Benakli du Centre Pierre et Marie Curie (CPMC) d'Alger.

«Entre 200 à 300 cas de Leucémie sont enregistrés chaque année en Algérie. Le suivi du traitement est indispensable dans le sens où il

permet de savoir si le patient répond ou pas», a déclaré le spécialiste lors d'un symposium sur la leucémie où des médecins et autres spécialistes ont discuté et présenté des cas pratiques des patients qu'ils ont eu à traiter.

A l'occasion de cette rencontre, une 2^e génération de traitement contre la maladie a été expliquée aux participants à ce rendez-vous.

Il s'agit du molécule dénommée «Nilotinib», produit hospitalier distribué gratuitement et disponible en Algérie depuis 2013, selon le professeur Meriem Bellhani, chef du service hématologie à l'hôpital de Béni Messous (Alger). Elle a ajouté qu'avec cette deuxième génération de traitement «il y a un espoir que le patient guérisse». Le professeur Benakli a précisé, à ce propos, que la 2^e

génération de traitement contre cette maladie grave permet de diminuer de 5% le besoin de recours à la greffe de la moelle. Pour sa part, le médecin Hocine Ait Ali, du CHU de Tizi Ouzou, a souligné que ce nouveau type de traitement «vise directement à bloquer l'évolution de la maladie», témoignant qu'un de ses malades «vit depuis 25 ans avec la maladie».

LUTTE CONTRE LE PALUDISME : Les Ivoiriens invités à s'approprier les moyens mis en place par le gouvernement

Les populations sont invitées à s'approprier davantage les moyens de lutte contre le paludisme, mis en place par le gouvernement de Côte d'Ivoire, a souligné la ministre ivoirienne de la Santé et de la lutte contre le sida, Mme Raymonde Goudou-Coffie.

Dans un message du gouvernement à l'occasion de la célébration ce samedi, de la 8^e édition de la journée mondiale de lutte contre cette maladie, la ministre a, en outre, lancé un appel aux partenaires afin de mobiliser davantage de financements en faveur des «interventions stratégiques» contre le paludisme.

Abordant les actions entreprises pour lutter contre la maladie, la ministre a fait état notamment de la l'instauration de la gratuité de la prise en charge médicale, l'exonération des taxes des douanes sur les in-



trants du paludisme et l'inscription sur le budget de l'Etat d'une ligne budgétaire de deux milliards de FCFA (près de 3,05 millions d'euros) pour l'achat de moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée d'action. La responsable a, par ailleurs, dé-

ploré le fait que la Côte d'Ivoire occupe le 5^e rang des pays les plus touchés au monde par le paludisme, précisant que cette maladie représente 43% des motifs de consultations et est responsable de 42% des causes d'absentéisme en milieu scolaire et professionnel, et de 50% des pertes de revenu dans le secteur agricole.

«Chaque année, dans le monde, ce sont plus de 216 millions de personnes qui sont infectées par le paludisme, parmi lesquelles, plus de 655.000 en meurent, dont plus de 80 pc d'enfants de moins de 5 ans», a fait savoir Mme Goudou-Coffie.

Il est à noter que cette huitième édition de la journée mondiale de lutte contre le paludisme est placée sous le thème «péréniser les avancées, sauver des vies, investir dans la lutte contre le paludisme».

CONSTANTINE

CAPITALE DE LA CULTURE ARABE 2015

Parade multicolore et ambiance de fête pour célébrer la distillation de l'eau de rose à Cirta

La fête de la distillation d'eau de rose et d'extrait de fleurs d'oranger, tradition intemporelle s'il en est à Constantine, a été lancée samedi après-midi avec une grande parade multicolore formée de cavaliers, de calèches ornées de bouquets de roses géants et de troupes folkloriques, qui a sillonné les rues de la ville jusqu'au palais Ahmed Bey.



Annonciatrice de la reviviscence de la nature dans l'antique Cirta, la fête a donné lieu à une exposition de tous les équipements traditionnels servant à la distillation au palais Ahmed-Bey où l'odeur suave et enivrante de plusieurs variétés de pâtisseries aromatisées à l'eau de fleur d'oranger ou à l'eau de rose a suscité un vif engouement auprès des visiteurs, parfois ébahis par un savoir-faire ancestral, transmis de génération en génération.

La distillation est une opération «délicate» où la technique et les petits secrets utilisés doivent être bien assimilés pour obtenir un authentique «rass el gettar» (essence de l'eau de rose), affirme à l'APS Hadja Yasmina, une sexagénaire qui s'emploie à offrir aux visiteurs une part de succulente «tamina bâidha», une sorte de friandise à base de grosse semoule, de beurre et de miel, traditionnellement préparée et distribuée à Constantine avant l'entrée de la distillation.

Fatima B, une jeune femme de 30 ans, membre d'une association versée

dans l'artisanat, confiant avoir découvert ce savoir-faire millénaire par un «heureux hasard providentiel», raconte avoir appris à distiller en «fréquentant assidûment des femmes adeptes de cette activité depuis des lustres».

La jeune femme se dit «fière» d'activer dans une association qui s'attache à perpétuer cette activité et à assurer la promotion de ce métier ancestral.

Elle souligne aussi qu'autour de cette activité, son association œuvre à «ressusciter» des métiers artisanaux tels que la vannerie, pour envelopper d'osier les fiasques, indispensables pour préserver l'odeur de l'eau de rose ou d'oranger distillée, et garantir sa bonification, ou encore la fabrication des alambics.

Organisée par l'Association El Bahia des arts et des cultures populaires, à l'occasion du mois du patrimoine dans un lieu des plus emblématiques de la ville du Vieux Rocher, l'exposition, forte de nombreux stands mettant en

valeur les différents ingrédients et autres équipements de distillation, se poursuivra jusqu'au 10 mai prochain. Elle réunit des artisans spécialisés de Constantine, mais aussi de Tunisie où l'eau de rose et l'eau de fleurs d'oranger sont tout aussi appréciées.

Célébrer le patrimoine immatériel de Constantine est aussi l'occasion de revisiter l'art culinaire d'une cité bimillénaire qui ne cesse de dévoiler son art et son savoir-faire. L'eau de fleurs d'oranger et de rose est très présente dans sa gastronomie locale.

Dans le patio du palais Ahmed Bey, la fête aux multiples facettes et la reviviscence de la nature sont célébrées de mille et une manières. En véritables artistes, des chefs créent des moments de plaisir et d'émotion uniques, renouvelés à chaque dégustation de M'chelouech, de Shbah Essafra, de R'fiss, de Taminet el louz, de T'charek, ou encore de Makroud. Autant de petits délices parfumés au «ma ourad» (eau de rose) qui racontent la riche histoire des multiples saveurs de la cité des ponts.

Plusieurs rencontres historiques dans le cadre de la manifestation

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni a indiqué, hier à Sidi Bel-Abbès, que son département mi-

nistériel a programmé plusieurs rencontres historiques dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe 2015».

Le ministère des Moudjahidine a prévu, pour cette manifestation, une série de conférences sur les hauts faits de la guerre de Libération nationale et le combat du peuple algérien contre l'occupation française, a souligné Tayeb Zitouni à l'ouverture d'une conférence historique intitulée «stratégie de la révolution algérienne 1954-1962 face à la politique coloniale».

Il s'agit de revisiter des événements historiques omis ou qui n'ont pas eu leur part de recherches et de faire davantage de lumière sur les souffrances des Algériens durant la période coloniale, a-t-il ajouté.

Le ministre a déclaré, au passage, «parler de la révolution et de ses chouhadas et moudjahidine dans des rencontres scientifiques exprime une fierté pour les sacrifices consentis par ces héros qui ont affronté le colonisateur et contribué à l'indépendance du pays et à la préservation de l'identité arabo-musulmane que celui-ci tentait d'anéantir. Organisée par le ministère des Moudjahidine à l'université Djellali-Liébès de Sidi Bel-Abbès, cette conférence a été marquée par la présentation d'une série de communications traitant, entre autres, de «La diplomatie algérienne face à la propagande française», «La révolution face à la politique gaulliste», «Les Accords d'Evian : une nouvelle lecture», «La stratégie de la révolution algérienne face à la politique médiatique, psychologique politique française» et «Les services de santé militaire de la révolution algérienne et leur impact sur les milieux populaires».

Par ailleurs, le programme de la visite du ministre dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès prévoit l'inspection d'un nombre de structures relevant du secteur des moudjahidine et la tenue d'une séance de travail avec la famille révolutionnaire et la société civile.



SÉMINAIRE INTERNATIONAL SUR LA COMMUNICATION CULTURELLE Dépasser les débats autour de l'identité pour relancer la pensée arabe contemporaine

Le monde arabe doit dépasser les débats autour des questions d'identité pour laisser place à la relance de la pensée arabe contemporaine, ont estimé samedi à Constantine les participants à un séminaire international sur la communication culturelle et son rôle dans le renouveau de la pensée arabe contemporaine.

Les pays arabes sont aujourd'hui appelés à «s'éloigner des débats stériles sur l'identité qui ne font que favoriser la dispersion» dans les rangs de leurs peuples, ont souligné les participants au séminaire international organisé à l'initiative de l'association algérienne des études philosophiques en collaboration avec l'université Constantine 2 et l'Ecole normale supérieure (ENS) de Constantine.

La plus grande nation du monde «n'a

pas d'identité, mais domine toute la planète», a souligné l'universitaire Rachid Dehdouh, chef du département de philosophie à la faculté des sciences humaines et sociales de l'université Constantine 2, appelant les arabes à «rompre avec ce faux débat de l'identité».

Citant l'exemple de la «controverse algérienne» opposant arabes et amazighs, M. Dehdouh a indiqué qu'il n'existe pas de «culture pure, ni de race pure et qu'à ce titre, «le débat de l'identité est infondé et n'a pas lieu d'être».

«L'on ne peut combattre l'exclusion par l'exclusion et si l'on veut vaincre un tyran avec les armes qu'il utilise, l'on devient soi-même tyran», a relevé cet universitaire, avant de faire partie de (son) souhait de voir les peuples arabes «bouder la question

d'identité meurtrière et xénophobe».

De son côté, le président de l'Association algérienne des études philosophiques, Omar Boussaha, a mis l'accent sur l'importance de la pensée rationnelle et critique pour le «découplage» des nations.

L'intervenant, soulignant l'importance de ce genre de rencontres scientifiques et intellectuelles pour «repêcher le monde arabe de l'état de léthargie dans lequel il se trouve depuis plusieurs années», a fait part de la nécessité de «décortiquer sans complaisance les défauts et à appeler les choses par leur nom pour essayer de trouver des solutions efficaces à l'état des lieux dans lequel évolue aujourd'hui le monde arabe». Les participants à ce séminaire qui ont mis l'accent sur l'importance de la communication et les échanges

dans la réussite de toute entreprise», ont également souligné le rôle déterminant des philosophes, des artistes, des chercheurs, des historiens, des psychologues et des sociologues pour développer la pensée arabe contemporaine. La «révolution» doit avoir lieu «dans les pensées, d'abord, puis dans les autres domaines qu'ils soient technologiques, économiques ou industriels», ont estimé les participants à ce séminaire qui se poursuivra jusqu'à lundi. Organisée dans le cadre de la manifestation «Constantine capitale de la culture arabe 2015», cette rencontre internationale réunira des enseignants et des chercheurs d'Egypte, du Liban, de Tunisie, de Palestine, aux côtés de représentants de 35 universités du pays.

APS

**EGYPTE****Prolongation de trois mois de l'état d'urgence sur une partie du Sinaï**

L'Egypte a annoncé une prolongation de trois mois de l'état d'urgence décrété depuis fin octobre 2014 dans des régions de la péninsule du Sinaï régulièrement secouées par des attaques terroristes visant les forces de l'ordre.

Cette décision prise par le président Abdel Fattah al-Sissi et qui doit entrer en vigueur dimanche, a été annoncée samedi par un communiqué de la présidence de la République.

Cet état d'urgence s'accompagne d'un couvre-feu de 17h00 GMT à 04h00 GMT.

Le dispositif avait été instauré le 24 octobre après la mort de trente soldats dans un attentat près d'Al-Arich, chef-lieu de la province du Nord-Sinaï.

Depuis que la destitution du président Mohamed Morsi en juillet 2013, des groupes armés ont multiplié leurs attaques contre les forces de sécurité.

Ces groupes disent agir en représailles à la répression qui s'est abattue sur les partisans de M. Morsi et a fait au moins 1 400 morts.

Les attaques terroristes, qui ont tué selon les autorités plus de 500 policiers et soldats, sont généralement revendiquées par le groupe Ansar Beit al-Maqdess. Ce groupe est considéré comme la branche égyptienne de l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (EI/ Daech), depuis qu'il a fait allégeance à l'EI et pris le nom de «Province du Sinaï».

L'ALGERIE ABRITE LA SESSION 2017 DU COMITÉ TECHNIQUE SPÉCIALISÉ DANS LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL, L'EMPLOI ET LE TRAVAIL EN AFRIQUE**Lutte contre le pauvreté et la marginalisation**

Les travaux de la prochaine session du comité technique spécialisé dans le développement social, l'emploi et le travail, se tiendront en 2017 à Alger, a indiqué samedi un communiqué du ministère du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale.



La décision intervient après adoption de la proposition de la délégation algérienne participant aux travaux de la première session du comité technique spécialisé dans le développement social, l'emploi et le travail qui se tient depuis le 20 avril au siège de l'UA à Addis Abeba (Ethiopie), sous le thème «La protection sociale pour un développement inclusif», ajoute le communiqué. Les travaux ont porté sur des thèmes relatifs «au développement social, aux questions liées au travail et à l'emploi dans le cadre de la position africaine unifiée pour l'agenda post- 2015 sur le développement et l'agenda de l'UA pour 2063».

«Les moyens de financer, de gérer et d'élargir la protection so-

ciale pour lutter contre la pauvreté et la marginalisation, ainsi que les stratégies d'un travail décent et les défis inhérents au travail des enfants et de la femme» étaient également au menu, précise le document. Intervenant à cette occasion, le secrétaire général du ministère du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Mohamed Khayat, avait souligné l'importance de renforcer l'investissement dans les systèmes de sécurité sociale «au regard de ses résultats positifs sur les catégories vulnérables».

Il a, d'autre part, passé en revue «des efforts de l'Algérie en matière de sécurité sociale, ainsi que les mesures et dispositifs arrêtés dans le cadre de la modernisation et de

l'élargissement de ce système».

M. Khayat a, en outre, salué le thème retenu pour cette session qui s'inscrit, a-t-il dit, «dans le cadre de la continuité des efforts du continent visant à réduire la pauvreté et à concrétiser les principes des droits de l'Homme en Afrique».

L'Algérie est représentée à cette session par une délégation importante du secteur du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale et de l'Union général des travailleurs algériens (Ugta) et du patronat, conduite par Mohamed Khayat.

Le comité technique spécialisé dans le développement social, l'emploi et le travail est une instance relevant de l'UA qui se réunit de façon biennale, conclut le communiqué.

LA 3E CONFÉRENCE SUR LES ZEAN**La cause sahraouie succite une «grande sensibilisation»**

La 3^e Conférence des Etats Parties aux Traité portant création de Zones exemptes d'armes nucléaires (Zean), des Etats signataires et de la Mongolie, a permis une «grande sensibilisation» sur la cause sahraouie, a-t-on appris dimanche de source diplomatique.

Contrairement à l'évaluation marocaine, la Conférence, du 24 avril 2015, qui n'a pu être tenue officiellement pour raison de violation de son règlement intérieur, a permis une grande sensibilisation sur la cause sahraouie. En termes réels et en substance, la Rasd contribue à l'effort international de non-prolifération nucléaire, en s'engageant juridiquement au respect du statut de zone exempte d'armes nucléaires en Afrique, en souscrivant à des obligations juridiquement contraignantes sous Pelindaba et en assurant un coût financier par le paiement des contributions sous ce traité», a précisé la même source. En somme, le Maroc n'est partie à aucun des Traité établissant des Zean. Il n'est donc tenu par aucune disposition juridique et n'assume, à ce titre, aucun coût financier, a-t-on relevé.

Le règlement intérieur de cette 3^e Conférence, adopté en mai 2014, lors de la 3^e réunion préparatoire des Etats Parties aux Zones exemptes d'armes nucléaires, des Etats signataires et de la Mongolie, stipule dans sa règle 1 que tout

Etat partie ou signataire des Traité de Tlatelolco, Rarotonga, Bangkok, Pelindaba, et de la Zone exempte d'armes nucléaires (Zean) en Asie Centrale et de la Mongolie, comme Etat reconnu comme ayant un statut exempt d'armes nucléaires, peut être représenté à la Conférence. La République arabe sahraouie démocratique (Rasd) a signé le Traité de Pelindaba en date du 20 juin 2006, l'a ratifié le 27 novembre 2013 et a procédé au dépôt de son instrument de ratification de ce Traité en date du 27 janvier 2014, acte juridique lui procurant le statut d'Etat Partie au Traité de Pelindaba.

A ce titre, la Rasd a participé à la 3^e Conférence des Etats Parties au Traité de Pelindaba ayant eu lieu les 29 et 30 mai 2014, à Addis-Abeba. D'ailleurs l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies s'est félicitée de la tenue de cette conférence et des deux premières conférences l'ayant précédé, dans la résolution 69/26 du 2 décembre 2014, sur la Zone exempte d'armes nucléaires en Afrique, adoptée à l'unanimité (y compris le Maroc). Ayant remarqué l'absence du représentant de la Rasd, la délégation de la Namibie, soutenue par d'autres délégations africaines, a soulevé une motion d'ordre en s'adressant au président de la conférence sur la non-participation de la délégation sahraouie. Dans sa réponse, le

président de la Conférence, représentant permanent de l'Indonésie, s'est référé à la résolution 69/66 adoptée par l'Assemblée générale le 2 décembre 2014, en considérant que la 3^e Conférence des Etats Parties aux Traité portant création de Zones exemptes d'armes nucléaires, des Etats signataires et de la Mongolie, est convoquée sur la base de cette résolution, qu'il s'agit d'une réunion de l'ONU et que de ce fait il ne peut y participer que les Etats membres de l'ONU parties et signataires des Traité établissant les Zean. Il a été soutenu dans son argument par le Maroc.

Hors de cette conférence n'est pas une réunion de l'ONU, mais une réunion des Etats Parties aux Traité portant création de Zones exemptes d'armes nucléaires, des Etats signataires et de la Mongolie, ce qu'est la Rasd au Traité de Pelindaba, a souligné la délégation namibienne.

La résolution 69/66 qu'a évoquée le président de la conférence, qui a agi clairement sur la base d'une position nationale et non sur la base du mandat du président de la conférence, sert de base pour quelques aspects organisationnels de la conférence, à savoir le lieu, la date et l'assistance technique.

D'ailleurs, les frais de la conférence sont assumés par le pays qui assure la présidence de la conférence, qui pour des raisons de coûts financiers, n'a même pas pu

assurer le service de traduction, ce qui constitue encore une violation au règlement intérieur de la conférence qui stipule, dans son article 21 que les langues officielles de la conférence sont l'Arabe, l'Anglais, le Français et l'Espagnol. Et c'est d'ailleurs là une autre preuve qu'il ne s'agit pas d'une réunion de l'ONU (6 langues officielles). Pour non-respect du règlement intérieur, un avis juridique a été sollicité par la délégation algérienne, appuyée par d'autres délégations africaines, raison pour laquelle la réunion a été suspendue pour toute la matinée.

Le président de la Conférence s'est donc engagé à solliciter un avis juridique à ce titre. Pour ce qui est de la Conférence, et en raison d'un vice de procédure aucune décision n'a été adoptée y compris l'ordre du jour ce qui n'a pas permis le lancement officiel de ses travaux.

De même, le bureau de la Conférence n'a pas été élu et le projet de document final de cette Conférence, pourtant soumis aux négociations depuis des mois, n'a même pas été examiné.

De façon informelle, certaines délégations ont prononcé des déclarations dans l'après-midi. Par ailleurs, même sous cette forme informelle, hormis le Maroc, aucune délégation africaine n'a prononcé de déclaration.

APS

POSSIBLE MENACE TERRORISTE DE L'EI SUR LE SOL AMÉRICAIN La Californie en état d'alerte

Les mesures de sécurité ont été renforcées cette semaine dans et autour de l'aéroport international de Los Angeles suite à une menace d'attaques terroristes par des personnes liées à l'Etat islamique (EI), rapporte samedi la chaîne d'informations en continu, NBC News.

Le durcissement des mesures de sécurité a touché également plusieurs parties du sud de l'Etat de Californie (ouest), précise NBC News, citant des responsables sécuritaires américains à Washington. Elle explique que ces mesures interviennent au lendemain de l'appel du groupe terroriste à ses sympathisants de mener des attaques contre les personnels en uniforme dans les pays occidentaux.

Bien qu'aucun complot spécifique n'ait été identifié, les renseignements provenant de l'étranger, ainsi que la surveillance de certains radicaux aux Etats-Unis, suscitent des craintes, a indiqué la chaîne américaine, citant une



source sécuritaire qui s'exprimait sous couvert de l'anonymat. Nous craignons que des acteurs solitaires ne ciblent des fonctionnaires en uniformes ou des sites officiels, a ajouté la même source.

Un responsable du ministère de l'Intérieur, cité par NBC News, a confirmé ces informations, ajoutant qu'au courant des derniers mois, les services de sécurité

ont introduit certains ajustements sécuritaires, notamment au niveau des aéroports, en réponse à une image de menace changeante.

Pour sa part, le directeur du FBI, Jim Comey, a indiqué que des enquêtes sur des présumés sympathisants de l'Etat islamique sont en cours dans l'ensemble des Etats-Unis.

CONFLIT SYRIEN

30 civils massacrés par des groupes extrémistes

Plus de 30 civils, des femmes et des enfants pour la plupart, ont été massacrés par des groupes extrémistes dans la ville de Jisr al-Choughour qu'ils ont envahi samedi dans le nord-ouest de la Syrie, a rapporté hier l'agence de presse syrienne Sana.

Les groupes «terroristes» ont commis un «massacre épouvantable» dans la ville de Jisr al-Choughour située en campagne près de la ville d'Idlib (nord-ouest), après l'avoir pris d'assaut samedi, a affirmé l'agence.

L'armée syrienne a lancé des raids dans la nuit contre les postes militaires envahis par le «Front al-Nosra», lié à al-Qaïda, et des groupes similaires, dans la ville-clé située près de la frontière turque, causant de lourdes pertes du côté des terroristes, selon la même source.

Selon les médias, l'armée syrienne a débuté hier une contre-offensive pour reprendre Jisr al-Choughour, qui se trouve sur la route principale reliant la



région syrienne bordant la frontière turque et la ville d'Alep.

Le Front al-Nosra s'est, au cours des dernières semaines, emparé de plusieurs localités dont la ville d'Idlib et la ville de Bosra al-Cham dans le sud, en plus de quelques postes dans la plaine du Ghab dans le centre de la Syrie.

Deux otages suédois libérés

Par ailleurs deux Suédois retenus en Syrie ont été libérés avec l'aide des auto-

rités palestinienne et jordanienne, a annoncé samedi le ministère suédois des Affaires étrangères.

Le ministère a refusé de donner des détails sur l'affaire mais la ministre Margot Wallstroem a remercié la Palestine et la Jordanie pour avoir aidé à sécuriser leur libération.

«Un remerciement spécial à la Palestine et personnel au président Abbas qui s'est engagé de façon décisive, ainsi qu'aux autorités jordanienes», a déclaré le ministre à l'agence de presse TT.

L'ambassadrice de Palestine en Suède, Hala Husni Fariz, a déclaré que les deux hommes, libérés vendredi, avaient été enlevés par la branche syrienne d'Al-Qaïda, le front Al-Nosra.

Mme Fariz a précisé que les deux hommes avaient été retenus dans une zone proche de la frontière jordanienne et que les services de sécurité palestiniens avaient négocié leur libération pendant plus de deux mois.

TERRITOIRES OCCUPÉS Deux jeunes Palestiniens tués par des militaires israéliens à Al-Qods et Al-Khalil

Deux jeunes Palestiniens ont été tués par les forces de sécurité israéliennes en moins de 24 heures à Al-Qods et Al-Khalil, ont rapporté des médias palestiniens.

L'homme identifié par les médias comme étant Assad al-Salayma, était âgé de 20 ans. Il est décédé de ses blessures pendant son transport vers l'hôpital à Al-Qods.

Quelques heures plus tard, un autre Palestinien de 17 ans a été abattu dans la nuit de vendredi, dans un check-point à El-Qods Est, la partie palestinienne de la ville occupée et annexée par Israël, selon des médias.

L'adolescent originaire du quartier d'al-Tur, sur le Mont des oliviers à El-Qods Est, a été abattu par balle à un check-point de la police israélienne.

4 déplacés irakiens kidnappés et tués

Quatre hommes qui fuyaient les violences dans la province d'Al-Anbar et se rendaient à Baghdad ont été kidnappés par des inconnus armés, et leurs corps ont été retrouvés peu après samedi, avec des blessures par balles à la tête, ont indiqué des responsables des forces de sécurité et des services médicaux.

«Des inconnus armés portant des uniformes militaires sont entrés de force dans une maison de la région de Bayas (...) et kidnappé quatre hommes déplacés venant d'al-Anbar», a indiqué un colonel de police sous couvert de l'anonymat. «Mois d'une demi-heure plus tard, leurs corps ont été retrouvés» dans cette région du sud de Bagdad, les yeux bandés et la tête portant des blessures par balle, a-t-il précisé. Un responsable des services médicaux a confirmé la découverte du corps des quatre hommes, précisant qu'ils avaient le pieds et poings liés. Al-Anbar est une vaste province désertique

s'étendant de la frontière avec la Syrie, la Jordanie et l'Arabie saoudite jusqu'à la périphérie ouest de Baghdad.

Des forces gouvernementales en contrôlent certaines zones, mais le groupe autoproclamé «Etat islamique» (Daech/EI) a conquis de large pans de cette province, où des combats intenses ont opposé les deux camps, poussant des dizaines de milliers d'habitants à fuir.

Ces meurtres interviennent au lendemain de celui d'une femme et de deux enfants, tués par balle dans la région d'Abu Dshir, également au sud de Baghdad.

Des photos des cadavres ont largement circulé en ligne. Il pourrait s'agir d'un «différend familial», a affirmé le porte-parole du ministère de l'Intérieur Saad Maan.

Mais des rumeurs ont circulé mettant en cause des déplacés venus d'al-Anbar, ouvrant la possibilité que les quatre hommes tués samedi l'aient été par vengeance.

Ban Ki-moon appelle l'Indonésie à ne pas exécuter les dix condamnés à mort

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a exhorté samedi le gouvernement indonésien à ne pas exécuter dix personnes condamnées à mort pour trafic de drogue, dont le Français Serge Atlaoui, rappelant l'opposition traditionnelle de l'ONU à la peine de mort.

Les dix condamnés sont un Indonésien et neuf étrangers originaires d'Australie, du Brésil, des Philippines, du Nigeria et de France. Neuf d'entre eux ont été informés samedi de leur exécution imminente, alors que le Français Serge Atlaoui a été exclu de la prochaine liste des exécutions.

«Ban appelle le gouvernement indonésien à ne pas exécuter, comme il l'a annoncé, les dix prisonniers qui sont dans le couloir de la mort pour des crimes présumés liés à la drogue», indique un communiqué de l'ONU.

«Selon la législation internationale, au cas où la peine de mort est en vigueur, elle ne devrait être appliquée que pour les crimes les plus graves comme les meurtres avec prémeditation, et seulement en l'accompagnant des garanties appropriées», fait valoir l'ONU. «Les infractions liées à la drogue ne sont pas considérées généralement comme entrant dans cette catégorie des crimes les plus graves.»

«Rappelant que les Nations unies sont opposées à la peine de mort en toutes circonstances, le secrétaire général exhorte le président (indonésien) Joko Widodo à envisager d'urgence la possibilité de déclarer un moratoire sur la peine de mort en Indonésie, avec pour objectif de l'abolir», ajoute le communiqué.

Le parquet indonésien a indiqué que les exécutions annoncées auraient lieu dans un délai d'au moins trois jours. Le Français Serge Atlaoui a été retiré de la liste en raison d'une procédure d'appel encore en cours.

La législation indonésienne antidrogue est l'une des plus sévères au monde, la détection de faibles quantités de stupéfiants pouvant être passible de la peine de mort.

ELECTION PRÉSIDENTIELLE AU KAZAKHSTAN Ouverture des bureaux de vote



Les bureaux de vote ont été ouverts hier à 09h00 GMT au Kazakhstan pour une élection présidentielle anticipée.

Le scrutin ouvert pour quelque 9,5 millions d'électeurs dans les 9.000 bureaux de vote du pays doit être clos à 14h00 GMT, a indiqué la Commission électorale centrale.

Très peu doutent de la victoire de M. Nazarbaïev, 74 ans, un autocrate populaire qui dirige cette ancienne république soviétique d'Asie centrale depuis 1991 et sera resté trois ans au pouvoir s'il effectue le cinquième mandat qu'il brigue lors de ce scrutin. M. Nazarbaïev fait face à deux autres candidats.

APS

POURSUITE DES COMBATS AU YÉMEN Un nouvel émissaire de l'ONU pour relancer le dialogue

Les combats se poursuivaient dimanche au Yémen, opposant les partisans du chef de l'Etat, Abd Rabbo Mansour Hadi, aux rebelles houthis chiites notamment à l'est de Sanaâ et dans le Sud, faisant des dizaines de morts, au moment où l'ONU a nommé un nouvel émissaire qui va tenter de relancer le dialogue en vue d'un règlement politique à la crise.

La coalition arabe, à sa tête Ryad, qui a annoncé mardi dernier la fin de la phase intensive de son opération aérienne «Tempête décisive», a poursuivi dimanche ses raids sur des positions des rebelles et de leurs alliés.

Quatre nouveaux raids ont ainsi été menés dimanche à l'aube contre le palais présidentiel à Sanaa et une colline proche pour empêcher l'envoi par les rebelles de renforts militaires dans la province de Mareb, à l'est de Sanaa.

Dans cette province, de violents combats se déroulaient dans la région de Sirwah où des tribus sunnites partisans du président Abd Rabbo Mansour Hadi ont convoyé dans la matinée des renforts pour faire barrage aux miliciens houthis qui tentent d'avancer dans la province de Mareb, riche en pétrole et en gaz naturel, selon des sources tribales.

Ces sources ont fait état de la mort en 24 heures à Sirwah de 90 rebelles et alliés et de 8 partisans du président Hadi. En outre, des affrontements armés se sont intensifiés à Taëz (sud-ouest) après que les rebelles ont reçu des renforts en provenance de la ville d'Al-Makha, sur la mer Rouge, ont indiqué des responsables locaux, faisant état de victimes parmi les civils.

Les tirs des rebelles ont touché un hôpital public de Taëz, notamment l'unité des soins intensifs, ont indiqué des employés de l'établissement, en faisant état de blessés parmi les membres du corps médical. Plus de 1.000 personnes, dont une moitié de civils, ont été tuées au Yémen entre le 19 mars et le 20 avril, selon un bilan de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). D'après l'ONU, au moins 115 enfants sont morts dans les hostilités.

Nomination d'un nouvel émissaire pour relancer le dialogue

Samedi, l'ONU a confirmé la nomination du diplomate



M. Ismail Ould Cheikh Ahmed
Nouvel envoyé spécial
des Nations unies au Yémen

mauritanien Ismail Ould Cheikh Ahmed comme nouvel envoyé spécial des Nations unies au Yémen. La mission du diplomate, qui succède à Jamal Benomar, s'annonce très difficile avec la poursuite sur le terrain de ces combats et des raids aériens de la coalition. Les rebelles hou-

this exigent un arrêt de l'opération militaire de la coalition pour pouvoir revenir à la table des négociations, interrompues avec le lancement le 26 mars des raids aériens. «Le dialogue ne peut reprendre qu'après un arrêt de l'agression extérieure», a indiqué dimanche Mohamed al-Boukhaïti, membre du Conseil politique d'Ansarallah, le mouvement de la rébellion, cité par des médias.

Il a ajouté que «le dialogue devrait reprendre au point où il s'était arrêté», sous les auspices de M. Benomar, qui a démissionné à la suite, selon des diplomates, de vives critiques des pays du Golfe contre sa médiation «infructueuse».

Hier, l'ancien président, Ali Abdallah Saleh, a appelé ses alliés, les rebelles Houthis, à se conformer aux exigences de l'ONU de se retirer des territoires conquis en vue de mettre fin au chaos.

L'ONU a précisé samedi que le nouveau médiateur «travaillera en étroite liaison avec les membres du Conseil, les pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG), les gouvernements de la région et d'autres partenaires».

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon avait déclaré mercredi que l'ONU était prête à «fournir les facilités diplomatiques nécessaires pour résoudre cette crise par le dialogue».

M. Ould Cheikh Ahmed, 55 ans, dirige actuellement la Mission de l'ONU pour la lutte contre Ebola (UNMEER), après avoir servi l'ONU pendant 28 ans à différents postes, notamment comme coordinateur humanitaire en Syrie (2008-2012) et au Yémen (2012-2014) puis adjoint au chef de la mission de l'ONU en Libye. Sa nomination a été notamment saluée dimanche par l'Union européenne, qui a déclaré être «prête à soutenir immédiatement dans ses efforts».

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de la ville

Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la Wilaya d'Illizi

Réf. /DMO/OPGI

A Monsieur: DHIMI ABDELMALEK
Entreprise de Réalisation à Illizi

Objet: Mise en demeure.

L'entreprise : DHIMI ABDELMALEK demeurant à la cité BOUAZIZ dans la commune de MEROUANA , wilaya de BATNA .titulaire du marché n° 039/2014 approuvé le 09/12/2014 relatif à la réalisation de 24/65/115 logements sociaux éducatifs, année 2008 au POS n°10 à Illizi, est mise en demeure pour renforcer le chantier en moyens humains et matériels et reprendre les travaux dans un délai n'excédant pas les dix (10) jours à compter de la première parution dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

Passé ce délai et faute par lui de satisfaire, l'office se réserve le droit de prendre les mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur à savoir la résiliation aux torts exclusifs du marché.

DK NEWS

Anep : 320 238 du 27/04/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de la ville

Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la Wilaya d'Illizi

Réf. /DMO/OPGI /2014

A Monsieur: SAADI Ahmed
Entreprise de Réalisation à DEB-DEB

Objet: Mise en demeure

L'entreprise : SAADI Ahmed demeurant à la cité ESSALAM , wilaya d'Illizi ,titulaire du marché n°003/2013 approuvé le 05/03/2013 relatif à la réalisation de 06 logements à DEB-DEB. Programme RHP 2009, est mise en demeure pour renforcer le chantier en moyens humains et matériels et reprendre les travaux dans un délai n'excédant pas les dix (10) jours à compter de la première parution dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

Passé ce délai et faute par lui de satisfaire, l'office se réserve le droit de prendre les mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur à savoir la résiliation aux torts exclusifs du marché.

DK NEWS

Anep : 321 239 du 27/04/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS
WILAYA DE BORDJ BO ARRÉRIDJ
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

Avis d'Attribution Provisoire de Marché

Conformément aux dispositions des articles 114et 125 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, la direction des travaux publics de la Wilaya de Bordj Bou Arréridj NIF N° 408015000034098 informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à la Consultation du 03/03/2015relatif à la réalisation du projet cité ci dessous, qu'à l'issue de l'évaluation et l'analyse des offres le marché a été attribué provisoirement à les entreprises suivant :

N°	Intitulé du Projet	Soumissionnaire	NIF de L'entreprise	Montant de l'offre en TTC	Délai de réalisation	Note Obtenue De l'offre technique	Note Obtenue De l'offre Financier	Note Globale	Classement
02	Acquisition de matériel au profit de la subdivision fonctionnelle des parcs à matériels de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Bordj Bou Arréridj	SPA TOYOTA ALGERIE	099316170001835	16.999.999.99DA	04 MOIS	70	30	100	01
03	Lot N° 01 : Quatre (04) camions à benne 2.5 T	EURL ASSAI NET	000535072435858	3.159.000.00DA	90 JOUR	55	30	85	01
04	Acquisition de matériel au profit de la subdivision fonctionnelle des parcs à matériels de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Bordj Bou Arréridj								
Lot N° 04 :Deux (02) Compacteurs									

-Les soumissionnaires intéressés , peuvent se rapprocher du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis , pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

-Les soumissionnaires qui contesteraient le choix opéré par le service contractant, peuvent introduire un recours dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication de cet avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou les quotidiens nationaux , auprès de la commission des marchés de la wilaya.

-Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée jusqu' au jour suivant

DK NEWS

Anep : 321 249 du 27/04/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI-OUZOUE
DAIRA DE TIZI-RACHED
COMMUNE DE TIZI-RACHED
N° d'identification fiscale : 0 962 1522 916 73 19

Avis d'Appel d'Offres National Restreint N°02/2015

La commune de Tizi-Rached lance un avis d'appel d'offres national restreint pour :

> Aménagement et réhabilitation du siège de la mairie.

Les entreprises peuvent consulter et retirer les cahiers des charges auprès du bureau des marchés communal, contre paiement d'une somme de Deux Mille Dinars (2 000,00 DA)

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes dûment actualisées et légalisées

1- Une offre technique, comprenant :

- Déclaration à souscrire remplie, signée, cachetée et datée.
- Copie du certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie II et plus dans le domaine du bâtiment comme activité principale en cours de validité à la date de dépôt des offres.
- Copie du registre de commerce.
- Copie du statut de l'entreprise et récépissé de dépôt de comptes sociaux pour les entreprises commerciales de droit Algérien dotées de personnes morales.

- Pièces fiscales et parafiscales (extrait de rôle apuré ou avec échéancier, attestation de mise à jour CNAS, CANNOS Et CACOBATHP)

- Original du casier judiciaire N°03 du gérant datant de moins de 03 mois.

- Liste des moyens matériels et humains à mettre à la disposition du projet, dûment justifiés.

- Le planning de réalisation et le délai d'exécution des travaux.

- Bilans des 03 dernières années (2011 – 2012-2013)

- Références professionnelles de l'entreprise dûment justifiées.

- Déclaration de probité jointe en annexe dûment remplie, signée, cachetée et datée

- Le numéro d'identification fiscal (NIF).

- Offre technique proprement dite présent cahier des charges dûment renseigné, daté, signé et cacheté portant dans sa dernière page la mention « lu et accepter ».

2- Une offre financière, comprenant :

- * La lettre soumission (renseignée, datée, signée et cachetée).
- * Le bordereau des prix unitaires (rempli en lettres et en chiffres signé, daté et cacheté).

1- Le devis quantitatif et estimatif (rempli en lettres et en chiffres signé, daté et cacheté).

2- Les deux offres sont mises dans des enveloppe distincte portant la mention « offre technique » et « offre financière » sont mises dans une enveloppe principale anonyme portant que les mentions suivantes : - « SOUMISSION A NE PAS OUVRIR ».

Avis d'appel d'offre National restreint N° 02/2015 portant : Aménagement et réhabilitation de la mairie. Adressée à Monsieur le Président de l'assemblée Populaire Communal de Tizi-Rached.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de Quatre Vingt Dix (90) jours à partir de l'ouverture des plis.

- La durée de préparation des offres est fixée à Vingt et Un (21) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans la presse nationale ou BOMOP.

- Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires.

- Le jour limite de dépôt des offres est fixé au dernier jour de la durée de présentation des offres au plus tard à Dix Heures (10 :00 h) à la salle de réunion.

- L'ouverture des plis (offres techniques et financières) se déroulera en séance publique le dernier jour de la durée de présentation des offres à Dix Heures Trente Minutes (10 :30) à la salle de réunion.

- Si le jour coïncide avec un jour Ferrié ou un jour de repos légale, la durée est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

DK NEWS

Anep : 321 246 du 27/04/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MEDEA
DAIRA DE CHAHBOUNIA
COMMUNE CHAHBOUNIA
NIF : 096226389059603

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 01/2015

Le président de l'Assemblée populaire communal de la commune de Chahbounia lance un avis d'appel d'offre restreint pour réalisation des projets :

PCD 2015 (Qualification de catégorie 03 et plus « activité principale TRAVAUX PUBLICS ») ayant pour objet :

> REHABILITATION DU CC MERAZIG SUR UNE DISTANCE DE 04.400km du 11 km

(3 ème TRANCHE) –

> REHABILITATION DU CHEMIN RELIANT CW 02 ET KAF LASFER SUR UNE

DISTANCE DE 03.600km du 11 km - (1 ère TRANCHE) –

BUDGET COMMUNAL :

- > ACQUISITION BUS POUR TRANSPORT SCOLAIRE.
- > ACQUISITION CAMION CITERNE DE : 20000 L

Les Soumissionnaires intéressés par cette annonce peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la commune de CHAHBOUNIA – secrétariat - contre paiement de la somme de :1.000.00 DA auprès du trésorier intercommunal de Bougħzoul /CCP 306633/32 .

-Les offres seront présentées suivant des clauses du cahier des charges (d'après le cas).

Les offres accompagnées des pièces réglementaires conformément aux prescriptions du cahier des charges doivent être déposées à l'adresse ci-dessous sous double enveloppe fermé cacheté.-L'Offre doit obligatoirement présenter , sous triples enveloppes fermées :

1-Une enveloppe fermée portant la mention :

« OFFRE TECHNIQUE »et « A NE PAS OUVRIR ».

2-Une enveloppe fermée portant la mention :

« OFFRE FINANCIERE »et « A NE PAS OUVRIR ».

-Une enveloppe extérieure anonyme contenant l'offres technique et financière et comportera la mention suivante :

Appel d'offres National restreint n°:01/2015

« Citer nom du projet à MR :P/APC de CHABOUNIA wilaya de MEDEA « A NE PAS OUVRIR ».

-La durée de préparation des offres est fixée à(15) jours par référence à la date de la première publication de l'appel d'offres dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

-La date de dépôt des offres correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres :08 :30h jusqu'à 11 :00h.

-L'ouverture des plis techniques et financiers est fixée le même jour de dépôt des offres à 11 :10 h en séance publique au siège de « la commune de Chahbounia ».

- Les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture des plis ,qui sera publique .

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de (90) jours à compter de la date de dépôt des offres

DK NEWS

Anep : 321 255 du 27/04/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya De M'sila
Daira De Magra
Commune De Dehahna
NIF 0984.2830.50374.21

**AVIS D'INFRUCTUOSITÉ
D'UN AVIS D'APPÉL
D'OFFRE NATIONAL**

Conformément aux dispositions de l'article N°:49 du décret présidentiel N°:10/236 du :07/10/2010, modifié et complété portant réglementation des marchés publics.

Le président de l'assemblée populaire communale de Dehahna informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à l'appel d'offre nationale N°:03/2015 du projet : Réhabilitation route communal N°:483 (02^{eme} TR) sur 02 km, publiés le: 10/03/2015 dans les quotidiens nationaux, que suit aux analyses des offres du :05/04/2015, l'opération est déclarée infructueuse à cause de la qualification technique d'aucun soumissionnaire.

DK NEWS

Anep : 321 310 du 27/04/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BEJAIA
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
NIF : 0974.06.01.90.002.43

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°04/2015 PORTANT CONCOURS D'ARCHITECTURE POUR LA MAITRISE D'OEUVRE "ETUDE ET SUIVI" POUR LA REALISATION D'UN SIEGE DE WILAYA "

La wilaya de Bejaia (Direction de l'Administration Locale) lance un avis d'appel d'offres national portant concours d'architecture pour la maîtrise d'œuvre (étude et suivi) pour la réalisation de siège de wilaya.

Les bureaux d'études, d'architectes, ou groupement d'architectes dûment agréés et inscrits au tableau des architectes, intéressés par le présent avis et répondant aux critères de l'**offre technique**, peuvent procéder au retrait du cahier de charge auprès de la Direction de l'Administration Locale, service des budgets et du patrimoine-bureau du patrimoine, contre paiement d'une somme de Mille (1000,00 DA) dinars.

En application des dispositions du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, notamment les articles 34 et 51, les soumissionnaires sont invités à remettre uniquement leurs offres technique qui feront l'objet d'une évaluation. Seuls les soumissionnaires préqualifiés seront contactés pour présenter leurs offres des prestations ainsi que leurs offres financières.

L'offre technique doit être mise dans une enveloppe fermée et anonyme et ne comportera que la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°04/2015 PORTANT CONCOURS D'ARCHITECTURE POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE "ETUDE ET SUIVI" POUR LA REALISATION D'UN SIEGE DE WILAYA »
« À NE PAS OUVrir »

Elles seront déposées à l'adresse suivante :
Monsieur le Wali de la Wilaya de Bejaia - Direction de l'Administration Locale- Avenue de la liberté -Bejaia

Le dossier constituant l'offre technique doit comprendre les pièces suivantes :

- * Une déclaration à souscrire ;
- * La déclaration de probité ;
- * L'agrément ou mise à jour de l'ordre des architectes ;
- * Les attestations fiscales et parafiscales, CNAS, CANNOS ;
- * Un extrait du casier judiciaire de la personne physique ou du gérant du groupement (daté de moins de 03 mois) ;
- * Le numéro d'identification fiscal NIF ;
- * Liste des moyens matériels ;
- * Liste des personnes accompagnées des copies des diplômes;
- * Les références professionnelles de projets similaires des cinq (05) dernières années (Attestations dûment établies par les maîtres d'ouvrages) ;
- * CV de l'équipe pluridisciplinaire désignée, et ayant fait le suivi de projet similaires ;
- * Le présent cahier des charges dûment signé.

La date limite de dépôt des offres est fixée à **Quinze (15) jours**, à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à **Quatorze heure (14h00)**.

Les soumissionnaires resteront engagés pendant une durée de **Cent soixante cinq (165) jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

DK NEWS

Anep : 321 234 du 27/04/2015

PROGRAMME DU JOUR

TF1

- 06:25 Culture Infos : TFou
08:25 Autre : Météo
08:30 Culture Infos : Téléshopping
09:20 Autre : Météo
09:25 : Au nom de la vérité
09:55 : Au nom de la vérité
10:25 Série TV : Petits secrets entre voisins
10:55 Série TV : Petits secrets entre voisins
11:20 Série TV : Petits secrets entre voisins
11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre
12:00 Autre : Les douze coups de midi
12:50 Culture Infos : L'affiche du jour
13:00 Autre : Journal
13:40 Culture Infos : Petits plats en équilibre
13:45 Autre : Météo
13:55 : Les feux de l'amour
15:10 : Un tueur au visage d'ange
17:00 Autre : Quatre mariages pour une lune de miel
18:00 Autre : Bienvenue chez nous
19:00 Autre : Le juste prix
19h55 Météo
20h00 Journal
20h30 Loterie Tirage du Loto
20h45 Météo
20h40 Série humoristique Nos chers voisins
20h45 Divertissement-humour C'est Canteloup
20h55 Série humoristique Doc Martin
21h50 Série humoristique Doc Martin
22h45 Série humoristique Doc Martin
23h40 Série policière New York Unité Spéciale

2

- 06:25 Culture Infos : Point route
06:30 Autre : Journal
06:35 Culture Infos : Télématin
06:57 Autre : Météo 2
07:00 Autre : Journal
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
08:00 Autre : Journal
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
09:04 Culture Infos : Dans quelle éta-gère
09:05 : Marathon des sables
09:10 : Des jours et des vies
09:35 : Amour, gloire et beauté
09:55 Culture Infos : C'est au programme
10:55 Autre : Météo outremer
11:00 Autre : Motus
11:30 Autre : Les Z'amours
12:05 Autre : Tout le monde veut prendre sa place
13:00 Autre : Météo 2
13:03 Autre : Journal
13:50 Sport : En route pour la finale
13:51 Autre : Météo 2
13:55 Culture Infos : Consomag
14:00 Culture Infos : Toute une histoire
15:10 Culture Infos : L'histoire continue
15:45 : Comment ça va bien !
17:15 Autre : Mon food truck à la clé
18:15 Autre : Joker
18:55 Autre : N'oubliez pas les paroles
19h25 Jeu N'oubliez pas les paroles
20h00 Météo 2
20h02 Journal
20h40 Parents mode d'emploi
20h44 Série humoristique Parents mode d'emploi
20h45 Magazine musical Alcaline l'instant
20h50 Météo 2
20h55 Pièce de théâtre Un petit jeu sans conséquence
22h25 Emission spéciale La 27e nuit des Molières

3

- 06:00 Autre : EuroNews
06:45 Culture Infos : Ludo
06:46 : Krypto le superchien
06:56 : Krypto le superchien
07:07 : Krypto le superchien
07:18 : Krypto le superchien
07:33 : Marsupilami
08:01 : Bob l'éponge
08:27 Série TV : Shaun le mouton
08:34 Série TV : Shaun le mouton
08:41 : Peanuts
08:50 Culture Infos : Dans votre région (ière partie)
- 09:50 Culture Infos : Dans votre région (2e partie)
10:45 Culture Infos : Consomag
10:50 Culture Infos : Midi en France
11:55 Autre : Météo
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
12:25 Autre : 12/13 : Journal national
12:55 Culture Infos : Météo à la carte
13:50 Série TV : Un cas pour deux
14:55 Autre : Questions au gouvernement
15:55 Culture Infos : Sénat info
16:10 Autre : Des chiffres et des lettres
16:50 Autre : Harry
17:25 Culture Infos : Un livre, un jour
17:30 Autre : Slam
18:10 Autre : Questions pour un champion
19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
19h58 Météo
20h00 Magazine sportif Tout le sport
20h15 Météo régionale
20h20 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
20h50 Histoire Après la guerre, la guerre continue
22h50 Histoire Après la guerre
23h20 Météo
23h23 Magazine culturel Parlons passion, en quelques mots
23h25 Soir 3
23h55 Histoire L'armée secrète arménienne

CANAL+

- 06:50 Autre : Zapping
06:55 Autre : Le Before du grand journal
07:22 Autre : La météo
07:23 Autre : Le petit journal
07:50 Autre : Les Guignols de l'info
08:02 Autre : La météo
08:04 : Zapsport
08:05 Série TV : Anger Management
08:30 Cinéma : Mise à l'épreuve
10:05 Culture Infos : Le tube
10:45 Cinéma : States of Grace
12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie
14:05 Série TV : Spotless
15:00 Série TV : Spotless
15:55 Culture Infos : L'effet papillon
16:35 Série TV : Ma pire angoisse
16:37 : Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ?
16:50 Série TV : Les tutos
18:12 Série TV : Les tutos
18:15 Autre : Le Before du grand journal
18:45 Autre : Le JT
19h05 Talk show Le grand journal
20h05 Talk show Le grand journal, la suite
20h25 Divertissement Le petit journal
21h00 Série dramatique Le bureau des légendes
21h55 Série dramatique Le bureau des légendes
22h50 Spécial investigation
23h50 Magazine musical La musicale Live

M

- 06:00 Autre : M6 Music
07:00 Autre : Météo
07:05 : Les blagues de Toto
07:20 : La maison de Mickey
07:45 : Princesse Sofia
08:10 : Sammy & Co
08:25 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:40 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:55 Autre : Météo
09:00 Culture Infos : M6 boutique
10:10 Série TV : Raising Hope
10:30 Série TV : Raising Hope
10:50 Série TV : Drop Dead Diva
11:45 Série TV : Drop Dead Diva
12:40 Autre : Météo
12:45 Autre : Le 12.45
13:05 Série TV : Scènes de ménages
13:40 Autre : Météo
13:42 Culture Infos : Astuces de chef
13:45 : Le manoir de Cold Spring
15:40 Série TV : Mistresses
16:25 Autre : 5 salons qui décoiffent
17:20 Autre : Les reines du shopping
18:25 Autre : Les reines du shopping
19h45 Le 19.45
20h10 Scènes de ménages
20h30 Téléréalité Cauchemar en cuisine
22h30 Téléréalité Cauchemar en cuisine, que sont-ils devenus ?
23h50 Téléréalité Cauchemar en cuisine

TÉLÉ

La sélection

20h55

Doc Martin**Résumé**

Lors d'une course d'orientation nocturne, Julie affirme avoir vu la silhouette d'un loup-garou se découplant dans la pleine lune. Martin reste incrédule devant ce témoignage farfelu. Aussi, quand il reçoit à son cabinet un homme au corps et au visage couverts de poils, garde-t-il son sang-froid et trouve une explication parfaite et rationnelle. Selon lui, la raison de cette pilosité excessive réside dans la gourmandise du patient. Mais les événements étranges qui se produisent à Port-Garrec vont l'amener à douter. Un loup-garou sévit-il vraiment dans la région ? Les rumeurs vont bon train...

2

20h45

Un petit jeu sans conséquence

**Résumé**

Depuis douze ans, Claire et Bruno forment un couple bien établi. Dans leur entourage, ils incarnent une véritable institution matrimoniale. Mais, depuis peu, ils en ont plus qu'assez de symboliser le couple parfait et la symbiose immuable. Sur un coup de tête, avec insolence et repartie, ils se lancent dans une incroyable mise en scène, lors d'une journée avec leurs amis : ils feignent la séparation. Au départ, c'est un jeu plutôt amusant et la provocation fait mouche. L'inquiétude et l'incompréhension se lisent sur tous les visages. Mais à force de remarques désobligeantes, Claire et Bruno réalisent que ce sont quelques vérités bien senties qu'ils s'envoient à la figure. Leur petit jeu sans conséquence devient alors un jeu de massacre...

3

19h30

Après la guerre, la guerre continue

**Résumé**

8 mai 1945, après plus de cinq années de conflit et d'occupation, la paix est signée, la guerre s'achève enfin. Mais les démonstrations de liesse dissimulent déjà un malaise. Soif de vengeance, haines politiques, épuration, rancœurs, divisions sur fond de misère, de famine et de ruines... c'est la guerre après la guerre. Les Français se dressent les uns contre les autres. Dans le pays libéré, la violence est partout. Le chemin de la reconstruction et de la paix sera long et difficile. Il faudra attendre les années 50 pour que le pays se relève, que souffle à nouveau un vent de gaieté. Mais certaines plaies ne se refermeront jamais...

CANAL+

20h55

Après la guerre, la guerre continue

**Résumé**

8 mai 1945, après plus de cinq années de conflit et d'occupation, la paix est signée, la guerre s'achève enfin. Mais les démonstrations de liesse dissimulent déjà un malaise. Soif de vengeance, haines politiques, épuration, rancœurs, divisions sur fond de misère, de famine et de ruines... c'est la guerre après la guerre. Les Français se dressent les uns contre les autres. Dans le pays libéré, la violence est partout. Le chemin de la reconstruction et de la paix sera long et difficile. Il faudra attendre les années 50 pour que le pays se relève, que souffle à nouveau un vent de gaieté. Mais certaines plaies ne se refermeront jamais...

M

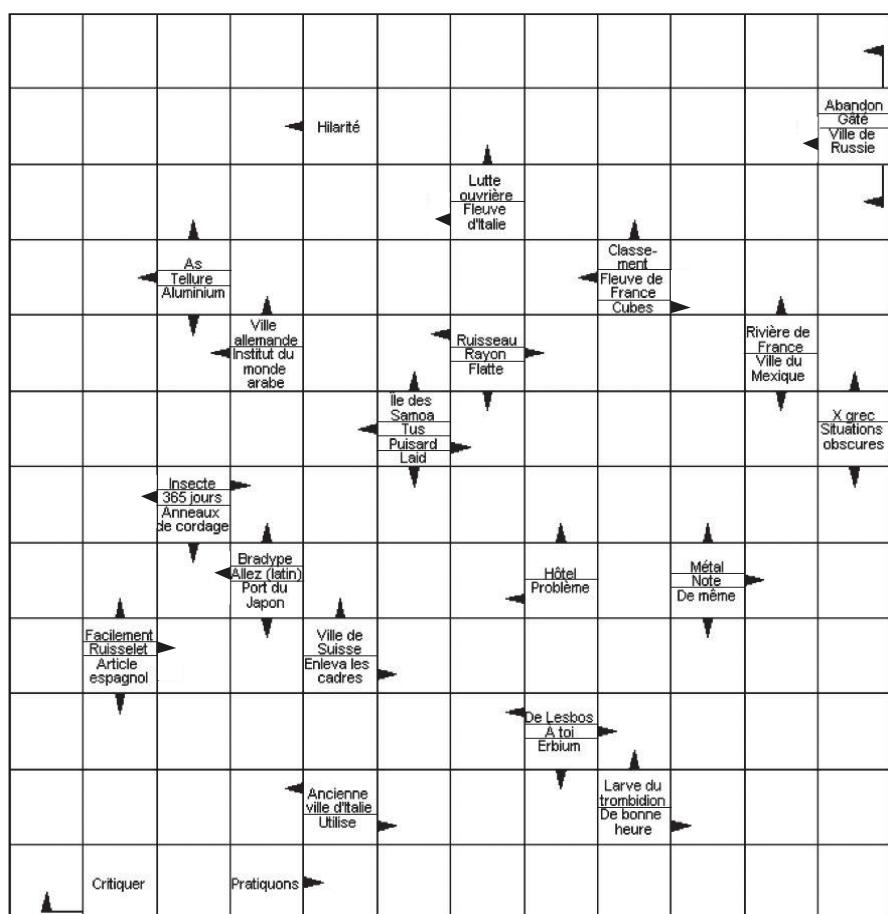
20h50

Cauchemar en cuisine

**Résumé**

Philippe Etchebest met son talent et sa franchise légendaire au service de restaurateurs en difficulté. Aujourd'hui, il se rend à La Ciotat, dans un établissement avec vue sur la mer qui sert beaucoup de poissons congelés. Sur place, le gérant a du mal à faire confiance à son chef, une jeune femme pleine d'énergie qui peine à se faire respecter. Philippe Etchebest va devoir batailler contre les idées reçues pour ramener du bon sens au sein de ce restaurant. Il use également de toute son autorité pour convaincre le gérant de changer ses habitudes. Pour y parvenir, ce dernier doit absolument se remettre en question et accepter les critiques.

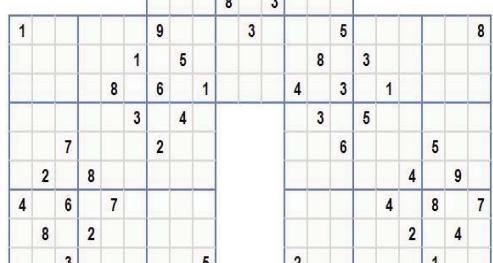
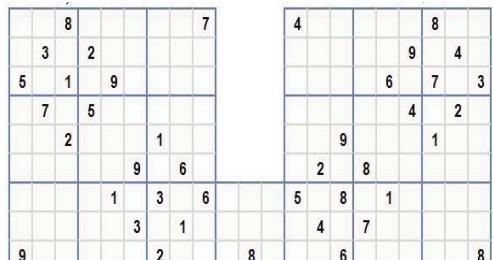
Mots fléchés n°935



Samouraï-Sudoku n°935

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



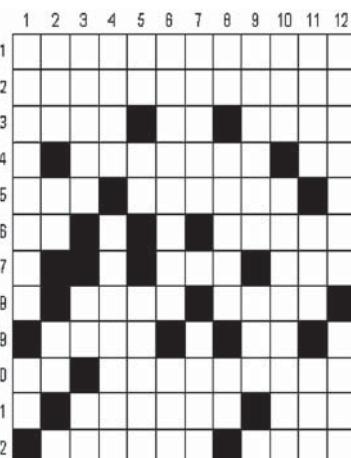
Mots croisés n°935

► Horizontalement:

- Polygone à quatre côtés
- Reliefs aux ultrasons
- Grand oiseau d'Australie - Article contracté - Branche mère de l'Oubangui
- Bras - Our
- Pronom relatif - Divinité féminine
- Adjectif numéral - Pied menu
- Première épouse de J-

► Verticalement:

- Petite quantité - Note
- Petit avion - Article indéfini - Négation
- Parcelle - Note - Soldat américain
- Qui a des pousses serrées, abondantes - Action ou parole stupide
- Radium - Mendéléium - Tendons
- Couleur - Bière anglaise
- Cornemuse d'un type très répandu au Moyen Âge -
- Prêtre et patron des gens de loi
- Année - Levier à l'usage de la grosse artillerie - En les
- Racle la gorge - Dialecte
- Epoque - Qui suit des études
- Lu à nouveau - Risque - Eau-de-vie
- Alcaloïde de la fève de Calabar - Abandonna



7 erreurs



Proverbes

Les mouches ne font pas de miel.

Proverbe algérien

L'âne à la cicatrice indélébile, qui a écarté d'un trait tous ses amis.

Proverbe berbère

Qui n'est pas amoureux n'est pas homme.

Proverbe arabe

Il vaut mieux arriver en retard qu'arriver en corbillard

Proverbe français

C'est arrivé un 27 Avril

1815 : Guerre anglo-américaine de 1812: bataille de La Nouvelle-Orléans, qui voit la victoire d'Andrew Jackson.

1862 : Bataille de Roan's Tan Yard.

1912 : Naissance de l'ANC (African National Congress), parti politique d'Afrique du Sud.

1915 : Violents combats au nord-est de Soissons, qui marquent le début de la bataille de Crouty qui se termine le 14.

1918 : Présentation des Quatorze points de Wilson au Congrès américain.

1923 : Occupation française de la Ruhr.

1926 : Ibn Saud se proclame roi du Hedjaz.

1959 : Charles de Gaulle devient le premier président de la Cinquième République française.

1959 : Fidel Castro entre à La Havane.

1961 : En France, le «Où» l'emporte au référendum sur l'autodétermination en Algérie.

2007 : La Russie interrompt temporairement l'approvisionnement de gaz en Pologne et en Allemagne via son gazoduc Nord-Stream passant par la Biélorussie.

2010 : Le bus de l'équipe du Togo de football est mitraillé par des rebelles à Cabinda, faisant trois morts et plusieurs blessés.

Célébrations :

- **Corée du Nord :** Anniversaire supposé de Kim Jong-eun, cependant jour ordinaire en 2011.

- **îles Marianne du Nord :** Commonwealth Day (Journée du Commonwealth), commémore l'association avec les États-Unis.

**ÉQUITATION/CONCOURS
NATIONAL D'ENDURANCE**
**Le club «Emir
Abdelkader» de
Tiaret se distingue**

Les cavaliers du club équestre «Emir Abdelkader» de Tiaret se sont distingués de fort belle manière en s'adjugeant les premières places au concours national d'endurance, disputé vendredi et samedi au centre équestre de Ain Defla. Les cavaliers Boubakeur Menkour montant «Oftis» (60 km), Rebai Nouredine enfourchant «Etoile» (40 km) et Benchrif Habib montant «Ocheti» (20 km) du club «Emir Abdelkader» ont remporté les premières places chacun dans sa catégorie. Cette compétition, organisée par le club équestre «Forsane Douï d'Ain Defla en collaboration avec la Fédération algérienne de sports équestres, a été marquée par la participation de 58 cavaliers des clubs de Blida, Ouled Fayed, El Tarf, Tiaret et Ain Defla. Les concurrents se sont affrontés en trois épreuves sur trois distances 60 km pour aux chevaux âgés de 4 ans et plus et aux cavaliers titulaires de 1er degré, 40 km pour les chevaux 5 ans et plus et cavaliers de 14 à 25 ans et 20 km réservée aux jeunes chevaux. Ce rendez-vous sportif a été marqué par la présence de connaisseurs et de professionnels du cheval sous un temps favorable. Le niveau technique de la compétition est jugé appréciable par le président du jury, Mourad Benferhat. A noter, la bonne organisation qui a marqué cet événement sportif tout au long de son déroulement. Les lauréats de ce concours national ont été récompensés par des coupes et des médailles lors de la cérémonie de clôture, à laquelle ont assisté des membres de la Fédération algérienne de sports équestres.



CYCLISME
**La «petite reine»
prochainement
à l'honneur à Jijel**

La ville de Jijel abritera le 2 mai prochain le premier festival de la randonnée à vélo, à l'initiative de l'Association Es-Safir pour les voyages, avec la collaboration de la commune du chef-lieu de wilaya, a-t-on appris, hier, auprès des organisateurs. Première du genre, cette manifestation a pour but de «valoriser le patrimoine culturel jijelien» et de «tenter de relancer la pratique du sport cycliste qui a pourtant fait les beaux jours de cette cité littorale», selon un membre de l'association Es-Safir. Un appel a été lancé à la population afin qu'elle participe à cette randonnée qui relève autant des loisirs que de l'activité sportive, qui se déroulera, sous forme de circuit, à travers les principales artères de l'antique Igilgili. L'appel s'adresse à tous les jijeliens, de 7 à 77 ans, invités à venir se frotter à la «petite reine». Des citoyens, affirmant leur détermination à prendre part à cette manifestation, ont salué cette initiative dans la mesure où elle permettra de contribuer un tant soit peu à «réduire», ne serait-ce que pour une journée, la pollution et les émanations de gaz des véhicules roulants, tout en animant la cité.

HALTÉROPHILIE

Le GS Pétroliers champion d'Algérie toutes catégories

Le Groupement sportif des pétroliers (GSP) a été sacré champion d'Algérie d'haltérophilie toutes catégories, à l'issue de la 52e édition de cette compétition clôturée samedi en soirée au palais des sports Hamou-Boutlélis d'Oran.

Le GS Pétroliers a totalisé au classement général toutes catégories 442 points devant le Nadi Barika avec 425 points et la Protection civile d'Alger avec 397 points.

«Il faut rendre hommage aux clubs qui travaillent dans la formation des jeunes catégories à l'image de Bensrour et de Barika chez les garçons et les associations de la Protection civile de Mostaganem, l'IRB Magnhia et l'AS Mers El Kébir pour les filles», a déclaré le président de la Fédération algérienne d'haltérophilie (FAH) FAH, Aziz Brahimi.

«Notre stratégie est de préparer une bonne relève pour l'avenir de cette discipline», a-t-il ajouté. «Cette compétition de cinq jours a été un test d'évaluation de nos athlètes qui visent différents objectifs. Une importante étape dans leur préparation aux échéances internationales, notamment les Jeux africains en juillet 2015 à Brazzaville



(Congo) et les championnats du monde du 20 au 29 novembre 2015 à Houston (Etats-unis d'Amérique), a-t-il encore souligné déclarant «notre objectif sera de réaliser de belles performances au jeux africains à Brazzaville pour améliorer notre classement mondial avant le championnat du monde».

En prévision de ces Jeux africains, trois athlètes de la sélection algérienne d'haltérophilie effectueront un stage de préparation d'un mois en Pologne sous la houlette d'un coach polonais à partir du 9 mai prochain.

Les trois athlètes sont Walid Bidani (+105 kg), Missaoui Saddam (94kg) et Hocine Faradjallah (85kg), qui ont bénéficié d'une bourse octroyée par le ministère des sports, en prévision des Jeux africains en juillet 2015 à Brazzaville

juillet 2015 à Brazzaville (Congo) et du championnat du monde à Houston (USA) en novembre prochain.

Les trois haltérophiles «ont reçu une bourse à l'étranger en leur qualité de mondialistes. Les autres athlètes effectueront leur préparation à Alger», a-t-il expliqué.

Plus de trois cents athlètes filles et garçons de 35 clubs représentant 13 ligues de wilayas du pays ont pris part à ce rendez-vous national, organisé par la ligue oranaise d'haltérophilie. Cette manifestation sportive a été clôturée par une cérémonie de remise de médailles aux vainqueurs, en présence des membres de la fédération et de représentants de la direction de la jeunesse et des sports d'Oran.

9 records d'Algérie battus

Neuf records d'Algérie ont été battus lors de la 52e édition du championnat d'Algérie d'haltérophilie, qui s'est achevé samedi soir au palais des sports Hamou-Boutlélis d'Oran, à l'issue de cinq journées de compétitions.

Cette compétition, qui a regroupé plus de 300 athlètes dont 90 filles représentant 13 ligues de wilayas, a été dominée par les athlètes du GS Pétroliers et de Nadi Barika, considérés comme les meilleurs au niveau national. Chez les cadets garçons, trois records d'Algérie ont été battus dans les catégories des 62 et 85 kg. En catégorie des 62 kg, Fares Nouri (Bensrour)

a réalisé 2 records (100 kg à l'arraché et 220 kg au total), alors que Gherrai Salah Edine de Nadjm Barika en 85 kg a réalisé un record à l'arraché soulevant 112 kg. Chez les cadettes, Laghouati Fatima Zohra de la protection civile de Mostaganem a battu trois records dans la catégorie de moins de 48 kg, avec 50 kg à l'arraché, 63 kg à l'épaule jeté et 113 kg au total. En seniors dames, la palme des records revient à Slimani Assia de la protection civile d'Alger qui a raflé trois records avec 76 kg à l'arraché, 98 kg à l'épaule jeté et 174 kg au total. Selon les spécialistes présents à Oran, le niveau de cette compétition a été «très élevé» chez les cadets garçons, «appreciable» chez les cadettes, «juste moyen» chez juniors filles et «juste moyen» chez juniors et seniors garçons. Pour sa part, le DTN, Yahia Zaidi s'est déclaré satisfait des résultats de cette 52e édition, surtout chez les jeunes cadettes, considérée comme la plus importante jamais enregistrée jusque-là, avec plus de 40 haltérophiles, mettant en exergue le gros travail effectué au niveau des clubs.

APS

M'SILA

Le jeune Aymen Touairi, triple médaillé d'or aux mondiaux d'haltérophilie, honoré par les siens

Le jeune haltérophile Aymen Touairi (16 ans), triple médaillé d'or lors du 12e championnat du monde d'haltérophilie «cadets» déroulé il y a deux semaines à Lima (Pérou), a été honoré, samedi soir, dans sa ville natale, Ben Srour, ainsi qu'à Bousaâda, dans la wilaya de M'sila. Touairi, également champion d'Algérie dans la catégorie des -94 kg, il y a juste quelques jours à Oran, a été accueilli triomphalement par la population des deux villes du Hodna, notamment à Bousaâda où plusieurs artères étaient pleines de jeunes gens, fiers de leur idole. Le même accueil a été réservé au jeune haltérophile à Ben Srour, une véritable école de la discipline où a éclaté le talent du tout jeune champion du monde et d'Algérie. Dans la capitale péruvienne, Aymen, dans sa catégorie des -94 kg, était monté sur la plus haute marche du podium après avoir survolé des adversaires coriaces des Etats-Unis, de Russie et de Corée du Sud, entre autres, en soulevant une charge de 142 kg à l'arraché, 176 kg à l'épaule jeté et un total de 318 kg. Une performance unique dans les annales de l'haltérophilie algérienne.

Sudoku N°933

3	1	7	8	4	9	2	6	5
6	4	5	1	7	2	9	3	8
9	2	8	5	3	6	4	7	1
8	3	9	6	5	4	7	1	2
7	5	2	9	8	1	6	4	3
4	6	1	3	2	7	5	8	9
5	7	4	2	1	3	8	9	6
1	8	6	7	9	5	3	2	4
2	9	3	4	6	8	1	5	7

6	3	1	8	4	9	5	7	2
7	8	2	3	6	5	1	4	9
9	4	5	2	7	1	6	8	3
6	3	1	8	4	9	5	7	2
7	8	2	3	6	5	1	4	9
9	4	5	2	7	1	6	8	3
6	3	1	8	4	9	5	7	2
7	8	2	3	6	5	1	4	9
9	4	5	2	7	1	6	8	3

1	6	2	3	5	8	4	7	9
7	9	3	2	4	6	1	8	5
5	8	4	1	7	9	2	6	3
8	1	6	7	2	5	3	9	4
3	2	7	4	9	1	8	5	6
9	4	5	6	8	3	1	2	7
6	7	1	5	3	4	9	8	2
2	3	8	9	1	7	6	4	5
4	5	9	8	6	2	7	3	1

Solution

Mots Croisés N°933

PUDIBONDERIE
URANUS■AMERS
PICOTIN■AVEC
ICA■SEANCE■R
NEPE■RIPIENO
IMOLA■F■ES■Q
SI■OLT■TR■OU
AERICOLE■ISE
T■AGONISER■R
IR■NOTE■TTI
OISELE■CRANE
NONRESIDENTS

Mots Fléchés N°933

POISSONNERIE
■MI■ACIERIES
OBIS■TAURE■P
BR■EPEIRE■AI
EAUX■TSARINE
IGNES■EL■N■G
SEISTAN■ETEL
SUR■ESTACADE
ASIE■P■SUCER
NEOTTIES■T■I
C■NA■R■ELEVE
ESSUYER■USA■

SPORT AMATEUR

Tahmi : «Elaboration en cours d'une nouvelle formule pour la promotion des sports scolaires»

Le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, a affirmé, hier à Laghouat, qu'une «nouvelle formule visant la promotion des sports scolaires est en cours de préparation, avant son examen lors d'une prochaine conférence nationale». «Cette nouvelle formule, faisant partie d'un plan d'action commun entre les ministères de l'Education nationale et des Sports, sera mise en œuvre dès la prochaine saison scolaire», a affirmé M. Tahmi sur les ondes de la radio locale de Laghouat, au terme de sa visite de travail dans la wilaya.



Selon le ministre, «cette nouvelle formule vise la création de clubs sportifs au niveau des établissements scolaires, encadrés par des spécialistes titulaires d'une licence en sports et éducation physique, pour assurer une coopération entre l'animation sportive scolaire et les ligues sportives.

«Des projets de réalisation d'un lycée sportif à dimension régionale seront inscrits annuellement, pour assurer et poursuivre une formation graduelle de base des élèves et des jeunes», a encore annoncé M. Tahmi, avant de faire part aussi d'un programme national visant à créer un stade de proximité, au moins, dans chaque commune, pour mettre à la disposition des jeunes les espaces nécessaires à la pratique sportive et consacrer le concept considérant les sports comme «un système éducatif». Le ministre a, dans ce cadre, appelé les présidents de ligues et des équipes de sport à assumer leurs responsabilités, accomplir leurs mis-

sions principales et favoriser les activités associatives «positives», devant contribuer à la promotion de la société et de la pratique sportive pour tous les enfants.

Le ministre, qui s'est rendu dans la commune d'Aflou a écouté un exposé sur l'étude d'un projet de réalisation, pour une enveloppe de 800 millions DA, d'un complexe sportif occupant une superficie de 9 hectares. D'une capacité d'accueil de 5.400 supporters, extensible de 20.000 places, le complexe est doté également de deux aires de jeux, d'une piscine semi-olympique, d'un parcours d'athlétisme et des salles spécialisées pour jeux collectifs, lit-on dans la fiche technique. Un chantier de réalisation pour 140 millions DA d'un stade de football et d'une salle omnisports de 1.000 places, livrables en 2015, ont également fait l'objet d'une visite de M. Tahmi qui a, ensuite, procédé, au quartier El-Gouatine à Laghouat, au lancement d'un projet de

piscine semi-olympique pour un coût de 231 millions DA. Sur site, le ministre a donné le coup d'envoi d'une opération de revêtement d'une pelouse synthétique du stade Saâd Agha pour un coût de 43 millions DA, avant de mettre en exploitation, au niveau de la salle omnisports Dada Benyoune, d'une aire de sport de proximité revêtue en tartan. Poursuivant sa tournée au chef-lieu de wilaya, le ministre des Sports a procédé, au niveau de la cité «El-Wiam», à la pose de la première pierre pour la réalisation d'une salle omnisports de 1.000 places, livrable en 24 mois, avant de mettre en service, au quartier «Seddikia», d'une salle de sport spécialisée dotée d'un stade revêtu en tartan. Le ministre a clôturé sa visite de travail dans la wilaya par l'inspection du complexe sportif Abdellak Benhamida à Laghouat où il a reçu des explications sur les travaux d'aménagement et de réhabilitation de son stade et leur revêtement, l'aménagement de ses vestiaires.

COMITÉS DES SUPPORTERS « Le texte juridique existe, les mentalités doivent changer»

La publication de l'arrêté déterminant les conditions et modalités de constitution, d'organisation et de fonctionnement des comités des supporters doit pousser les supporters à changer leurs «comportements» dans les stades, a indiqué Ould Moussa Yacine, enseignant et ancien dirigeant sportif.

«Le comité des supporters ne doit pas être un lieu d'opposition, mais devrait participer à la détermination et à la mise en œuvre de toutes mesures susceptibles de prévenir et de lutter contre la violence dans les infrastructures sportives», a indiqué Ould Moussa Yacine dans son allocution à l'occasion de l'ouverture de la journée d'étude sur les clubs sportifs amateurs et comités de supporters. L'assemblée générale du comité des supporters élit un bureau constitué de président, un vice-président, un secrétaire général et trois membres pour un mandat de quatre renouvelable.

Le comité des supporters est chargé d'encadrer et d'organiser les supporters à l'occasion des manifestations et compétitions sportives avec la collaboration des clubs et associations sportives concernées en relation avec les différents opérateurs et organisateurs.

L'intervenant a relevé à cette occasion la problématique de trouver des profils de personnes «charismatiques» dans leurs villes pour pouvoir gérer les autres supporters.

«Un comité des supporters représentatif, élu et créable peut faire peur aux dirigeants et c'est pour cette raison qu'on voit de moins en moins de telles structures au niveau des clubs», a-t-il précisé.

Beaucoup de textes juridiques...absence de mécanismes d'application

«Les comités des supporters doivent organiser des sections de formations, d'informations et de sensibilisations sur les thèmes de l'éthique. Un mouvement sportif national cohérent peut encourager l'émergence d'un comité de supporters performant», a-t-il dit.

«Le supporter est avant tout un citoyen qui représente les valeurs de son environnement. Le supporter et son comité ne seront un facteur de fair-play qu'à travers une activité qui génère de spectacle».

Les représentants de clubs sportifs ont tenu à relever le phénomène des «ultras» qui a pris ces derniers temps des proportions «dangereuses» et qui peut porter préjudice aux clubs de football.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE 2015 (MESSIEURS / DAMES) DE JUDO L'Algérie à la 2^e place, avec 13 médailles dont 4 en or

L'Algérie, avec 13 médailles (4 or, 4 argent et 5 bronze) a terminé à la 2^e place, au Championnat d'Afrique 2015 (messieurs/dames) de judo, organisé du 23 au 26 avril à Libreville (Gabon) derrière la Tunisie (1^{er}) alors que le Maroc s'est classé 3^e.

L'Algérie, 1^{er} au classement à l'issue de la 1^{re} journée avec sept médailles, dont trois en or, a été recalée à la 2^e place malgré la récolte de 6 nouvelles médailles (1 or, 3 en argent et 2 en bronze) au cours de cette 2^e journée, disputée samedi au gymnase du ptytanée militaire de Libreville. Les Verts terminent donc derrière la Tunisie (8 or, 1 argent et 4 bronze) au moment où le Maroc a pris la 3^e place (2 or, 1 argent et 4 bronze).

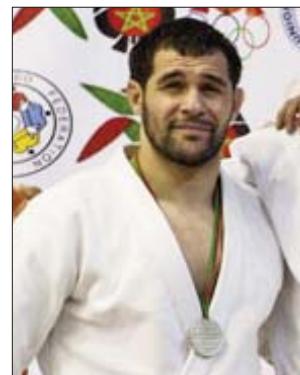
Les médailles algériennes décrochées samedi ont été l'œuvre de Houd Zourdani, qui a pris l'or chez les moins de 66 kg en battant en finale le Tunisiens Houceme Khalfaoui, au moment où Ratiba Tariket s'est contentée de l'argent après sa défaite contre la Tunisienne Nesria Jlassi en finale des moins de 57 kg, tout comme Djeddi Oussama chez les moins de 73 kg, qui a pris l'argent suite à sa défaite en finale contre l'Egyptien Mohamed Moheyedine.

Le bronze a été l'œuvre de Djazia Haddad et Meriem Moussa, dans la catégorie des moins de 52 kg après leurs victoires respectives contre la Marocaine Ikram Soukat et l'Ivoirienne Salimata Fofana. La 6e et dernière médaille algérienne de cette 2^e journée était en argent, et elle était l'œuvre de Sonia Asselah dans la catégorie «Open» après sa défaite en finale face à la Tunisiene Nihel Cheikh-Rouhou.



De leur côté, Mohamed Rebbahai (-60 kg) et Hadjier Mesrem (-48 kg) se sont contentés de la 5^e place après avoir échoué dans leurs combats respectifs pour le bronze. Mohamed Rebbahai, exempté du 1^{er} tour, avait bien démarré la compétition, éliminant le Sud africain Preston Davids avant d'échouer devant le Sénégalais Omar Diouf, futur numéro 1 de la poule D. Au repêchage, Rebbahai avait remporté son premier combat face au Mauricien Pascal Laurent, avant d'échouer contre le Marocain Mohamed Jafy.

Hadjier Mesrem, pour sa part, avait terminé en tête de la poule B, après avoir surclassé la Tunisiene Olfa Saoudi, mais elle a échoué en demi-finale face à Taciana Lima (Guinée-Bissau). La championne d'Algérie en titre avait livré un dernier

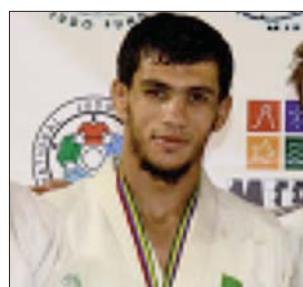


combat pour le bronze contre la Malgache Ratiarison Asaramantitra, mais elle l'a perdu, se contentant donc de la 5^e place.

Pendant la première journée, disputée vendredi, l'Algérie avait engagé huit athlètes qui ont récolté sept médailles : 3 en or, 1 en argent et 3 en bronze, ce qui a permis aux «Vert» de prendre dès lors la première place du classement, devant la Tunisie (3 or, 2 bronze) et le Maroc (1 or, 1 argent, 2 bronze).

Les trois premières médailles d'or algériennes, récoltées vendredi, l'étaient par Abderrahmane Benamadi (-90 kg), Ilyes Bouyacoub (-100 kg) et Kaouthar Ouhal (-78 kg), au moment où Imène Agouar (-63 kg) avait pris l'argent.

Les trois premières médailles de bronze, quant à elles, ont été remportées par Larbi



Grini (-81 kg), Sonia Asselah (+78) et Zouani Billel (+100 kg), qui a battu son compatriote Mohamed-Amine Tayeb dans un combat 100% algérien. L'Algérie a engagé 17 judokas dans cette compétition, marquée par la présence de 247 athlètes, représentant 27 pays.

USM ALGER

Le titre de champion s'éloigne, Pfister se tourne vers la Ligue des champions



L'entraîneur de l'USM Alger, Otto Pfister a tourné la page du derby face au MC Alger (0-0) à domicile où son équipe a encore perdu des points dans la course au titre, et se focalise désormais sur le prochain match en Ligue des champions d'Afrique face aux Guinéens de l'AS Kaloum, le 3 mai prochain à Bamako.

«On doit vite tourner la page du derby et se concentrer pleinement sur notre prochain rendez-vous en Ligue des champions, d'autant plus qu'il s'agit d'un match qui s'annonce très dur», a déclaré le technicien allemand en conférence de presse après la rencontre face au MCA disputée samedi au stade Omar-Hamadi à huis clos, dans le cadre de la 26e journée du championnat de Ligue 1.

L'USMA affrontera l'AS Kaloum en huitièmes de finale (retour) de la prestigieuse compétition continentale des clubs. Les Algériens avaient remporté une courte victoire à domicile lors du match aller (2-1). Après leur élimination prématurée en Coupe d'Algérie, les Rouge et Noir auront besoin vraiment d'un exploit pour garder leur titre de champion, maintenant qu'ils enchaînent les contre-performances. Il ne leur reste ainsi que la qualification à la phase de poules de la Ligue des champions pour sauver leur saison.

«Nous allons jouer dans des conditions difficiles, notamment sous une chaleur de plomb qui avoisine les 42 degrés. Nous devons donc bien préparer cette deuxième manche face à une équipe qui a montré de belles dispositions lors de la première rencontre», a encore prévenu Pfister.

L'AS Kaloum accueillera l'USMA à Bamako, étant donné que la Confédération africaine de football interdit le déroulement des matches internationaux en Guinée en raison du virus Ebola qui touche ce pays.

Le patron technique usmiste, en poste depuis février dernier, a fait savoir que ses poulaïns seront appelés à préparer le match retour de la Ligue des champions sur une pelouse en gazon naturel, vu que la partie retour aura lieu sur un terrain en herbe, une donne qu'appréhende le technicien allemand car son équipe est plutôt habituée à évoluer sur un terrain synthétique. Autre appréhension du successeur du Français Hubert Velud : l'attaque usmiste n'affiche plus la belle forme depuis déjà plusieurs matchs. Cela s'est vérifié encore une fois samedi face aux voisins mouloudéens, lorsque les coéquipiers de Youcef Belaili, dominateurs de bout en bout, ont échoué à concrétiser les nombreuses occasions franches qu'ils se sont créé.

«Face au Mouloudia, nous étions encore une fois stériles. Le manque d'efficacité nous a coûté deux autres précieux points. Vu notre copieuse domination dans ce match, nous méritions amplement de gagner», a regretté Pfister, qui a souhaité que ce scénario ne se reproduise pas en compétition africaine.

APS

26^e JOURNÉE DE LA LIGUE 1 MOBILIS

Ça se complique en haut et en bas du tableau

Saïd Ben

Rien n'est encore joué en Ligue 1 Mobilis du football professionnel à l'issue de la 26^e journée qui a pris fin le week-end passé dans la mesure où aucune équipe n'a réussi à prendre un écart de points suffisant concernant son avenir dans ce championnat très serré aussi bien en haut qu'en bas du tableau.

D'aucuns ne risquent de faire le moins pronostic aussi bien sur les équipes devant se partager les premières places qualificatives à une compétition continentale et encore moins pour les trois équipes devant rétrograder en Ligue 2.

En haut du tableau, si l'ES Sétif garde son fauteuil de leader malgré sa défaite face à l'USMH, le MO Béjaïa garde lui aussi sa position de co-leader après sa défaite face à la JSK, mais les Mobistes partagent toutefois cette position avec l'USMH et le MC Oran, deux vainqueurs lors de cette 26^e journée dont le derby algérois entre le MC Alger et l'USM Alger qui s'est disputé à huis clos s'est finalement soldé sur le score de nullité (0-0) qui, en réalité n'arrange aucune des deux équipes puisqu'elles perdent deux points.

D'ailleurs après ce nul, le MCA partage la 11^e place au classement en compagnie du MC El Eulma avec 34 points chacun. Le club de la capitale compte seulement deux unités d'avance sur le premier club relégable, l'USM Bel-Abbès.

Les Mouloudéens sont ainsi censés redoubler encore les efforts pour éviter toute mauvaise surprise en fin de saison.

Jorge appelle d'ailleurs ses protégés à rester sur leurs gardes, dans la mesure où le maintien «est loin d'être assuré». Par contre, l'USM Alger partage la 5^e place avec le CRB et l'ASMO avec un total de 37 points chacune.

Les grands bénéficiaires de cette journée sont donc l'USM El Harrach qui a battu l'ES Sétif à domicile (1-0) et le MC Oran qui s'est imposé à domicile devant le JS Saoura (1-0) également. Ces deux formations rejoignent donc le MO Béjaïa à la troisième (2-0) place. Dans



le bas du tableau la lanterne rouge le NA Hussein-Dey a réussi la seule victoire à l'extérieur face au RC Arbaâ (1-0) et revient à une longueur de l'ASO Chlef battu par le CS Constantine sur le même score.

Le NAHD vient de perdre son coach Ighil pour incompatibilité d'humeur avec Nicolas Anelka qui s'occupe de la direction technique du club. On évoque aux dernières nouvelles le probable retour du coach Azzedine Aït Djoudi chez les Sang et Or pour terminer cette saison à mettre aux oubliettes. Quant au RC Arbaâ, il est évident que l'une des explications de ce revers face au voisin husseindien n'est autre que la finale de la Coupe d'Algérie que cette formation disputera le 2 mai prochain face au MO Béjaïa au stade Tchaker de Blida.

De son côté, l'USM Bel-Abbès également dans la zone rouge s'est inclinée devant le MCE Eulma (1-0) qui s'éloigne de deux points de son adversaire du jour. Depuis le retour du coach Accorsi, El Eulma n'a plus perdu de matchs depuis 5 journées.

Ainsi donc et à l'issue de cette 26^e journée tout est à refaire pour les équipes afin que les premiers puissent assurer une place qualificative à une compétition continentale alors que les autres doivent assurer leur maintien...

Résultats complets

MC Oran - JS Saoura	1-0
JS Kabylie - MO Béjaïa	2-1
CR Belouizdad - ASM Oran	2-1
USM Alger - MC Alger	0-0
USM Harrach - ES Sétif	1-0
MCE Eulma - USM Belabbès	1-0
RC Arbaâ - NA Hussein Dey	0-1
CS Constantine - ASO Chlef	1-0

Classement :

	Pts	J
1. ES Sétif	41	26
2. MO Béjaïa	39	26
--. MC Oran	39	26
--. USM El-Harrach	39	26
5. ASM Oran	37	26
--. USM Alger	37	26
--. CR Belouizdad	37	26
8. RC Arbaâ	35	26
--. JS Kabylie	35	26
--. CS Constantine	35	26
11. MC Alger	34	26
--. MC El-Eulma	34	26
13. USM Belabbès	32	26
--. JS Saoura	32	26
15. ASO Chlef	31	26
16. NA Hussein Dey	30	26

Prochaine journée :

MCA-USMH
ASMO-CSC
MOB-MCO
JSS-USMA
ASO-MCEE
NAHD-USMBA
JSK-CRB
ESS-RCA

S.B.

LIGUE INTER-RÉGIONS

Le CR Béni Thour accède en division nationale amateur

Le CR Béni Thour a accédé en division nationale de football amateur (LNFA), après sa victoire samedi à domicile contre WAB Tissemsilt (1-0), pour le compte de la 27^e journée du championnat de la Ligue inter-régions de football (LIRF).

Le CR Béni Thour compte 11 points d'avance sur le 2^e le CRB Aïn-Oussera au classement général du groupe (Centre-Ouest), ce qui lui assure son accession au palier supérieur dès cette 27^e journée, quels soient les résultats des trois dernières rencontres prévues de la saison sportive (2014-2015). Les joueurs du CRB Béni Thour sont entrés sur la pelouse du stade avec une grande détermination pour arracher la victoire contre leurs adversaires du WAB Tissemsilt qui jouent leurs dernières chances de maintien en LIRF, a indiqué Mohamed Lakhdar Nemli.

Les gradins du stade 18 Février de Ouargla, ont vibré cet après-midi au rythme des chants et des animations menées par les supporters des Vert et Blanc venus nombreux pour encourager les protégés de l'entraîneur Kaddour Benhizia, à la tête du staff technique de l'équipe depuis début de cette saison.



Son. Fondé en 1990, le Chabab Riadhi Béni Thour (CRB) relevant du quartier populaire Béni Thour au cœur de la ville de Ouargla, a accédé au premier championnat national de Division 2 (Sud) au titre de la saison (1998-1999) après un grand parcours effectué à la ligue de football de wilaya et celle de la région Sud-Est. Pour la première fois dans l'histoire, le CR Béni Thour a arraché, son billet d'accès en division nationale 1, lors de la saison 1999-2000, ensuite il a remporté la Coupe d'Algérie en 2000 suite à son victoire contre le Widad athlétique de Tlemcen (2-1), lors de la finale disputée au stade du 5 Juillet (Alger).

L'instabilité administrative et la crise financière ont contribué grandement au recul des résultats positifs de l'équipe qui a joué durant la saison 2008-2009

régionale (Sud-Est).

Cette situation difficile n'a pas empêché le club d'être champion au titre de la saison (2010-2011) pour accéder au championnat inter-région (Sud-Est) et finalement au championnat amateur après trois saisons consécutives en inter-régions.

APS

PEDRO DANS LE VISEUR DE CHELSEA ?

Depuis les arrivées consécutives de Neymar et Luis Suarez, Pedro a perdu en temps de jeu au FC Barcelone. L'attaquant international espagnol devrait donc quitter son club formateur et la Catalogne au terme de l'exercice en cours. Et selon *Marca*, Chelsea aurait dans l'idée de passer à l'action sur ce dossier. Les Blues, dirigés par l'ancien Madrilène José Mourinho, auraient à faire à la concurrence de l'Inter Milan et du Liverpool FC concernant le Blaugrana.



RAMOS S'ENTRAÎNE AVEC LE GROUPE

Le Real Madrid de Carlo Ancelotti a continué à préparer son déplacement sur la pelouse du Celta Vigo ce dimanche à 21h pour le compte de la 33ème journée de Liga. Durant la séance d'entraînement du jour, le coach italien a pu compter sur la présence de son défenseur (ou milieu de terrain parfois, comme face à l'Atlético

Madrid en Ligue des Champions mercredi dernier) Sergio Ramos qui s'était exercé dans les installations intérieures de Valdebebas la veille. Celui qui s'est entraîné normalement avec le groupe devrait donc pouvoir à nouveau être associé à Pepe ou Raphaël Varane, qui fêtera ses 22 ans ce samedi, rapidement. Pour rappel, Carletto devra à nouveau se passer de Luka Modric, Karim Benzema et de Gareth Bale, blessés, pour ce déplacement vital à quelques journées de la fin du championnat.

ÖZIL n'entend pas offrir le titre à Chelsea

A l'occasion du choc de la 33^e journée de Premier League entre Arsenal et Chelsea (dimanche, 17h), Mesut Özil rêve de confirmer l'excellente passe actuelle de son club, en s'offrant un succès de prestige face au leader de Premier League.

"Nous sommes dans une grande forme et voulons maintenir notre trajectoire avec une victoire dimanche (hier ndlr), a confié le meneur de jeu des Gunners à SID. Même si nous n'avons qu'une chance théorique de gagner la Premier League, la rencontre des deux équipes avec le plus de points en championnat est quelque chose de spécial." Malgré huit succès lors de ses huit dernières sorties en championnat, Arsenal déplore toujours un retard de 10 points sur les Blues, qui foncent vers le titre de champion d'Angleterre.

PETER Crouch VERS L'AUSTRALIE ?

Et si Peter Crouch se dirigeait vers l'Australie ? Selon le *Mirror*, le club des Newcastle Jets, actuel dernier du championnat de A-League, souhaiterait engager un attaquant de renommée internationale l'été prochain, et verrait en Peter Crouch la recrue idéale. Le propriétaire des jets, Nathan Tinkler, ne s'en est pas caché : "J'ai parlé à l'entourage de Crouch, et nous essayons de le faire venir en Australie avec sa famille pour jouer avec les jets", a-t-il déclaré.

ATLETICO UN MALAISE SIMEONE ?

Si Diego Simeone s'est dit "fier" de l'Atletico Madrid malgré l'élimination contre le Real Madrid (0-0, 0-1) en Ligue des Champions mercredi, "El Cholo" aurait pourtant surpris ses joueurs après la rencontre. Car si l'on se réfère à la Cadena Cope, l'entraîneur des Colchoneros aurait choisi de quitter le stade Santiago Bernabeu en voiture plutôt qu'avec le reste du groupe dans le car du club. De quoi provoquer un malaise au sein de l'effectif où les joueurs se seraient demandés pourquoi Simeone ne privilégiait pas l'unité nécessaire après une défaite. A croire que l'Argentin avait besoin de digérer l'élimination seul.



TOTTENHAM

HUGO LLORIS SUR LE DÉPART

Hugo Lloris, le gardien français de Tottenham, qui aspire à jouer la Ligue des champions, pourrait être l'un des protagonistes d'un vaste mercato chez les gardiens de Premier League. La Premier League aime se targuer du fait qu'elle compte quatre des cinq meilleurs gardiens au monde : Thibaut Courtois et Petr Cech à Chelsea, David De Gea à Manchester United et Hugo Lloris à Tottenham, derrière Manuel Neuer au Bayern Munich. Néanmoins, trois d'entre eux pourraient faire leurs valises cet été et changer de club, en Angleterre ou ailleurs. À 28 ans, Hugo Lloris, qui regardait déjà ailleurs l'an passé, n'a pas changé d'avis. Il a constaté une fois de plus cette saison l'écart qui sépare Tottenham du Big Four. Si le Français a signé un nouveau contrat de cinq ans en juillet 2014, c'était une manière pour Daniel Levy, le président du club londonien, de réévaluer le joueur au regard de son statut de cadre et vice-capitaine, mais surtout d'anticiper, à un an de la fin de son contrat, la vente future du gardien, comme il l'a fait avec Luka Modric (2012) et Gareth Bale (2013).



FÊTE NATIONALE DE LA TANZANIE

Le Président Bouteflika félicite son homologue tanzanien

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue tanzanien, Jakaya Mrisho Kikwete, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays.

«La célébration de la fête de l'Union de la République Unie de Tanzanie m'offre l'agréable occasion de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses et vives félicitations, accompagnées de mes meilleurs voeux de santé et de bonheur pour vous-même, de bien être et de prospérité pour le peuple tanzanien frère», a écrit le chef de l'Etat dans son message.

Je voudrais saisir cette agréable occasion pour vous dire toute ma satisfaction quant à la qualité des relations traditionnelles d'amitié et de coopération qui existent, si heureusement, entre nos deux pays, et vous réitérer ma disponibilité à poursuivre, avec vous, notre concertation politique ainsi que notre action en faveur de la promotion des idéaux de la paix, de la stabilité et du développement économique et social de notre Continent», a-t-il poursuivi.

«Votre prochaine visite à Alger, que j'attends avec beaucoup d'intérêt, nous permettra, j'en suis convaincu de donner l'impulsion nécessaire à nos relations bilatérales et d'échanger nos vues sur les principaux développements que connaît l'Afrique», a ajouté le président Bouteflika.

ALGÉRIE - OCI

M. GRINE À DAKAR

10^e session du Comité pour l'information et les affaires culturelles de l'OCI



Le ministre de la Communication, Hamid Grine, prendra part les 28 et 29 avril courant à Dakar (Sénégal) à la 10^e session du Comité permanent pour l'information et les affaires culturelles (COMIAC) de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), indiquait hier un communiqué du ministère. Cette 10^e session, qui a pour thème «Jeunesse et médias pour la paix et la stabilité dans le monde musulman», donnera lieu à des recommandations sur la manière d'impliquer la jeunesse et les médias des pays musulmans dans l'œuvre de promotion du dialogue et de la tolérance, ajoute la même source.

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, prendra part les 28 et 29 avril courant à Dakar (Sénégal) à la 10^e session du Comité permanent pour l'information et les affaires culturelles (COMIAC) de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), indiquait hier un communiqué du ministère.

Cette deuxième commission, présidée du côté algérien par M. Boudébala, a été essentiellement consacrée à l'examen des moyens en mesure de promouvoir l'échange d'informations entre les institutions douanières des deux pays, a indiqué la direction générale des Douanes (DGD).

Cette deuxième commission, présidée du côté algérien par M. Boudébala, a été essentiellement consacrée à l'examen des moyens en mesure de promouvoir l'échange d'informations entre les institutions douanières des deux pays, a indiqué la direction générale des Douanes (DGD). Les deux parties ont convenu à la fin des travaux de cette commission d'intensifier leurs efforts en matière de lutte contre la fraude douanière à travers la



Pour cette année, l'activité a débuté le 13 avril 2015 à Toulon et se terminera à Alger le 28 du même mois, selon la même source, précisant que des entraînements mutuels auront lieu en Méditerranée occidentale dans le but de «consolider la coopération opérationnelle entre les forces navales des deux pays dans les domaines de la surveillance et de la sécurité maritimes».

L'objectif de Rais-Hamidou est de développer l'interopérabilité entre les unités et le partage des expériences et du savoir-faire, favorisant ainsi l'aptitude des deux marines à opérer ensemble et à répondre, si nécessaire, à une situation de crise en mer», relève la même source.

Cette activité opérationnelle témoigne de l'excellence de la coopération franco-algérienne dans le domaine militaire, et tout particulièrement entre les forces navales des deux pays», selon le communiqué de l'ambassade, ajoutant que l'activité Rais-Hamidou «favorise l'échange et le partage des connaissances et des expériences entre les par-

icipants, grâce notamment à la constitution de groupes de travail entre équipes et à la mise en place d'un état-major conjoint».

Le principe de progressivité appliquée aux activités réalisées en mer vise à «favoriser la prise en compte des enseignements tirés au fur et à mesure de l'activité et à développer la réflexion tactique».

Pour ce qui est des moyens maritimes et aériens engagés par les deux pays, la même source cite notamment «le bâtiment escorte n°902 Rais-Hamidou, un remorqueur de haute mer pour servir de plastron, un groupe de fusiliers marins, des vedettes de sauvetage, des hélicoptères de recherche et sauvetage, un avion de surveillance maritime pour la partie algérienne qui accueille également la structure de commandement conjointe à Alger».

Les moyens engagés comportent aussi «une frégate légère furtive de type La Fayette (le n°F714 Guépratte), un hélicoptère embarqué à bord de la frégate

et un Falcon F50M pour la partie française qui fournit également des systèmes d'information et de communication mis en oeuvre durant l'activité».

Le programme de cette activité comprend la préparation des activités en mer durant une phase à quai à Toulon (du 13 au 19 avril), une première phase en mer entre Toulon et Oran (du 20 au 22 avril), le transfert entre les deux pays du commandement tactique des moyens engagés durant l'escale à Oran des bâtiments (le 23 avril).

Le programme comprend, en outre, une seconde phase en mer comportant des manœuvres devant les côtes algériennes avec la conduite d'une opération aéromaritime conjointe de recherche et d'interception d'un navire suspect précédant un exercice de recherche et sauvetage (du 24 au 26 avril).

La dernière phase de débriefing se fera, quant à elle, à l'occasion de l'escale à Alger des bâtiments (du 27 au 28 avril), alors que le Guépratte quittera Alger le 29 avril, conclut la même source.

ALGÉRIE - EAU

Tenue à Abou Dhabi de la 2^e commission mixte douanière algéro-émiratie



La Directrice générale des Douanes, M. Mohamed Boudébala a pris part dimanche à Abou Dhabi aux travaux de la 2^e commission mixte douanière algéro-émiratie, a indiqué la direction générale des Douanes (DGD). La création à la DGD. Les deux parties ont convenu à la fin des travaux de cette commission d'intensifier leurs efforts en matière de lutte contre la fraude douanière à travers la

sée d'une équipe d'officiers douaniers algériens et émiratis, selon la même source. Elles se sont accordées sur la tenue en Algérie de la troisième commission mixte douanière en 2015. M. Boudébala poursuivra sa visite de travail aux Emirats arabes unis jusqu'au 29 avril en se rendant à Dubaï où il doit s'enquérir des expériences de ce pays dans le domaine douanier. La visite du DG des douanes vient en application des recommandations de la commission mixte algéro-émiratie, rappelle-t-on à la DGD.

FÊTE DU TRAVAIL

La journée du 1^{er} mai chômée et payée pour les personnels des institutions et administrations publiques

La journée célébrant la fête du Travail, coïncidant avec le vendredi 1^{er} mai, sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, indique dimanche un communiqué du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

«Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale rappelle que conformément aux dispositions de la loi n° 63-278 du 26 juillet 1963, modifiée et complétée, fixant la liste des fêtes légales, la journée du vendredi 1^{er} mai 2015 est chômée et payée pour l'ensemble

des personnels des institutions et administrations publiques, services concédés, collectivités locales, entreprises commerciales, industrielles, artisanales et agricoles, y compris pour le personnel payé à l'heure ou à la journée», précise la même source.

Le communiqué ajoute, par ailleurs, que les personnels exerçant sous régime du travail posté, sont tenus d'assurer la continuité du service selon l'organisation du travail mise en place par l'employeur.

APS